

**CONSEIL  
DEPARTEMENTAL  
DE LA MOSELLE**

**1<sup>ère</sup> REUNION  
TRIMESTRIELLE  
DU 29 JANVIER 2024**

**PROCES-VERBAL**





# CONSEIL DÉPARTEMENTAL

1<sup>ère</sup> RÉUNION TRIMESTRIELLE DE 2024

Séances des 29 janvier et 1<sup>er</sup> février 2024

---

## PROCÈS-VERBAL

Le Conseil Départemental s'est réuni à l'Hôtel du Département de la Moselle - salle des Délibérations - à METZ, sous la présidence de M. Patrick WEITEN, Président du Département de la Moselle, les 29 janvier et 1<sup>er</sup> février 2024.

La séance est ouverte à 10 heures par M. Patrick WEITEN, Président du Département de la Moselle.

Le secrétaire de séance est Mme ARNOLD, secrétaire.

### Etaients présents :

M. FREYBURGER, Mme ROMILLY, M. SUCK, Mme KUNTZ, M. CHABANE, Mme HAAG, M. SCHUH, Mme SCHNEIDER, M. KHALIFE, Mme MAGRAS, M. SIMON, Mme ZIROVNIK, M. DICK, Mme STEMART, M. SACCANI, Vice-Présidents, M. CORRADI, Mme LORIA-MANCK, M. WEIS, autres membres/secrétaires, Mme AMBROSIN-CHINI, Mme BECKER, M. BENIMEDDOURENE, M. BOHL, Mme BOHR, Mme BORYSIK, Mme BOUSCHBACHER, Mme CALCARI-JEAN, M. DASTILLUNG, M. DIDOT, Mme FIRTION, M. FOURNIER, Mme GOSSÉ, M. GRÉLOT, M. KIEFFER, Mme KLEBER-MASET, Mme LAPAQUE, M. LEBEAU, M. MULLER, Mme PASTOR, Mme PILI, Mme REBSTOCK, M. REICHHELD, M. SCHULER, M. TACCONI, Mme THIEL- MIESZKALSKI, M. THIL, Mme TONIN, Mme TRAN, Mme ZIMMERMANN, autres membres.

Absents représentés : M. CUNAT donne délégation à M. FREYBURGER, M. CUNY à Mme SCHNEIDER, M. FRANÇOIS à Mme LAPAQUE, Mme HERZOG à Mme BECKER.

### Absents :

Le nombre de conseillers départementaux en exercice est de 54.

Le quorum étant atteint, le Conseil Départemental peut valablement délibérer.

# CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA MOSELLE

## 1<sup>ère</sup> Réunion Trimestrielle de 2024

Séance du lundi 29 janvier 2024

---

Présidence de M. Patrick WEITEN

Secrétaire de séance : Mme Patricia ARNOLD

### OUVERTURE DE LA REUNION

*(La séance est ouverte à 10 heures 11.)*

**M. LE PRESIDENT.**- Mes chers collègues, Mesdames et Messieurs, merci de votre présence à cette première Réunion Trimestrielle. Je vais le faire de façon collégiale ici ; on l'a fait ailleurs à de très nombreuses reprises et à l'occasion de cette cérémonie de mercredi dernier, je voudrais vous souhaiter une excellente année 2024 et souhaiter, à nous qui représentons les territoires et les cantons de Moselle et qui composons cette assemblée départementale, une bonne année à la Moselle et à son Assemblée.

Cette première Réunion Trimestrielle, selon la tradition, sera consacrée en particulier à l'examen d'abord et, ensuite, à l'adoption du budget primitif 2024 qui nous permettra d'engager toutes les actions inscrites en monnaie sonnante et trébuchante.

### LISTE D'EMARGEMENT ET DES DELEGATIONS DE VOTE

**M. LE PRESIDENT.**- Je dois vous faire part des absences de :

- Mme HERZOG qui a donné procuration à Mme REBSTOCK
- M. FRANÇOIS à Mme LAPAQUE
- M. CUNAT à M. FREYBURGER
- M. SACCANI à Mme BECKER
- M. CUNY à Mme SCHNEIDER.

## **CARNET DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**M. LE PRESIDENT.-** Nous avons appris le décès de M. Jean-Marie RAUSCH survenu le 5 janvier dernier à l'âge de 94 ans.

Son parcours a été riche à la fois dans sa vie personnelle, professionnelle mais surtout dans sa vie publique.

Nous retiendrons de M. Jean-Marie RAUSCH son parcours qui a débuté d'abord dans le cadre de son mandat :

- de Maire de la Ville de Metz de mars 1971 à mars 2008, soit 37 ans de mandat,
- de Conseiller Général. Il a siégé au sein de cette instance représentant le canton de Metz 3 en février 1971 avant de devenir Président du Conseil Général de mars 1979 à mars 1982, soit pendant 11 ans juste avant la décentralisation,
- de Conseiller Régional, élu en 1974. Il est devenu le Président du Conseil Régional de Lorraine de 1982 à 1992,
- de Sénateur de la Moselle d'octobre 1974 à juillet 1988 et ensuite d'octobre 1992 à septembre 2001, soit 23 ans de mandat,
- de Ministre délégué successivement au Commerce extérieur de juin 1988 à mai 1991, puis aux Postes et Télécommunications de mai 1991 à avril 1992, et enfin au Commerce et à l'Artisanat d'avril à octobre 1992.

Les obsèques ont été organisées et célébrées le 10 janvier dernier en la cathédrale Saint Etienne à Metz, et nous étions nombreux à lui rendre un dernier hommage.

Nous avons appris il y a quelques jours les décès du papa et du grand-père de notre collègue Julien FREYBURGER, survenus les 22 et 23 janvier dernier. Les célébrations se sont tenues dans le cadre de la plus stricte intimité voulue par la famille.

Nous présentons et je présente en votre nom à toutes et à tous aux familles de M. Jean-Marie RAUSCH et à celle de notre collègue Julien FREYBURGER nos plus sincères condoléances.

## MUTATIONS ET NOMINATIONS

**M. LE PRESIDENT.-** Dans ce cadre, le Général Stéphane OTTAVI, Commandant de la région de la gendarmerie du Grand-Est et Commandant de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Est, a fait ses adieux aux armes le 8 décembre dernier. Le Général de Corps d'Armée Olivier KIM lui succède et a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> janvier dernier.

## ALLOCUTION DU PRESIDENT

**M. LE PRESIDENT.-** Mes chers Collègues,

Cette première Réunion Trimestrielle de l'année se situe dans la continuité des Débats d'Orientations Budgétaires de décembre dernier. Cette session incarne, comme chaque année, le temps fondateur et démonstrateur de notre politique départementale.

Au-delà des réponses que nous devons apporter aux grandes questions du quotidien, nous devons aussi démontrer la traduction budgétaire de nos politiques stratégiques départementales pour une Moselle encore meilleure. Nous sommes sur la ligne de départ de cette année 2024 qui va entamer une course de fond collective.

Mes chers collègues, dans chacune des travées de cette Assemblée, je sais compter sur votre détermination, votre engagement et votre volonté à nous faire gagner cette course vers le succès pour la Moselle.

Si vous me le permettez, j'aimerais entamer mes propos liminaires par quelques mots d'Alexis de TOCQUEVILLE, magistrat, écrivain, homme politique et précurseur de la sociologie du début du 19<sup>ème</sup> siècle. Il disait : « *La culture de la terre promet à ses efforts des résultats presque certains, mais lents. On ne s'enrichit que peu à peu avec peine. L'agriculture ne convient qu'à des riches qui ont déjà un grand superflu ou à des pauvres qui ne demandent qu'à vivre* ».

Qu'en est-il aujourd'hui de ceux qui, loin de s'enrichir, et au-delà de la richesse du cœur, de la passion pour leur terre et le goût pour le travail bien fait, sont appauvris au point de perdre l'espoir d'en attendre la survie ?

Vous l'avez constaté comme moi, la grogne légitime et inquiétante des agriculteurs de France s'amplifie de jour en jour et je voudrais à l'occasion de cette ouverture de session leur témoigner, en votre nom à toutes et à tous, tout notre soutien.

Au-delà de ce message sincère, à nous d'apporter d'autres réponses, relevant de notre niveau de compétence. A ce titre, nous continuerons à être déterminés, à protéger les terres et à soutenir nos agriculteurs, comme nous l'avons déjà fait avec notre Plan Sécheresse suite aux fortes chaleurs qui ont anéanti une partie de leur production.

Nous ferons prochainement un bilan sur ce dispositif qui, avec 268 dossiers reçus et éligibles, a permis d'octroyer et de verser pratiquement un million d'euros d'aides en leur direction. Mais notre soutien aux filières ne s'arrête pas là.

En dehors de ce plan, c'est autant d'argent que nous apportons en soutien dans l'aide aux jeunes agriculteurs, toujours plus nombreux à nous solliciter. Nous agissons également dans la lutte contre la désertification vétérinaire, véritable problème pour toute la filière d'élevage. Nous les aidons aussi lorsque nous servons, dans nos cantines de nos collèges, des produits issus des circuits courts. Nous avons commencé par la « Baguette Moselle », et poursuivons cette action avec les produits de la filière viande bovine avec nos accords engagés courant 2023 que nous voulons amplifier dans les prochaines années.

L'enjeu n'est pas qu'économique car le « bien manger », c'est d'abord une affaire de culture alimentaire à transmettre à nos enfants et un vecteur d'une vie pleine, saine et équilibrée. C'est pourquoi, je vous proposerai de reconduire l'effort particulier qui a été consenti depuis plusieurs années pour notre restauration scolaire afin de maintenir à 3,60 € le prix du repas payé par les familles. Nous financerons, par le budget départemental et tant que nous le pourrons, la charge résiduelle qui représente annuellement plus de 15 millions d'euros.

L'Histoire se répète inlassablement et les Jacques, si vous me pardonnez l'expression, sont toujours le signe poignant d'un pouvoir central éloigné de la terre, éloigné de la population. Pouvoir central qui devrait au contraire mettre en œuvre une action publique incarnée en deux mots : pragmatisme et humanisme.

Le pragmatisme, c'est la manière de répondre simplement, avec efficacité à des demandes pourtant simples de pouvoir vivre dignement en produisant, dans de bonnes conditions, de la valeur ajoutée, au service de nos populations. Notre belle France, au fil des décennies, s'est malheureusement bureaucratisée. Elle produit, à ses dépens et à outrance, de la règle et de la contrainte. Nous devons rester vigilants afin qu'elle ne perde pas le sens de l'action publique et ne devienne peu à peu une idiocratie.

L'humanisme, c'est ce qui guide notre action. L'homme ne doit pas nourrir l'administration mais c'est bien cette dernière qui doit être au service de nos concitoyens ! Notre préoccupation lorsqu'un drame survient n'est pas de savoir pourquoi nous ne pouvons pas aider nos concitoyens mais comment nous pouvons les soutenir. Et si nous n'avons pas les outils ou les leviers pour agir, il nous faut les imaginer, les créer, les inventer et enrayer cette frénésie de productivité législative et réglementaire qui asphyxie notre Nation.

A nous de tout faire pour que la Moselle reste terre de pragmatisme et d'humanisme que nous devons aux Mosellans. Cette collectivité doit ainsi avoir confiance en l'avenir. Mais dans un contexte d'incertitude et de doute qui inclut l'ensemble des collectivités, il n'est pas simple d'assumer une stratégie financière.

La conjoncture est délicate, complexe et elle nous demande de la prudence car nous faisons face à une dramatique stagnation des dotations de l'Etat, à une augmentation inquiétante des dépenses sociales, énergétiques et structurelles ; et nous faisons face à une inflation qui ne cesse de croître, à l'envolée des coûts des emprunts et au tassement des marchés immobiliers et donc de nos DMTO. Je vous rappelle que c'est moins de 31,3 M€ de recettes en 2023.

La crise est malheureusement devenue la règle mais grâce à une constante rigueur de gestion, nous pouvons maintenir un cap financier prudent et attentif mais réellement ambitieux. Le budget va ainsi atteindre pour cette année 2024 le montant record de 1 035,7 M€, en augmentation de 4,4 % par rapport à 2023 où nous étions à 991 M€ de budget.

Plus précisément :

- Nos dépenses de fonctionnement devraient atteindre le montant de 862,6 M€, soit une augmentation de 5,55 %, soit plus de 45,4 M€ d'augmentation de nos dépenses de fonctionnement.
- Nos dépenses d'investissement, quant à elles, devraient approcher les 230 M€, soit une augmentation de 1,03 % par rapport à 2023.

Nous avons subi la disparition des recettes fiscales, remplacées par une fraction de TVA qui se substitue à la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises. Nous continuons pour autant à maîtriser notre dette avec un montant de 556 M€.

François SAUVADET, Président de Départements de France, alertait encore lors des vœux de l'association il y a quelques jours : « *Jamais autant de clignotants sont passés au rouge, et pourtant les Départements sont toujours en première ligne* ». Contrairement à l'un des socles de la Constitution, nous avons perdu la libre-administration de nos collectivités départementales. Nous n'avons plus de marge de manœuvre, plus de levier fiscal.

Nous subissons mois après mois, année après année, l'étouffement par les moyens qui se tarissent, l'abondance des charges qui nous asphyxie lentement. Nous sommes victimes d'une reprise en main sournoisement organisée et programmée de nos compétences. L'avenir s'assombrit pour les Départements, pourtant la collectivité des solidarités humaines et territoriales. Tout cela est en train de se jouer sans que nous ne puissions rien faire.

C'est véritablement inacceptable !

L'Etat central ne prend pas suffisamment conscience de l'ampleur du mal qui se développe, ni la mesure de la crise sociale et politique qui s'installe durablement dans notre pays au point d'enkyster la société. Les collectivités territoriales ne pourront pas éternellement compenser et combler le déficit d'actions publiques d'un Etat de plus en plus centralisateur, de plus en plus technocratique. Nous attendons qu'il prenne ses responsabilités. Nous attendons qu'il nous rende les moyens d'être en première ligne et de faire en sorte que les comptes y soient enfin !

Ayons la clairvoyance, la lucidité et la perspicacité de laisser enfin les élus territoriaux exercer pleinement les responsabilités et les compétences qui leur sont dues par la loi ! Ayons les moyens et les leviers nécessaires pour une France de la tolérance, de la proximité, de la fraternité et de la concorde !

Malgré ces difficultés qui s'amoncellent, nous continuerons d'être solidaires avec les autres collectivités mosellanes, notamment dans notre politique d'aides envers les communes et les E.P.C.I. Faute d'indexation, ces collectivités subissent aussi cet effet ciseau tant redouté de la D.G.F. sur l'inflation, croisé avec une augmentation des dépenses, notamment du coût des énergies et des matières premières.

A travers notre dispositif AMBITION MOSELLE, nous avons soutenu 560 collectivités pour presque 83 M€ de subventions distribuées. Cela permet de réelles retombées économiques pour les entreprises de Moselle, tout en améliorant le cadre de

vie des habitants de notre département. Il s'agit là de renforcer notre politique d'aménagement des territoires de Moselle. Ces soutiens sont nécessaires si nous souhaitons maintenir une dynamique démographique positive de façon globale, qui n'est toutefois pas satisfaisante au regard de la fragilité et des projections démographiques de l'INSEE évaluant le décrochage puis la chute de l'évolution de la population de la Moselle d'ici à 2050-2070.

J'évoquais avec vous les cantines car le collège, c'est une deuxième maison pour de nombreux collégiens. Si la qualité du service public n'est aujourd'hui pas à la hauteur, comment peuvent-ils devenir des citoyens accomplis ? C'est en cela que le collège, mais nous pourrions élargir ce débat sur l'école républicaine en général, représente un sanctuaire à préserver, un lieu essentiel pour un territoire, impactant indéniablement la qualité de vie des familles mosellanes. Le Plan Pluriannuel d'investissement pour les Collèges adopté lors de la 3<sup>ème</sup> Réunion Trimestrielle de 2020 est une réponse volontariste en la matière en visant la reconstruction des 10 collèges dont je ne rappellerai pas la liste que je vous ai déjà présentée et que nous avons adoptée à plusieurs reprises.

L'année 2024 sera également consacrée à la poursuite des travaux de :

- rénovation des toitures des collèges de BOULAY, FLORANGE, METZ Jules Lagneau ;
- reconstruction des demi-pensions des collèges de LORQUIN et ALBESTROFF ;
- reconstruction des collèges de SAINT-AVOLD et de STIRING-WENDEL où nous allons enfin engager les chantiers.

Nous consacrerons également cette année à l'élaboration d'un premier marché global de performance regroupant les 4 premiers collèges concernés par la rénovation énergétique.

Avec nos 90 collèges publics et nos 11 collèges privés, nous investissons sur l'avenir. Nous préparons le terrain pour donner à notre jeunesse les bonnes conditions de s'épanouir, d'apprendre en leur donnant les clés pour avoir les capacités de surmonter les défis qui les attendent, à savoir :

- La citoyenneté et le bien-vivre ensemble, dans une Moselle unie ;
- L'apprentissage de la langue de notre voisin, dans notre Eurodépartement ;

- L'innovation écologique, numérique et scientifique ;
- L'ouverture artistique et culturelle ;
- La pratique d'activités physiques.

Tout cela commence dès l'école, et en particulier dès le collège où nous préparons déjà leur vie de citoyen et d'étudiant. Cela s'est traduit par la mise en place et l'adoption en décembre 2023 de notre « Schéma de la Moselle pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche ». Il établit des objectifs clairs tout en tissant un véritable lien entre les partenaires publics et privés, pour favoriser l'établissement d'un écosystème performant à destination de nos presque 30 000 étudiants.

Je l'ai encore évoqué ce mercredi lors des vœux aux corps constitués, il est important que nous mobilisions toutes nos énergies pour mettre en œuvre cette stratégie qui nous est chère autour de cette exclamation impérative : « Viens ! Reste ! Reviens ! » :

- « Viens chez nous ! » C'est être suffisamment attractif pour attirer de jeunes talents extérieurs ;
- « Reste », c'est maintenir les jeunes en Moselle. Nous pouvons citer la plateforme à destination des élèves de 3<sup>ème</sup> pour trouver un stage auprès des entreprises mosellanes. Cela permet de tisser des liens et de les intégrer au territoire, de leur donner envie d'apprendre, de se former ici et non ailleurs ;
- « Reviens », c'est reviens chez toi, c'est faire revenir ceux qui ont bénéficié d'une formation et d'une expérience acquise ailleurs.

Notre département doit être en capacité d'accompagner la création des nouveaux talents et de réussir à les garder chez nous. Ces jeunes qui entrent dans nos collèges doivent en sortir avec l'image d'une Moselle qui est une terre d'avenir pour eux, où il fait bon vivre et surtout s'épanouir.

L'attractivité de notre territoire se joue aussi sur le plan culturel et touristique. Nous sommes soucieux d'accroître l'accès à nos lieux de culture et de mémoire pour lesquels chacun peut trouver un écho à ce qui fait la richesse et l'histoire de la Moselle. C'est à ce titre que nous serons au rendez-vous de la commémoration du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération.

Promouvoir notre culture sous toutes ses formes, c'est :

- Encourager les pratiques amateurs pluridisciplinaires ;
- Financer des festivals ;
- Soutenir les acteurs culturels structurants du territoire ainsi que des compagnies professionnelles.

2024, c'est aussi l'occasion de décliner nos Olympiades culturelles pour faire en sorte que la Culture « Prenne le relais » pour que sport et culture se passent le même témoin ! Nous ferons en sorte de faire dialoguer les émotions du sport avec celles de l'art dans nos huit sites « Passionnément Moselle » qui, année après année, nous ont montré le succès de leurs programmations.

Élément incontournable de notre politique culturelle, le développement, en 2024, de la lecture publique visant à relancer les réseaux des établissements publics de lecture afin d'insuffler une nouvelle dynamique. Cela s'est particulièrement illustré lors de la distribution par chacune et chacun d'entre vous, que je tiens à remercier, de la bande dessinée *Jeunes et Citoyens de Moselle* au sein de nos collèges. Une opération à grand succès qui permet à nos collégiens de revenir sur le rôle de l' élu local et national, sur l'histoire de la Moselle ou encore sur les droits et les devoirs de chacun en tant que citoyen. C'est une porte d'entrée à la citoyenneté par un moyen qui leur parle et qui leur est accessible.

La Moselle, c'est également un territoire de progrès et de solidarité. Je le rappelais en préambule, notre département doit garder l'épanouissement des Mosellans à l'esprit et venir en aide aux plus fragiles. Dans nos missions, la santé occupe la plus haute marche du podium des préoccupations quotidiennes des familles mosellanes. C'est pourquoi, nos collègues les Docteurs KHALIFE et CUNY nous présenteront dans les semaines à venir des propositions opérationnelles dédiées au déploiement de solutions territoriales en la matière et dans le cadre du COPIL SANTE mis en place depuis 18 mois.

Dans nos missions de solidarité, la situation est sous tension dans plusieurs secteurs.

Tout d'abord, les Mineurs Non Accompagnés : 609 enfants sont arrivés en Moselle depuis janvier 2023 dont 66 en décembre. Ils étaient 449 fin 2022.

Nous connaissons également une saturation des places d'accueil d'urgence, ce qui impacte le budget départemental, malgré des ouvertures d'un nouveau bâtiment à VIGY et d'utilisation du centre de loisirs à ARRY.

Les EHPAD connaissent aussi une situation financière critique qui nous oblige à allouer des moyens financiers complémentaires.

A cela, nos demandes de lits supplémentaires en faveur des personnes âgées et des personnes en situation d'handicap restent toujours sans réponse.

Nous avons décidé pour 2024 une augmentation importante des taux directeurs dans les établissements pour personnes âgées, avec une valeur du point de dépendance qui passera de 7,12 à 7,28.

En outre, le budget consacré aux personnes âgées passera de 55,3 M€ à 57,8 M€.

Les Bénéficiaires du RSA ont connu, quant à eux, une diminution de leur nombre dans la période de janvier à décembre 2023 de l'ordre de 3 %. Ils sont à présent un peu moins de 24 000 personnes, ce qui nous conforte dans notre politique volontariste et innovante en la matière.

C'est pourquoi, le budget en fonctionnement consacré aux politiques sociales s'élèvera désormais à 545,2 M€, soit une augmentation de 21,6 M€, à savoir 4,1 % avec des axes prioritaires comme :

- 137,4 M€ pour la protection de l'enfance, en hausse de 13,9 M€, soit 11,3 % ;
- 228,4 M€ pour l'autonomie, en hausse de 9,9 M€, soit 4,5 % ;
- et 150 M€ pour l'allocation RSA, au même niveau que pour 2023.

Ces politiques de solidarité sont importantes pour notre département. C'est l'âme de notre action. Nous nous en portons acteur et défenseur.

Pour les politiques qui nous sont dévolues ou que nous revendiquons, nous pouvons évoquer bien naturellement l'accès au logement et le chiffre de 48 500 logements vacants qui ne cesse de nous interpeller. Il ne s'agit pas de laisser ce chiffre au stade de diagnostic, mais bien de réagir énergiquement et collectivement.

Il nous faut :

- Territorialiser les éléments de ce diagnostic ;

- Imaginer les outils à mettre en place ;
- Engager les procédures ;
- Développer des partenariats opérationnels et pragmatiques avec tous les acteurs de l'habitat ;
- et y dédier des moyens adaptés.

Nous continuerons à agir avec pragmatisme pour répondre aux crises et préoccupations des Mosellans. Ainsi, nous nous attellerons à répondre à la préoccupation croissante des mobilités.

Pour cette année 2024, notre politique en direction des réseaux et des infrastructures se concentrera autour de grands principes :

- Améliorer le réseau routier départemental ;
- Prendre en compte l'état du patrimoine de nos ouvrages d'art ;
- Promouvoir et développer tous les modes de déplacement ;
- et enfin poursuivre la transition numérique et ses usages.

Cette longue liste demande un effort collectif partagé car, pour le moment, le compte n'y est pas. Si nous avons compris que le financement du projet de la RN4 se réaliserait au profit du prélèvement par la Région de la taxe carbone, celui de la fin du chantier de la VR52 reste à négocier. Les discussions sont malgré tout bien engagées.

Pour le dossier du maillage ferroviaire de proximité, nous sommes là aussi engagés avec conviction et détermination mais toujours dans l'attente des futures réponses.

C'est aussi cela la Moselle combative, celle qui fait face aux obstacles, de la même façon que nos sportifs dans le cadre des Jeux Olympiques de 2024 qui se préparent, et nous avons à lutter au quotidien pour être prêts le jour J.

Notre département reste un modèle et une référence de cet état d'esprit sportif. La Moselle se prépare. C'est aussi pour cela que nous sommes reconnus dans l'organisation de l'accueil et de l'étape du passage de la flamme le 27 juin prochain. Cette flamme brûle en nous et nous pousse à nous battre, à garder cette endurance pour avancer vite, ensemble et loin. Vous le savez comme moi, cette année 2024 sera grandiose et articulée dans tous nos champs d'actions autour des Jeux Olympiques et

Paralympiques mais plus généralement autour de la question du sport. Ce n'est pas pour rien que la Moselle a été un des tous premiers départements de France à avoir obtenu le label « Terre de Jeux ».

Ces Jeux Olympiques et Paralympiques seront également l'occasion :

- De lancer le 1<sup>er</sup> festival du film sportif ;
- De valoriser nos partenariats internationaux avec l'accueil et la contractualisation de délégations et fédérations internationales olympiques et paralympiques ;
- De désigner nos porteurs de la flamme, ces héros qui incarnent la Moselle ;
- D'élaborer une programmation culturelle axée autour du sport dans nos lieux de culture ;
- De promouvoir le sport santé ;
- De pratiquer l'insertion professionnelle en renforçant la confiance en soi par la pratique du sport ;
- De transmettre des valeurs comme le bien-vivre ensemble, la tolérance et le respect.

Cette année 2024 sera riche pour nous en événements, en passions et en actions aussi multiples que diverses dans son développement. Elle devra s'articuler avec les contraintes budgétaires qui s'imposent aux Départements et dont nous devons nécessairement débattre.

Je vous l'ai dit, nous devons rester solidaires, humanistes et pragmatiques.

Nous devons chercher les meilleures solutions, ensemble, pour aider nos concitoyens à traverser les crises qu'ils devront surmonter cette année, mais également les années suivantes. Cela ne doit pas nous faire oublier que 2024 sera une belle année olympique et paralympique, riche en opportunités pour nos territoires et qui laissera un héritage derrière elle que nous saurons cultiver une nouvelle fois ensemble. Par notre engagement, par notre ambition, par nos actions, nous allons, ensemble mes chers collègues, marquer l'histoire de la Moselle d'une empreinte indélébile celle que nous allons produire en cette année 2024.

Je vous remercie de votre attention.

*(Applaudissements)...*

## **COMMUNICATION**

**M. LE PRESIDENT.-** Vous trouverez sur votre pupitre un livret retraçant l'histoire de notre droit local et ses principaux domaines d'application. Ce document a été élaboré par l'Institut du Droit Local Alsacien Mosellan.

Je vous encourage à le parcourir et à l'apprendre. Nous ferons une interrogation.

Il est intéressant parce que l'on parle beaucoup du droit local et on n'en mesure pas les conséquences dans tous les actes de notre vie quotidienne. Je crois qu'il est important que nous en prenions véritablement conscience puisque l'on a aujourd'hui quelques combattants quelquefois un peu particuliers contre ce droit local qui verraient bien, soit s'en approprier une partie, soit en réduire l'opportunité dans notre vie au quotidien. Donc, voyez bien que c'est tout au long de notre vie pratiquement de jour en jour que nous pouvons apprécier la qualité de ce droit local qui, à mon avis, ne devrait pas être réduit sur notre territoire mais élargi sur le territoire national parce qu'il en va, là aussi, de l'amélioration de la situation et de la qualité de vie de nos concitoyens.

Vous aurez également le fascicule du schéma des achats responsables mosellans 2023/2025 vous permettant d'affirmer et de structurer les ambitions de notre département afin de renforcer la performance économique de la commande publique, d'accélérer la transition écologique et énergétique des territoires et de favoriser la commande publique inclusive et socialement responsable.

Vous aurez également le document de suivi annuel des actions départementales. Ce document vous propose comme chaque année un récapitulatif précis des subventions et des opérations qui ont été versées sur vos cantons respectifs. Cette édition 2023 synthétise les sommes mandatées entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2023. Je vous encourage à conserver ce document qui est à la fois un recensement, un document de référence et qui devrait avoir, à mon sens, une capacité de pouvoir vous projeter en 2028.

## **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA 4<sup>EME</sup> REUNION TRIMESTRIELLE DE 2023**

**M. LE PRESIDENT.-** Avez-vous des remarques particulières, ce document vous a été transmis le 10 janvier dernier ? (*Non*)

Le compte rendu est donc adopté.

## **ORDRE DU JOUR**

**M. LE PRESIDENT.-** Je vous ai adressé les 16 et 26 janvier dernier 37 rapports figurant à l'ordre du jour, dont le projet de Budget Primitif de 2024.

Je m'adresse à Mesdames et Messieurs les Présidents des commissions.

Etes-vous d'accord sur la ventilation de ces rapports ? (*Oui*)

Nous vous transmettrons naturellement les dossiers et rapports, et vous aurez à les étudier après la suspension de cette séance.

## **PROGRAMME DE LA SESSION**

**M. LE PRESIDENT.-** A l'issue de cette suspension, les commissions seront appelées à étudier et à apporter leur avis sur chacun des rapports qui leur sera présenté.

A 14h30, nous nous reverrons en séance publique pour le dépôt éventuel de propositions de vœux et de questions orales ainsi qu'à l'examen de la recevabilité et la ventilation dans les commissions de ces questions.

Mardi sera consacrée également au travail des commissions à l'initiative de leurs présidents.

Mercredi, je réunirai et je rencontrerai le Conseil Départemental des Remplaçants, Remplaçants qui viennent de façon assez soutenue et nombreux à cette réunion, et qui sont tout à fait intéressés des éléments qu'on leur fournira. Pour mémoire, nous aurons à étudier le Budget Primitif 2024, à parler de la politique départementale d'attractivité, de la politique départementale en faveur de la jeunesse et du sport, et avec un point d'actualité sur Paris 2024. Nous évoquerons également les sites Passionnément Moselle et la lecture publique dans le bilan 2023 et les perspectives 2024.

A 14 heures 30, il n'y aura pas de Conseil Départemental des Jeunes mais une réunion de travail qui se tiendra ici dans cet hémicycle.

Jeudi, nous nous réunirons à 9 heures pour étudier l'ensemble des points qui sont inscrits à notre ordre du jour et nous reprendrons les débats à 14 heures. Puis, nous serons vendredi matin réunis à 9 heures si nous n'avons pas été au bout de l'analyse et des délibérations des points qui nous sont présentés.

## **SUSPENSION DE SEANCE**

**M. LE PRESIDENT.-** S'il n'y a pas d'autres questions, je lève la séance et vous renvoie vers vos commissions.

Merci beaucoup.

## **REPRISE DE LA SEANCE A 14 HEURES 30**

## **DEPOTS DES PROPOSITIONS, VŒUX, QUESTIONS ORALES**

**M. LE PRESIDENT.-** Je vous propose de faire le tour de l'hémicycle pour écouter vos propositions de vœux, de souhaits.

*(Appel des noms dans les travées) ... (pas de proposition).*

Merci beaucoup. Bon travail en commission pour certains.

A demain, sinon à jeudi.

*La séance est levée à 14h45.*



# CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA MOSELLE

## 1<sup>ère</sup> Réunion Trimestrielle de 2024

Séance du jeudi 1<sup>er</sup> février 2024

Présidence de M. Patrick WEITEN

Secrétaire de séance : Mme Patricia ARNOLD

### OUVERTURE DE LA SEANCE

*(La séance est ouverte à 9 heures.)*

**M. LE PRESIDENT.**- Mes chers collègues, je vous souhaite à toutes et à tous la bienvenue.

Je déclare ouverte cette séance qui nous permettra d'aborder tous les points inscrits à l'ordre du jour, en l'occurrence 37 rapports dont un rapport important qui est celui du Budget Primitif de l'année 2024.

### LISTE D'EMARGEMENT ET DES DELEGATIONS DE VOTE

**M. LE PRESIDENT.**- Je dois vous faire part des absences de :

- M. CUNAT qui a donné procuration à M. FREYBURGER
- Mme ARNOLD à partir de 11h15 à M. FRANÇOIS
- Mme LORIA-MANCK à partir de 12h30 à M. SCHUH
- Mme GOSSÉ à M. REICHELLED qui va arriver
- Mme BOUSCHBACHER à Mme TONIN
- Mme AMBROSIN-CHINI à M. CORRADI

## **EXAMEN DES RAPPORTS DU PRÉSIDENT**

**M. LE PRÉSIDENT.**- Je vous propose d'aborder les points sachant que nous passerons le point budgétaire en dernier, à la fin des études des autres points qui composent ce budget que nous adopterons, je l'espère.

### **I-1 GESTION DE LA DETTE - INSTRUMENTS DE COUVERTURE**

**M. WEIS**, rapporteur.

*(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)*

C'est un point qui revient annuellement. Pour les aspects techniques, on peut rester à votre disposition. Il faut peut-être souligner que le Département de la Moselle, l'an passé, a quand même réussi à débloquer un emprunt inférieur à 1 % contrairement aux hausses du marché par l'anticipation des services et également sur les conseils vigilants du Président de la Commission. Je tenais à le souligner.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Merci. Des réactions ? *(Non)*

Une opposition ?

Abstention ?

Unanimité, je vous remercie.

### **I-2 INFORMATION DE L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE SUR LES ACTES EFFECTUÉS EN APPLICATION DE LA DÉLÉGATION AU PRÉSIDENT EN MATIÈRE DE RÉALISATION D'EMPRUNTS ET D'OPÉRATIONS UTILES À LEUR GESTION - PRÉSENTATION DE LA STRATÉGIE D'ENDETTEMENT**

**M. WEIS**, rapporteur.

*(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRÉSIDENT.**- Des réactions ?

Monsieur LEBEAU.

**M. LEBEAU.**- Monsieur le Président, chers collègues, ce rapport permet de saluer, s'il fallait le faire encore une fois, la gestion rigoureuse de notre Assemblée. Pour la huitième année consécutive, l'encours de la dette diminue en 2023 alors que les DMTO (Droits de Mutations à Titre Onéreux) ont baissé de plus de 31 M€. C'est un exploit et il faut le souligner.

En 8 ans, le Département de la Moselle a vu passer son encours de dettes de plus de 720 M€ à 555 M€ au 31 décembre 2023. Dans le même temps, nous avons perdu notre autonomie fiscale. Nous avons connu une explosion des dépenses sociales qui sont le cœur de notre activité. Nous avons aussi connu la hausse des taux. Tout cela démontre la gestion extrêmement rigoureuse de notre assemblée.

Il faut aussi dire que l'on a maintenu l'investissement à des niveaux record. En 2022 et 2023, ce sont plus de 120 M€ d'investissement qui ont été faits. Nous avons, malgré la gestion rigoureuse, permis de préparer l'avenir grâce à l'investissement. Comme le disait le rapporteur, je tiens à saluer l'Equipe Finances du Département parce que ce rapport démontre la maestria de votre équipe, Monsieur le Président -et je tiens à le souligner- de votre Directeur Général Adjoint, Pierre SCHERER, et la capacité d'anticipation de cette équipe. Il fallait en avoir la vision. En novembre 2023, nous avons tiré un emprunt à taux fixe sur 20 ans, à 0,93 %. Cela veut dire que, grâce à cet emprunt à taux fixe à 0,93 % sur 20 ans, ce sont plusieurs millions d'euros d'économie de fonctionnement que nous ferons sur la durée de l'emprunt.

C'est pour cette raison que l'on appelle cela une gestion rigoureuse. Je tenais à le souligner et à remercier la qualité des services.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

**M. LE PRESIDENT.**- D'autres réactions ?

**M. FOURNIER.**- Je tenais à remercier M. LEBEAU pour cette démonstration de maestria.

Il vient de faire la preuve que si l'on a de la marge, on peut dépenser plus dans certains secteurs. C'est logique. Et quelque part, cela dégage des marges de manœuvre.

Merci, Monsieur LEBEAU.

*(Rires)...*

**M. LE PRESIDENT.**- Ce n'est pas parce que l'on a fait des efforts qu'il faut dépenser plus. Il faut dépenser mieux. Ce n'est pas la même chose. Si l'on dépense plus, alors que l'on sait que nous avons quelques moments et éléments perturbants, il faut garder raison comme vous le dites souvent, Monsieur le Président et il faut souvent essayer

d'évaluer la façon d'aborder les choses et de se conserver des marges de manœuvre pour les années à venir.

Cette année, vous le verrez bien au budget 2023 moins 30M€ en recettes et 40 M€ de plus en dépenses. Il faut, malheureusement, le prévoir. Donc, sachons raison garder.

Nous pouvons passer au vote.

Une opposition ?

Abstention ?

Unanimité, je vous remercie.

### **I-3 REPARTITION DE LA TAXE D'AMENAGEMENT ENTRE LES ESPACES NATURELS SENSIBLES ET LE CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT POUR 2024**

**M. LE PRESIDENT.**- Mme REBSTOCK quitte la salle, car elle est présidente du CAUE et ne peut donc pas participer aux délibérations.

**M. WEIS**, rapporteur.

*(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRESIDENT.**- Des réactions ?

C'est un peu une délibération que l'on prend à l'aveugle puisque nous vous demandons de voter des taux. Généralement, quand on paie du personnel, on ne paie pas en pourcent, on paie en euro. A l'époque où je siégeais sur les bancs de l'Assemblée Nationale, j'avais essayé de faire passer un amendement sur un texte législatif pour que les Départements puissent subventionner une filiale qui est le CAUE, tous départements confondus, permettant à ce CAUE, de pouvoir élaborer un budget. Malheureusement, des courants contraires ne nous ont pas permis de faire prospérer cette proposition. Et on a continué, sauf une année, nous l'avons fait ici puisque l'on avait délibéré sur une subvention et l'année d'après, le Préfet nous avait alertés en disant que l'on ne pouvait plus verser une subvention au CAUE comme on le fait pour les autres mais que l'on devait fixer un taux. Pourquoi à l'aveugle ? Parce que nous sommes incapables, aujourd'hui, de savoir quel sera le produit de la taxe d'aménagement. Personnellement, je pense que ce produit va largement diminuer puisque la taxe d'aménagement est payée à partir du moment où il y a un permis de construction ou d'extension, ce qui

remplace le foncier bâti sur deux années puisque les personnes sont exemptées du foncier bâti.

Donc, on ne sait pas. Il y a eu de bonnes années. Pratiquement toutes les années précédentes ont été très bonnes puisque le marché de l'immobilier fonctionnait bien. Il y avait un paiement important de cette taxe d'aménagement. Et vous vous souvenez que je vous avais dit -et je le dis aux plus anciens- que l'on divise par deux le pourcentage de la taxe d'aménagement puisque l'on était passé de 2 % à 1 % ; là aussi pour soutenir le BTP. C'était une charge un peu lourde pour ceux qui étaient concernés. Généralement, ils n'intégraient pas dans leurs projets le paiement de la taxe d'aménagement. Par contre, ils intégraient l'exonération de la taxe sur le foncier bâti. Cela a créé quelques déboires quelquefois auprès de nos concitoyens. Donc, on avait divisé par deux cette taxe. Je ne sais pas si cela a eu des conséquences mais au moins il n'y avait pas la double pénalité qui s'abattait sur les épaules de nos concitoyens.

Ceci a permis au CAUE de faire quelques réserves puisque les produits étaient plus importants que ceux qu'ils avaient imaginés. Nous arrivons à un point aujourd'hui où effectivement ils ont des réserves. Le but du financement de nos filiales n'est pas qu'elles fassent des réserves alors qu'à notre niveau nous nous endettons.

Par contre, il faut signaler, avant que nous passions au vote, que naturellement s'il devait arriver l'inadmissible, c'est-à-dire qu'il y ait une réduction importante du produit de cette taxe, il faudra que nous soyons aux côtés du CAUE pour éventuellement leur mettre le parachute financier sur le dos si cela était nécessaire.

Aujourd'hui, le CAUE s'est bien développé. On a de plus en plus d'adhérents à nos côtés puisque l'on est dans des démarches où il y a une adhésion des collectivités locales, communes et intercommunalités. Le CAUE a tout à fait retrouvé sa place à côté de MATEC. Là aussi, lorsqu'on est adhérent de l'un, on peut être adhérent de l'autre ; on peut bénéficier ensuite des services adaptés. Après, on est dans la complémentarité du service. L'architecture, l'urbanisme et l'environnement, c'est le CAUE ; toutes les opérations d'aménagement du territoire, c'est MATEC. Dans ce cadre-là et à ce titre-là, je voudrais signifier à la présidence, lorsqu'elle reviendra, que naturellement nous serons à ses côtés si jamais il devait y avoir quelques turbulences, sachant qu'à mon avis ce ne sera pas le cas pour 2024 eu égard aux moyens qu'ils ont à disposition. On peut donc voir venir sans inquiétude mais il faut rassurer aussi le personnel qui pourrait nourrir quelques inquiétudes s'il constatait que le pourcentage diminue. Ce n'est pas notre

volonté ; on souhaite continuer à investir dans les espaces naturels sensibles aussi ; il faut le dire c'est notre politique environnementale avec des moyens dédiés. Pour nous, il est important de continuer à consommer ces moyens dans une politique de transition énergétique et écologique.

Nous pouvons passer au vote.

Une opposition ?

Abstention ?

Unanimité, je vous remercie.

*(Retour de Mme REBSTOCK)*

#### **I-4 PERSONNEL DEPARTEMENTAL - SUBVENTION A L'AMICALE DU PERSONNEL DU DEPARTEMENT DE LA MOSELLE**

**M. SCHULER**, rapporteur.

*(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRESIDENT.**- Des réactions ? *(Non)*

C'est une façon de démontrer, Monsieur le Directeur Général, toute la satisfaction que nous avons quant au travail de l'ensemble de nos équipes. Là, on est dans une dimension sociale puisque cette Amicale intervient pour encore créer du lien au sein de ces 150 métiers que représente l'administration départementale.

Une opposition ?

Abstention ?

Unanimité, je vous remercie.

#### **I-5 PERSONNEL DEPARTEMENTAL - CREATION ET SUPPRESSION D'EMPLOIS - MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS**

**M. SCHULER**, rapporteur.

*(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRESIDENT.**- Des réactions ?

Monsieur LEBEAU.

**M. LEBEAU.-** Je voudrais juste montrer la volonté du Département de faire face aux besoins réels des services puisqu'il y a la création de 7 nouveaux emplois, les demandes étaient fortes et les capacités très faibles. L'arbitrage va forcément au départ sur le cœur de notre métier, le social, où vous avez accédé aux demandes.

Je voudrais aussi attirer l'attention sur la ré-internalisation de certaines compétences dont l'informatique où l'on ré-internalise ce qui était out-sourcé hier et notre attachement à faire en sorte que les sites Passionnement Moselle et l'activité -qui sera forte au niveau Terre de Jeux- soient forts avec les vacataires qui pourront être mis à disposition. Tout cela démontre, encore une fois, notre attachement à pouvoir faire plus et mieux.

Merci.

**M. LE PRESIDENT.-** Monsieur FOURNIER.

**M. FOURNIER.-** Monsieur le Rapporteur me fournit toujours la possibilité, par rapport à son argumentation effectivement raisonnée et raisonnable, de dire qu'elle est réversible : on peut toujours faire plus et mieux.

Merci.

**M. LE PRESIDENT.-** Je ne vous dirai pas ce que je pense.

*(Rires)...*

Merci de ces expressions. En effet, un emploi supplémentaire est un emploi sur la durée. Il faut en être conscient. Il faut répondre aux sollicitations des services, c'est légitime, aux sollicitations à la qualité du service que nous assumons. Après, il faut faire avec raison, ce qui n'est pas toujours facile de comprendre et de s'adapter aux aléas de notre environnement de la même façon.

Une opposition ?

Abstention ?

Unanimité, je vous remercie.

## **I-6 PERSONNEL DEPARTEMENTAL - CONDITIONS D'EXERCICE DES DROITS SYNDICAUX**

**M. SCHULER,** rapporteur.

*(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRESIDENT.**- Des réactions ? (*Non*)

Une opposition ?

Abstention ?

Unanimité, je vous remercie.

**I-7 PERSONNEL DEPARTEMENTAL - PRIME DE POUVOIR D'ACHAT  
EXCEPTIONNELLE**

**M. SCHULER**, rapporteur.

*(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRESIDENT.**- D'autres réactions ? (*Non*)

Depuis longtemps déjà, j'ai dit que je n'étais pas très favorable aux primes telles qu'elles se pratiquent. Il faudra que, dans ce pays, les questions de fonctionnement de nos institutions publiques et la façon d'envisager le personnel du service public soient abordées de façon globale et non par coup de primes, primes naturellement rarement prévues. Cette prime-là a été décidée par l'Etat sans aucune concertation avec les collectivités locales ou les associations représentatives mettant naturellement en difficultés les élus, les responsables des collectivités locales. On ne peut pas imaginer que l'on ait deux qualités de service public, un service public national et un service public territorial.

Il serait préférable de revoir complètement l'organisation des rémunérations de la fonction publique en général et que cela s'inscrive dans des points d'indice ou des révisions de points d'indice de façon globale et pas par des primes accordées « one shot ». On continue à distribuer des primes pour essayer de faire taire. Le problème, lorsque ces personnels arrivent à l'orée de leur retraite, celle-ci n'est pas calculée sur le salaire et les primes ; elle est calculée sur le salaire. Là, cela fait des marches très hautes à descendre et non pas à remonter. C'est insupportable. Personnellement, je pense que c'est irrespectueux envers nos fonctionnaires quel que soit leur grade.

En plus, on accorde ces primes en-deçà d'un certain niveau de rémunération. Là aussi, on fait une ségrégation qui n'est pas normale. Plus on le fera, plus on réduira les salaires en fonction du niveau de responsabilité. On va déresponsabiliser ensuite la fonction publique globalement. Personnellement, je trouve que c'est une mauvaise gestion. C'est une gestion à très courte vue et à très court terme. Une fois que cette

prime a été accordée, six mois après, elle n'est plus dans la conscience car elle est consommée. Si c'était quelque chose de durable, on aurait une fonction publique qui resterait attractive. Celui ou celle recruté(e) chez nous, ce n'est pas pour la prime qu'on lui aura versée au mois de janvier mais pour le niveau de rémunération que ces personnes auront tout au long de leur carrière. On ne leur donne pas de profil de carrière avec tout ce que cela représente, une hiérarchie qui correspond à la hiérarchie de l'action et pas uniquement au grade.

Je l'ai dit aux syndicats qui partagent tout à fait mon avis.

Malgré tout, on ne peut pas faire autrement ; on est pris dans une tenaille difficile à assumer. Nous devons accorder cette prime à l'ensemble des personnels qui peuvent en profiter, tant pis pour les autres.

Je ne pense pas, quand on est en dehors de ces clous-là, que l'on représente la richesse de la fonction publique. Je ne sais pas où l'on met cette notion de richesse ; ce pouvoir d'achat doit concerner l'ensemble de nos personnels à mon sens.

On oppose des gros salaires aux petits salaires qui doivent faire l'objet de revalorisation pour que ces emplois deviennent attractifs. Je vous rappelle que l'on a 120 emplois qui ne sont pas encore desservis par des recrutements que l'on ne trouve pas sur le marché. On n'est pas mieux qu'ailleurs : 120 emplois et on est en recrutement permanent.

Je vous propose, et on l'a négocié avec les syndicats avec un avis favorable unanime de la part de toutes les organisations syndicales qui composent nos relations sociales, de le faire à taux plein sachant que cela représente une dépense de 1,5 M€ dans le budget départemental.

Monsieur CUNY pour une explication de vote.

**M. CUNY.-** Pour apporter à vos propos tout mon soutien.

Aujourd'hui, on est dans une crise sociétale majeure où la fonction publique telle qu'elle est exercée est pour nous, je pense, le ciment indispensable à la cohésion sociale qui est malmenée. On la voit à travers la fonction territoriale ; on la voit à travers la fonction hospitalière ; on la voit à travers la fonction d'Etat. On ne peut plus continuer à saupoudrer des primes qui sont un leurre. Lorsque nos fonctionnaires arrivent à la retraite, ils s'aperçoivent avec ce qu'ils gagnaient, de l'écart entre le salaire brut et le salaire net. Il faudra un jour ou l'autre se pencher sur ce sujet. Peut-on encore accepter

dans notre pays d'avoir une telle différence entre le salaire brut et le salaire net ? C'est honteux.

Je rappelle que je sors de la fonction hospitalière où il y a encore des primes de chaussures, des primes de tartempion, on est complètement resté sur un système bloqué. Je plaide pour une fonction sur le statut fonctionnaire qui soit totalement réformé et très dynamique par rapport à ce cadran de rémunération absolument absurde.

Je suis resté en tant que maire de Thionville très silencieux sur les primes, j'ai préféré travailler sur les rémunérations. Quand prime il y a, il faut bien sûr le faire. Là, il est temps de taper du poing sur la table, les élus territoriaux, pour réformer le statut de la fonction publique qui, demain, ne sera plus attractif. Il faut être clair.

Aujourd'hui, on est obligé, à travers les rémunérations, de recruter des BAC+5, BAC+8 parfois avec des salaires quatre ou cinq fois inférieurs à ce qu'ils pourraient gagner dans le privé notamment dans la situation géographique où nous sommes, pas très loin de la frontière. Il faut vraiment remettre cela à plat. C'est indispensable.

On parlait de la rémunération hospitalière ; il y a eu le Ségur. C'est largement insuffisant. Comment peut-on maintenir des médecins, des infirmières avec des salaires de départ qui ont été revalorisés -c'est bien- aux alentours de 2 000 € alors que s'ils traversent la frontière ils gagneraient 4 500 €. Il faut remettre à plat tout le statut de fonctionnaire.

Je voulais donc apporter tout mon soutien à vos propos, Monsieur le Président.

**M. LE PRESIDENT.-** Monsieur FOURNIER.

**M. FOURNIER.-** C'est un éternel débat sur la fonction publique qu'elle soit étatique, hospitalière ou territoriale. C'est M. Anicet LEPORTE qui, en 1984, avait essayé de donner un cadre général à ces trois fonctions en les individualisant : Etat, hospitalière et territoriale.

Nous souscrivons toutes et tous ici à ces propos qui ont été dits sur la compétence et la juste redistribution ou distribution des salaires.

Il est à relever un fait c'est que le Gouvernement a pris une décision, comme vous dites, unilatérale pour l'Etat et la fonction hospitalière si l'on veut bien. Pour la territoriale, c'est laissé au libre-arbitrage et libre-choix des élus. Si des collectivités qui ont peut-être des problèmes financiers -je n'ai rien d'autre à dire à ce sujet- il y aura

manifestement des distorsions dans cette attribution. Cela ne peut engendrer que des divergences ou des rancœurs entre certaines communes.

Il est vrai que le point d'indice qui doit être à 4,63, si j'ai bonne mémoire est la solution pour revaloriser les salaires de la fonction publique. On ne mesure pas la technicité qu'il y a ces dernières années dans la fonction publique. Ce sont des métiers qui méritent d'être revalorisés parce que -vous l'avez souligné- les primes ne rentrent pas dans la retraite. La distorsion entre la retraite et le salaire avec les primes est assez conséquente, elle est très conséquente.

Merci.

**M. LE PRESIDENT.**- Puis, cela ne donne aucune visibilité budgétaire. Si l'on savait qu'il pourrait y avoir sur la rémunération des personnels de l'Etat, des collectivités ou l'hospitalière, une progression de 4 à 5 % par an, on saurait les gérer. Si vous avez des primes qui vous arrivent au bon vouloir des uns et des autres, c'est ingérable. En plus, ce n'est pas pour tout le personnel, ce qui rend encore l'exercice beaucoup plus compliqué alors que nous avons besoin d'expertise et d'engagement quel que soit le niveau. On laisse aux collectivités locales la capacité de ne pas payer la prime, ce qui veut dire qu'il y a plusieurs catégories de fonctionnaires aujourd'hui. On est dans des situations où nous pourrions, nous collectivités, éventuellement assumer la responsabilité d'une revalorisation du salaire qui est bloquée par le salaire de la fonction publique d'Etat, où l'Etat ne veut surtout pas que nous ayons cette liberté alors qu'il prend la liberté de ne pas faire verser une prime à notre personnel territorial.

Nous pouvons passer au vote.

Une opposition ?

Abstention ?

Une belle unanimité.

Monsieur le Directeur Général, c'est un message en direction de notre personnel.

## **I-8 SITES PASSIONNEMENT MOSELLE - BUDGET PRIMITIF 2024 DU BUDGET ANNEXE DU DOMAINE DEPARTEMENTAL DE LINDRE**

**M. SIMON**, rapporteur.

*(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRESIDENT.**- Des réactions ? (*Non*)

Nous pouvons passer au vote.

Une opposition ?

Abstention ?

Unanimité.

**I-9 SITES PASSIONNEMENT MOSELLE - BUDGET PRIMITIF 2024 DU BUDGET ANNEXE DES JARDINS FRUITIERS DE LAQUENEXY**

**M. LE PRESIDENT.**- C'est le même rapport globalement puisque, financièrement, il faut se reporter aux propositions budgétaires.

Si vous êtes d'accord, on va éviter au rapporteur de lire le même rapport sachant que le contenu du budget est adapté ensuite à la situation de chacun des sites Passionnement Moselle. Là, on a des sites plutôt naturels, les autres sont plutôt des sites culturels. C'est la raison pour laquelle on a un budget global sur les six autres.

Etes-vous d'accord ? (*Oui*)

Nous pouvons passer au vote.

Une opposition ?

Abstention ?

Unanimité, je vous remercie.

**I-10 SITES PASSIONNEMENT MOSELLE - BUDGET PRIMITIF 2024 DU BUDGET ANNEXE DES SITES CULTURELS**

**M. LE PRESIDENT.**- Même cause, même effet sur le budget global des six autres sites.

Y a-t-il des réactions ? (*Non*)

Il est important de repositionner nos huit sites Passionnement Moselle qui relèvent malgré tout d'une politique d'aménagement du territoire : aménagement culturel, aménagement écologique, environnemental, aménagement dynamique de chacun des territoires qui racontent notre histoire. L'histoire de LINDRE n'est pas la même que l'histoire de Gravelotte, que l'histoire de Malbrouck ou que l'histoire de Georges de La Tour. Ce sont des histoires différentes. En plus, on est dans une politique

de soutien à la ruralité parce que les huit sites sont sur des communes rurales. Aucun site n'est dans un grand centre urbain.

Lorsque vous faites le total de toutes les subventions d'équilibre, ce sont 6 M€ que nous apportons à la ruralité dans des politiques culturelles et dans des politiques environnementales. Je pense à l'étang du LINDRE s'il en est une structure, c'est bien celle-là mais aussi aux Jardins de LAQUENEXY où nous souhaitons continuer à développer et commencer à réfléchir également sur la préservation forestière ; cela avait été sur la préservation fruitière. Notre collègue Rémy DICK travaille actuellement dans ce cadre-là avec Bernard SIMON. On est dans ces démarches qui sont aussi une politique d'aménagement du territoire.

Lorsque l'on décline la contribution sur deux territoires où l'on a les trois plus grosses implantations, mis à part Bliesbruck sur Sarreguemines ou Malbrouck sur le territoire de Thionville, les six autres sont trois sur le Saulnois et la Moselle Sud, trois sur le Pays Messin. Quand on regarde sur le Pays Messin, donc sur le territoire de Metz, la périphérie de Metz, ce sont 2 M€ de subvention que l'on accorde dans la politique culturelle. Sur le Saulnois et la Moselle Sud, surtout le Saulnois, c'est presque 1,8 M€. C'est un véritable soutien dans ces politiques culturelles sur lesquelles nous agissons et sur lesquelles le levier est important parce que la fréquentation naturellement a une dimension différente que celle -si l'on ramène cela à l'habitant- sur Metz ou le territoire de Thionville.

Les fréquentations évoluent plutôt dans le bon sens. On a une vraie dynamique cette année sur les animations où l'on a décidé d'y consacrer plus de moyens. C'est à la fois parce que l'on a décidé de leur faire parler de Terre de Jeux dans différents domaines. Ce sont les Archives Départementales ; c'est Malbrouck grosse exposition, c'est le Musée Gravelotte. Ce sont tous ceux-là qui racontent une histoire attachée à Paris 2024 et aux Jeux Olympiques avec un thème assez facile. On aura aussi à Malbrouck le Festival de la bande dessinée que l'on maintient et que l'on préserve. C'est une vraie politique culturelle qui n'est pas identifiée comme telle dans l'énoncé des budgets mais qui l'est dans l'énoncé des programmes. Là, un gros travail a été fait sur les huit Sites Passionnément Moselle avec une augmentation. On est à 130 000 visiteurs par an, rappelons-le. Cela donne également de la résonance sur les territoires parce que cela amène un public de touristes. C'est important que l'on soit présent dans d'autres

animations. Je pense à Bêtes et sorcières où l'on a un vrai succès sur un certain nombre de sites.

Voilà ce que je souhaitais vous dire.

Monsieur THIL pour une explication de vote.

**M. THIL.-** Pardonnez-moi de prendre la parole après vous, Monsieur le Président.

Je partage avec vous ce constat que, grâce à nos sites, nous favorisons la campagne et tous les sites. Cela me paraît extrêmement important. Je peux vous dire que je porte le même discours que vous dans les instances les plus hautes où je suis amené à m'exprimer notamment avec la présidence des Opéras de France et souligner combien nous sommes aujourd'hui face à une fracture territoriale. C'est une fracture territoriale si importante -on a beaucoup parlé de la fracture sociale, etc., d'ailleurs souvent cela se conjugue, hélas- que ceux qui sont dans les plus grandes difficultés sociales sont ceux aussi qui ne sont pas dans les territoires urbains. Il faut le constater : mouvement des Gilets jaunes, je n'insiste pas sur l'analyse.

Cette fracture territoriale, évidemment, est plus ressentie sur les grands services publics, La Poste, la gendarmerie, etc., que sur le plan culturel. Néanmoins, on ne peut pas rester insensible, aujourd'hui, à ce qui est vécu sur nos territoires. Vous avez raison absolument d'insister sur le fait qu'il y a cette dimension dans nos équipements culturels du département.

J'ajoute aussi que, parfois, j'ai entendu des discours au plan national de responsables politiques qui opposent les sites urbains aux sites ruraux. Je voudrais dire que c'est une erreur parce que les grandes institutions métropolitaines portent aussi cette dimension de lutter contre la fracture territoriale. Lorsque l'Orchestre National de Metz Grand Est, et c'est sa vocation, va dans tous les territoires, passe des contrats avec des communes, je pense à Talange, à Maizières-lès-Metz et à d'autres, quand on me dit en haut lieu que l'Opéra ne veut pas aller sur les territoires, je rappelle que, si les opéras étaient en ordre de marche correctement en France, et c'est le cas de Metz, j'en profite pour le préciser, nous avons au moins une décentralisation possible qui est celle des chœurs et celle des ballets. Evidemment, il faut des maisons d'opéras pour représenter l'opéra dans son ensemble. Néanmoins, c'est une politique qui peut être suivie au moins sur ce plan et qui est extrêmement populaire. En effet, que ce soit notre

orchestre, ou en tous les cas l'Opéra de Metz est à la disposition de tous les territoires ruraux, c'est une tâche qui me tient particulièrement à cœur.

Au-delà de la fracture territoriale dont j'ai parlé, il y a aujourd'hui une fracture politique extrêmement grave et je ne fais pas un dessin au-delà de ça par rapport à la montée du Rassemblement National dans les territoires ruraux.

Merci.

**M. LE PRÉSIDENT.-** C'est vrai que l'on apporte la culture dans la proximité de nos concitoyens. C'est ce qui est important et que cela ne converge pas uniquement vers les grands centres. On va dans la proximité, et c'est le rôle même des Départements en relation ensuite avec les territoires.

**M. DICK.-** Je remercie évidemment le collègue qui évoque cette question de la fracture et de l'importance de pouvoir disposer de grandes institutions qui sont installées dans la capitale de notre département pour rayonner ou ruisseler. J'avais évoqué, il y a deux ans, ce ruissellement naturel.

Je crois, Monsieur le Président, que l'on a agi puisque notamment il y a un partenariat avec la Cité Musicale de Metz qui n'existait pas il y a deux ans. La seule condition du partenariat était que la Cité Musicale intervienne dans les milieux ruraux et sur les territoires et que nous ne financions pas le fonctionnement global de l'institution mais les actions en médiation culturelle sur les territoires de cette ingénierie qu'aucun autre territoire ne pourrait avoir, à part Metz.

C'est la même question avec le Centre Pompidou et c'est le même débat que l'on a eu avec les Beaux-Arts, puisque l'on est rentré dans le partenariat avec les Beaux-Arts, justement dans cette logique où ces ingénieries, que nous n'aurions pas sur le reste du territoire, ne peuvent que rayonner sur les autres territoires de la Moselle parce que les qualités des personnes que nous avons dans ces institutions doivent profiter aux territoires. Le Département doit être le garant de ce rayonnement sur l'ensemble des territoires.

Monsieur le Président, vous avez consenti à ce que l'on ouvre cette porte, qui l'était pas jusqu'ici, sur ces différentes institutions. En tout cas, le message ouvert et j'en parlerai sur nos différents partenariats, et les sommes inscrites cette année dans le cadre de la politique culturelle nous amènent à de l'optimisme. Je reste sur cette idée de ruissellement et je pense que le ruissellement est important dans le cadre de la politique

culturelle parce que, oui, on ne pourrait pas avoir le Centre Pompidou ou la Cité Musicale dans tous les territoires de la Moselle.

**M. LE PRESIDENT.-** Monsieur CUNY.

**M. CUNY.-** Mon cher Vice-Président chargé de la culture, quand on vous écoute, Monsieur DICK, on a l'impression que Metz est le centre culturel absolu qui diffuse et ruisselle sur l'ensemble du département. Je vous rappelle que vous avez plusieurs scènes d'art dramatique national sur le territoire, vous avez le NEST qui, je ne crois pas, soit quelque chose d'anecdotique. Vous avez chez vous, cher Monsieur, le Street-Heart plus, encore, vous avez le Carreau à Forbach.

Il faut avoir une vision un tout petit peu plus polycentrique de la culture. Bien entendu, il faut irriguer au niveau de tous les territoires en ayant une image qui soit beaucoup plus polycentrique qu'unicentrique.

Voilà ce que je voulais dire pour simplement temporer vos propos, mon cher Vice-Président à la culture.

**M. LE PRESIDENT.-** Monsieur BOHL.

**M. BOHL.-** Je partage ce qui vient d'être dit. Je suis également dans le sillage de Pierre CUNY.

Il y a de grandes institutions culturelles en Moselle mais il y a aussi des institutions qui ont une dimension nationale, voire internationale. Je pense notamment au Centre Pompidou Metz qui, dans quelques mois, va être le pôle majeur à l'occasion de la fermeture de Beaubourg, du Centre Pompidou à Paris, sera le hub national des chefs d'œuvre. Ce sera justement l'occasion pour nous de contribuer à faire rayonner notre territoire de Moselle. Nous avons des atouts qui sont tout simplement déjà nos sites Passionnément Moselle qui ont de grandes qualités et surtout des personnels qui les animent avec beaucoup de technicité et de passion s'agissant du pôle, et je salue les services pour cela. L'intérêt que cela procure montre qu'en Moselle nous avons du patrimoine de grande qualité et que nous contribuons, nous institution départementale, à restaurer ce patrimoine, à le faire rayonner et à le valoriser. Là, en effet, c'est un excellent travail que nous avons à faire avec les territoires.

Je remercie les services et aussi la volonté politique qui peut être la nôtre d'être aux côtés des territoires pour restaurer leur patrimoine et je pense à certains territoires ruraux qui disposent d'églises ou de basiliques qui ont besoin d'être restaurées.

Notre collègue Rémy DICK parlait de ruissellement. Si ce ruissellement peut aller vers certains sites patrimoniaux en difficulté, cela peut être tout à fait une belle dimension culturelle pour nous également.

**M. LE PRESIDENT.**- Monsieur SCHUH.

**M. SCHUH.**- Permettez-moi également de donner quelques échos de la Moselle Est et de Forbach parce que, demain après-midi, nous allons inaugurer le Théâtre de Forbach auquel a participé d'ailleurs financièrement le Département de manière conséquente et auquel il participe aussi dans le cadre du fonctionnement.

Le Théâtre de Forbach entretient des liens très étroits avec le Staatstheater de Sarrebruck. Des échanges se font.

Je rappelle également que le Département est un des trois acteurs avec la ville de Sarrebruck et le Land de Sarre du Festival Perspectives annuel qui est le plus gros festival culturel transfrontalier.

Nous travaillons également sur l'apprentissage de la langue et de l'interculturalité à travers ces échanges.

Pour conclure, je rappellerai que la culture, c'est finalement l'âme de l'Europe.

**M. LE PRESIDENT.**- Monsieur FOURNIER.

**M. FOURNIER.**- Je vois bien qu'au niveau de la culture, il y a des convergences culturelles. Après, il y a des appréhensions différentes sur les territoires. Il est important que l'on soit tous d'accord que la culture doit irriguer le territoire mosellan dans son ensemble et espérer qu'au niveau du Ministère de la Culture, on ne reste pas forcément qu'à Paris et que l'on considère qu'il y a encore les provinces françaises.

Merci.

**M. LE PRESIDENT.**- La dernière parole et le dernier mot reviennent au Vice-Président, chargé de la culture.

**M. DICK.**- Je ne peux pas ne pas répondre à la remarque de Pierre CUNY qui me permet de recadrer le pourquoi du comment, lorsque j'évoquais cette question messine.

Il faut rappeler que, parce que les institutions étaient à Metz, pendant quelques années, elles n'étaient pas financées contrairement aux institutions dont on parlait, cher Pierre CUNY, sur le reste du territoire mosellan.

Je dis aujourd'hui, oui, il y a un intérêt à financer des institutions messines dès lors qu'elles peuvent irriguer le territoire. Je ne dis pas que Metz est l'alpha et l'oméga de la culture mosellane. Par contre, il n'y a pas de raison de ne pas subventionner des ingénieries qui peuvent être utiles au reste du territoire même quand elles sont à Metz.

Merci.

**M. LE PRESIDENT.**- La parole a été donnée à tous ceux qui voulaient s'exprimer. C'est la démonstration que la culture est une véritable réalité ici au sein de l'Assemblée Départementale.

Comme pour le sport, pour nous, l'ambition c'est la culture pour tous et partout. Et cela, c'est au-delà du ruissellement. C'est une véritable volonté d'aller alimenter la fontaine de la culture pour qu'elle ruisselle après. Cela, nous le faisons d'amont en aval, des plus grands centres urbains jusqu'à la ruralité profonde. C'est indispensable.

On pourrait rêver que la ruralité nous accompagne encore de façon plus significative sur les territoires et s'engage à nos côtés pour encore renforcer cette culture de proximité. Je vous rappellerai que, durant la période de la pandémie Covid que nous avons traversée, nous avons continué à financer les associations, les bénévoles et les professionnels qui intervenaient. Nous avons continué à préserver ce tissu de la culture de proximité sinon elle disparaissait complètement et on se réveillait sans plus aucun acteur culturel sur nos territoires.

Ensuite, c'est aller chercher l'expertise culturelle aussi. On a parlé de Metz, je parlerai de Thionville, Monsieur le Maire où l'on subventionne l'Orchestre Symphonique de Thionville Moselle. Une des missions qu'on lui a confiées c'est de rayonner au-delà des limites de Thionville et des Portes de France Thionville. Cela se fait et produit du sens aujourd'hui de façon significative.

Je voudrais dire également que nos relations avec la DRAC se sont améliorées et ont été renforcées ; elles ont évolué parce qu'il y a une véritable volonté affirmée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles aujourd'hui sur le Grand Est, il y a un vrai engagement. La preuve est donnée. J'ai dit à Mme la Maire de Nilvange que l'on apportera une réflexion globale, structurelle, stratégique et technique sur l'avenir de la médiathèque de Nilvange, qui a été installée et construite à un certain moment de la lecture publique. Il nous faut la faire évoluer. Ce travail est engagé. J'ai déjà obtenu, de façon engagée par la Directrice Régionale, des moyens financiers de l'Etat pour porter

une étude stratégique et de développement qui s'inscrit à la fois à Nilvange, sur le Val de Fensch aujourd'hui la future intercommunalité demain, qui j'espère en prendra la compétence aussi ; puis, à l'échelle départementale, voire un rayonnement transfrontalier. On est sur des structures et le NEST en est un exemple sur lequel nous intervenons financièrement aussi. Nous souhaitons être présents partout justement pour animer, financer, développer la culture dans la proximité et nous y mettons des moyens importants et nécessaires pour l'épanouissement de nos concitoyens. Etre aux côtés de Metz et de Thionville, de Forbach, de Sarrebourg ou de Saint-Avold, c'est essentiel pour faire ruisseler et rayonner sur l'ensemble des territoires.

La culture est une source d'épanouissement dans tous les domaines et une source d'attractivité, ne l'oublions pas. Un territoire qui fonctionne au rythme culturel est aussi un territoire attractif et donc un territoire attrayant pour ceux qui veulent éventuellement venir ou revenir en Moselle dans la stratégie qui est la nôtre, vous le savez bien, et toucher toutes les classes et surtout tous les âges. Pour l'instant, je considère que l'on a encore un déficit de fréquentation par nos écoles élémentaires et nos collèges des sites Passionnément Moselle et des sites culturels. Là, il y a un gros effort à faire. Là aussi, c'est aux communes et aux intercommunalités de nous accompagner ; ce qui n'est pas toujours le cas. Malgré tout, on a des sites implantés dans la ruralité, où la ruralité ne nous aide pas à faire venir les écoles ou les collèges dans ces établissements culturels que nous finançons.

Nous pouvons passer au vote sur ce point.

Une opposition ?

Abstention ?

Unanimité, je vous remercie.

## **I-11 POLITIQUE D'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE DE NOS VOISINS ET PROJETS TRANSFRONTALIERS**

**M. SCHUH**, rapporteur.

*(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRESIDENT.**- Des réactions ?

Monsieur TACCONI.

**M. TACCONI.-** Monsieur le Président, très chers collègues, je voulais vous remercier, Monsieur le Président, pour cet engagement, qui a pris de très nombreuses années, sur l'apprentissage de la langue du voisin.

Il est primordial pour nos jeunes de bénéficier d'un soutien à l'apprentissage de l'allemand, surtout pour les territoires frontaliers, c'est une réelle ressource, une réelle possibilité pour nos enfants de bénéficier de cet apprentissage qui n'était plus aussi naturel pour des territoires comme les nôtres et on ne va pas parler de la situation de la France sur l'apprentissage de l'allemand. En tout cas, chez nous, c'était quelque chose qui se perdait. Grâce à des initiatives du Département de la Moselle, aujourd'hui ce sont des territoires complets qui s'engagent. Je prends en exemple la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan sur laquelle nous avons porté, grâce à vous, Monsieur le Président, une vraie politique volontariste d'engagement en direction de l'apprentissage de la langue dans l'ensemble des écoles primaires de notre territoire. Cela a commencé dès septembre dernier avec quatre, pour l'instant, postes pourvus en apprentissage de la langue allemande ; les autres sont en cours de recrutement.

Merci, Monsieur le Vice-Président, pour ce rapport et merci à vous, Monsieur le Président.

**M. LE PRESIDENT.-** Monsieur le Vice-Président.

**M. DICK.-** Monsieur le Président, je vous remercie. Je pense que je peux me satisfaire comme mon collègue Pierre de ce rapport et de toutes les politiques publiques mises en place.

Je tiens à redire ce que j'ai déjà dit dans une autre Réunion Trimestrielle, c'est mon angoisse pour autant et mon inquiétude de la situation de nos collègues par rapport aux professeurs d'allemand. On fait face, de plus en plus, à une pénurie de professeurs d'allemand. Les choses, année après année, continuent du moins sur les collèges de mon canton. Sur trois collèges, nous en avons deux où il y a une pénurie de professeurs d'allemand et des cours qui ne sont pas assurés tout au long de l'année. Le troisième collège n'a qu'un seul professeur et ne peut pas assurer la complétude des cours d'allemand au sein du collège. Pour moi, la situation, à un moment donné, aura des conséquences évidemment sur la formation intellectuelle de nos jeunes mais aussi sur la formation de la main d'œuvre future de notre territoire. Je m'inquiète, Monsieur le Président, j'ai peur que, année après année, la situation empire même si évidemment le Département n'a pas la compétence académique, n'a pas d'autorité sur les professeurs

et le recrutement des professeurs. J'ai tendance à penser qu'il y a une mobilisation générale par rapport à l'académie, peut-être par rapport au Recteur ou au Directeur Académique face à cette situation qui me semble dramatique puisque, sur certains des collèges dont je parle, cela fait déjà trois ans que l'on a la problématique des professeurs d'allemand et que certains cours ne peuvent pas être assurés. Cela fait trois classes d'âge qui n'ont pas pu avoir de cours d'allemand dans de bonnes conditions sur les territoires de notre canton.

Merci, Monsieur le Président.

**M. LE PRESIDENT.**- D'autres réactions ?

Monsieur SCHUH.

**M. SCHUH.**- En effet, il y a cette problématique des enseignants en allemand. Je souhaite juste revenir sur le rapport et donner quelques chiffres peut-être importants.

Nous allons avoir cette année 73 assistant(e)s de langue ; plus 8 par rapport à la dernière année. Cela concerne 9 000 élèves et 48 collectivités locales, des communes essentiellement et l'Arc Mosellan qui s'est investi en tant qu'intercommunalité.

Je souhaitais mettre l'accent sur la forte volonté commune qui réunit les collectivités avec le Département.

Nous sortons d'un gros projet européen qui s'appelait « SESAM'GR » dont le Département était le pilote. Nos collègues sarrois, rhénans-palatins et luxembourgeois ont voulu donner une suite à SESAM GR, en lançant un nouveau projet qui s'appelle « Engagement Grande Région » à la condition que ce soit de nouveau le Département de la Moselle qui le pilote, ce qui est important pour nous. C'est la reconnaissance du travail de notre Département et de tout le personnel qui s'y engage toute l'année.

« Engagement Grande Région » mobilisera quand même 11 M€ sur 4 ans dont 60 % viendront de l'Union Européenne à travers Interreg VI Grande Région. Enfin, nous espérons, nous pensons, nous avons la volonté de répondre à cette problématique d'allemand aussi à travers la convention plurilingue que nous allons prochainement signer ; elle sera présentée en Commission Permanente avec le Rectorat et la Région Grand Est où le Rectorat s'engage à soutenir justement le recrutement et la formation des professeurs d'allemand. Cette convention plurilingue sera signée par le Département de la Moselle et par d'autres départements. C'était notre volonté d'être l'interlocuteur du Rectorat et de la Région Grand Est pour ce qui concerne l'allemand

pour toute la Lorraine. Cette convention se superposera d'ailleurs à « Engagement Grande Région ».

Quelques mots aussi sur le collège franco-luxembourgeois. Au Luxembourg, on parle français, on parle allemand, on parle luxembourgeois. Quand on parle français et allemand, pratiquement, on peut se débrouiller dans toute la Grande Région de 11 millions d'habitants. Cela ouvre un sacré marché du travail à tous nos jeunes.

Pour ce qui concerne le collège franco-luxembourgeois, le Président s'est exprimé dans la presse avec beaucoup de force et de motivation. Donc, je ne reviendrai pas là-dessus. Mais, bien sûr, nous sommes tous derrière vous, Président, pour avoir enfin une réponse. Nous avons l'accord des parties essentiellement au niveau local ; nous sommes dans l'attente de la réponse du Ministre de l'Education Nationale.

Pour conclure, Moselle langue est un portail qui a été ouvert et qui ne s'adresse pas uniquement aux jeunes mais essentiellement aux jeunes actifs et aux personnes qui sont déjà dans le monde du travail. Récemment, a eu lieu une réunion avec nos collègues sarrois qui ont aussi un portail ouvert sur le plurilinguisme qui s'appelle « Französisch und mehr », le français et plus. On compte donc créer un lien entre Moselle langue et le portail allemand.

Un de nos thèmes qui est dans le thème des Départements de France : demander plus de marge de manœuvre en termes de pédagogie, en termes d'apprentissage de la langue du voisin, dans tous ces domaines-là. Plus de marge de manœuvre nous permettrait de répondre mieux à un réel besoin des Mosellanes et des Mosellans, -on le ressent- puis au service de l'économie du territoire.

Une étude vient d'être faite, sollicitée par l'Eurodistrict SaarMoselle. Hier soir, les résultats ont été présentés : 625 Mosellans et Sarrois ont répondu à cette étude. Il se trouve que l'apprentissage de la langue et la mobilité restent quand même la demande majeure des Sarrois et des Est-Mosellans. Voilà qui nous conforte dans notre combat quotidien, je dirais notre combat permanent, Monsieur le Président et mes chers collègues, dans ce domaine. Nous sommes sur la bonne voie. Je pense que l'on a raison de persister et de nous montrer particulièrement combattifs dans ce domaine.

**M. LE PRESIDENT.**- Madame STEMART.

**Mme STEMART.**- Monsieur le Président, mes chers collègues, une information complémentaire, bien que Gilbert ait été tout à fait complet dans sa réponse.

La pénurie des professeurs d'allemand est une réalité, elle ne va pas en s'améliorant avec une baisse des étudiants en filière allemande pour devenir professeur d'allemand. Nous en avons récemment échangé avec le Directeur Académique en lui proposant aussi la possibilité d'imaginer d'autres formes d'enseignement. Tous nos collèges sont équipés en matériel informatique, numérique, en matériels de visioconférence dernière génération. En 2024, il y a peut-être d'autres formes d'enseignement à envisager.

Puis, aussi, chacun de nous, sur nos territoires, dans nos communes, dans les écoles de notre commune, inciter les professeurs en poste à se former à l'allemand, à être habilités, à l'enseignement de l'allemand pour favoriser justement cet apprentissage indispensable sur notre territoire. Plus nous aurons de professeurs habilités, pas en formation initiale mais en formation continue, plus nous aurons d'écoles en apprentissage approfondie de l'allemand et des écoles biculturelles franco-allemandes.

**M. LE PRESIDENT.**- Merci. D'autres réactions ?

Monsieur BOHL.

**M. BOHL.**- En complément de tout cela, je remercie Gilbert SCHUH d'avoir, d'une manière exhaustive, ébaucher l'ensemble des interventions sur lesquelles nous pouvons être en pôle position. En effet, il est de plus en plus important pour nous qui sommes la Moselle, un des départements les plus frontaliers de France, de montrer combien l'Europe peut être importante dans une période où nous entrons dans une campagne pour les élections européennes et combien l'Europe est importante pour le quotidien des gens.

A travers tout ce que viennent de décliner nos collègues y compris sur l'éducation, il est pour ma part nécessaire que le Département puisse prendre part de manière concrète à la communication sur l'Europe du quotidien, nous qui sommes, ici, au cœur de la Grande Région transfrontalière, c'est-à-dire la petite Europe du quotidien, montrer aux gens que ce n'est pas que du technocratique et du bureaucratique comme on l'entend trop souvent, malheureusement, sur les chaînes d'information et que, bien entendu, nous sommes, nous les Mosellans, les premiers au contact pour dire que c'est quelque chose de concret et qui profite à tout le monde.

**M. LE PRESIDENT.**- Merci.

Monsieur REICHHELD.

**M. REICHHELD.-** Simplement deux mots, je souscris à tout ce qui vient d'être dit. En revanche, ce qui m'inquiète pour l'apprentissage de l'allemand pour être en contact régulier avec des professeurs d'allemand, c'est qu'il n'y ait aucun livre et aucun programme qui existe, aucune obligation pour les enseignants de suivre un programme précis.

Ma compagne est professeur d'allemand sur le département voisin. Quand elle a démarré dans un nouvel établissement, elle a essayé de voir avec ses collègues ce qui avait été traité l'année précédente et quelle était l'attente, quelles étaient très clairement les attentes du chef d'établissement, la réponse a été sans appel : tu fais ce que tu veux, comme tu veux. Il n'y a aucun problème.

Nous pouvons être inquiets par rapport à cette situation parce qu'il me semble quand même qu'en français et en mathématiques un programme est établi ; en langues, on fait comme on veut. C'est à l'appréciation de chacune et de chacun. Cela peut, quelque part, me laisser un tout petit peu sur mes faims tout de même. D'autres sont du même avis que moi.

**M. LE PRESIDENT.-** D'autres réactions ?

Madame LAPAQUE.

**Mme LAPAQUE.-** Pour répondre à M. REICHHELD.

En tant qu'ancienne professeure d'anglais, je suis un peu surprise de ce qui vient d'être affirmé. L'Education Nationale et les inspecteurs attendent de nous de faire le programme qui existe sur le plan national. Je n'ai jamais eu affaire à un principal de collège qui me dise : fais ce que tu veux, comme tu veux, quand tu veux. Je suis surprise.

**M. LE PRESIDENT.-** Merci d'avoir parlé au nom de l'Eurodépartement de la Moselle. Il faut affirmer ce nom que nous portons comme un étendard de la politique départementale dans le cadre de cette région frontalière qu'est la nôtre et qui est exceptionnelle sur les territoires de France et méconnue depuis Paris. C'est important de le dire.

Depuis un certain temps, l'apprentissage de la langue du voisin, de l'allemand en particulier, a fait et fait partie de nos priorités affirmées, affichées et financées. Un certain nombre de postes sont financés dans les écoles élémentaires alors que nous n'en avons pas la responsabilité pour donner la capacité à nos enfants d'avoir un parcours linguistique depuis le CP, voire avant. Aujourd'hui, quelques communes commencent

dès la crèche avec quelques expérimentations tout à fait intéressantes et qui vont jusqu'à la troisième, voire au-delà, dans l'apprentissage. Ce sont plus de 9 000 élèves.

On avait lancé une initiative expérimentale sur la Moselle Est qui s'est traduite par des résultats exceptionnels. Il y a eu une adhésion importante de la part des collectivités locales, communes, qui n'ont pas embarqué les intercommunalités. C'est resté au niveau des communes. Puis, on a décidé de l'élargir au-delà de la Moselle Est ; cela a fait son chemin puisque même une Communauté de Communes s'est engagée maintenant : l'Arc Mosellan. J'espère qu'elle a ouvert la porte à d'autres intercommunalités pour s'engager de la même façon dans des démarches d'initiatives.

C'est vrai que se pose la question des personnels enseignants. Comme l'a dit Mme STEMART, on a rencontré le directeur académique qui en fait une priorité en particulier dans les collèges. Il considère qu'il y a un gros déficit. Lorsqu'il donne le nombre de jeunes qui rentrent à l'université comme objectif langue vivante allemand, il n'y en a pas beaucoup. C'est pour lui une priorité. On verra bien. Naturellement, on soutient complètement cette démarche.

C'est Moselle langue que l'on a installée non pas pour l'apprentissage de la langue puisque l'on n'en est pas à ce niveau-là mais l'évaluation et, ensuite, la capacité d'orienter vers des plateformes qui existent et qui peuvent servir. On a un certain résultat sur Moselle langue. Sur l'apprentissage de l'allemand, j'ai vu dernièrement que la deuxième langue parlée au Luxembourg, c'est l'allemand. Cela devient une exigence en matière de recrutement. Là aussi, on a des démarches très actives qui sont engagées et un appétit qui est reconnu et identifié au niveau des maires qui doit se développer. Nous n'avons jamais refusé quelque poste que ce soit. On a toujours financé les postes qui nous étaient demandés.

Sur le collège franco-luxembourgeois, naturellement, on continue à en faire nos chevaux de bataille. Il faut savoir que le gouvernement luxembourgeois a évolué et y est favorable. J'ai rencontré le Ministre MEISCH, il y a encore peu de temps, me disant qu'il était prêt à s'engager et que la balle était dans le camp du gouvernement français qui a une attitude à géométrie variable. Comme je l'ai annoncé, je vais assez rapidement rencontrer la Ministre de l'Education Nationale que j'ai beaucoup côtoyée beaucoup lorsqu'elle était Ministre des Sports. On va la ré-invoquer pour avoir une position définitive sur le collège franco-luxembourgeois d'Audun-le-Tiche en Moselle et que l'on ait une réponse. Il va falloir vite reconstruire le collège d'Audun. Il faut avancer de façon

significative sur ce dossier et que l'on connaisse la position du gouvernement français quant à l'apprentissage des langues en périphérie et proximité des frontières. Que nos jeunes collégiens apprennent l'espagnol c'est très bien, mais qu'ils sachent l'allemand c'est mieux. Je ne pense pas que, dans le Sud-ouest de la France, on apprenne beaucoup l'allemand et pas du tout l'espagnol. Il faut aussi s'adapter en fonction du contexte local. Là aussi, c'est une démarche que l'on a engagée et que l'on continue à développer.

Je vous propose d'adopter le budget permettant de continuer à se développer. Il faut que nous en fassions une priorité pour l'avenir de notre jeunesse et qu'on le fasse dans cette relation et cette coopération transfrontalière que l'on évoquera au point suivant.

Une opposition ?

Abstention ?

Unanimité, je vous remercie.

## **I-12 POLITIQUE DE COOPERATION TRANSFRONTALIERE - LA STRATEGIE GRAND REGIONALE DE L'EURODEPARTEMENT DE LA MOSELLE**

**M. LE PRESIDENT.**- M. SCHUH et Mme REBSTOCK doivent nous quitter car ils sont éventuellement concernés dans le cadre du GECT Alzette Belval.

**M. LEBEAU**, rapporteur.

*(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)*

Tout cela a pour but d'augmenter le budget et de faire en sorte que des projets frontaliers de proximité apportent réellement une plus-value au quotidien des Mosellans comme la MOSA avec ses plus de 5 000 usagers en 2023.

Nous travaillons ainsi, avec nos voisins luxembourgeois et belges, à faire en sorte que l'Europe soit une réalité dans un département qui a connu le prix de la guerre. Il ne faut jamais oublier, comme la santé, la paix n'est pas un dû.

**M. LE PRESIDENT.**- Quelle belle conclusion !

Des réactions ?

**Mme CALCARI-JEAN.**- Je vais faire la lecture de l'intervention de Nathalie AMBROSIN-CHINI qui est absente aujourd'hui.

Monsieur le Président, Chers collègues, la prise en charge de fiscalistes par le Département de la Moselle à la Maison Ouverte des Services pour l'Allemagne est une très bonne initiative que notre Groupe soutient.

Toutefois, Monsieur le Président, chers collègues, vous connaissez le nombre de Mosellans qui franchissent la frontière chaque jour pour travailler au Luxembourg. Un certain nombre d'entre eux, et pour certains du canton de Hayange, sont confrontés à des questions fiscales et juridiques parfois incompréhensibles.

Ainsi, -c'est une proposition- serait-il possible que le Département de la Moselle finance des juristes et fiscalistes, comme cela a été fait à la MOSA, mais cette fois-ci à la Maison du Luxembourg de Thionville pour élargir les permanences qui n'ont lieu que le mercredi de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h30 ?

Je vous remercie pour votre réponse.

**M. LE PRÉSIDENT.**- D'autres réactions ? (*Non*)

Nous allons nous rapprocher de Portes de France Thionville, Monsieur le Président. (*à l'attention de M. CUNY*). La Maison du Luxembourg à Thionville est à l'initiative de Portes de France Thionville qui, à l'époque, l'avait mise en place et le Département a apporté sa contribution comme à MOSA sur la Moselle Est.

J'entends bien et si, effectivement, il y a un besoin supplémentaire, le Département est prêt à apporter sa contribution à Portes de France Thionville mais je vais laisser le soin au Président de Portes de France Thionville, par ailleurs Maire de Thionville mais surtout Conseiller Départemental, d'apporter sa réponse.

**M. CUNY.**- En effet, Monsieur le Président, cette Maison du Luxembourg a été installée par Jean-Marie DEMANGE mais vous n'étiez pas très loin de cette création.

J'entends bien ce que propose Nathalie AMBROSIN-CHINI. Il faut savoir qu'il y a plus de permanences que celles qui sont dites. Des permanences sont organisées par la Maison du Luxembourg et des permanences organisées par l'Afal ; ce sont des frontaliers qui organisent cela.

En outre, je rappelle qu'une deuxième Maison du Luxembourg s'est ouverte à Metz en collaboration avec celle de Thionville, qui fonctionne bien.

Je referai le point avec le Directeur Général des Services. Ce n'est pas un élément qui m'est remonté au niveau de la présidence pour savoir s'il fallait avoir plus

de permanences de fiscalistes à une heure du Luxembourg et notamment avec un problème de financement. Il ne me paraît pas, aujourd'hui, nécessaire de solliciter une aide supplémentaire du Département pour organiser des permanences de fiscalistes en sachant que c'est toujours un peu compliqué d'organiser ces permanences. Je rappelle que ces fiscalistes ont souvent pignon sur rue et que les permanences des fiscalistes permettent aussi d'avoir une implication a posteriori auprès de leur cabinet. Il faut vraiment parfaitement bien gérer cette gestion entre une Maison qui est financée par de l'argent public et des fiscalistes privés qui viennent tenir permanence et, par la suite, permet d'avoir parfois un prolongement au niveau de leur cabinet.

Je remercie Nathalie AMBROSIN-CHINI.

**M. LE PRESIDENT.**- D'autres réactions ? (*Non*)

Nous pouvons passer au vote.

Une opposition ?

Abstention ?

Unanimité, je vous remercie.

### **I-13 POLITIQUE DEPARTEMENTALE D'ATTRACTIVITE**

**M. LE PRESIDENT.**- J'encourage M. SIMON, M. FREYBURGER, M. CUNY, M. CHABANE, M. FOURNIER et M. SUCK à me rejoindre dans le hall. Et je demande à Mme ROMILLY de bien vouloir présider momentanément cette Assemblée.

**Mme ROMILLY.**- Nous allons aborder ce rapport.

**M. SCHUH,** rapporteur.

*(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)*

**Mme ROMILLY.**- Merci, Monsieur SCHUH pour ce rapport qui confirme bien la volonté du Président d'avoir persévéré dans l'installation de cette agence d'attractivité puisque nous avons perdu la compétence économique. C'est un réel soutien au niveau de l'économie du département tant sur le tourisme que sur l'économie locale puisqu'avec en plus le dispositif AMIE57, cela nous permet aussi de pouvoir venir en aide notamment auprès de nos petits commerces qui n'étaient pas forcément soutenus par la Région. Là, on a une réelle plus-value pour le département de la Moselle.

Y a-t-il des interventions sur ce rapport ?

**M. DICK.-** Madame la Présidente, je me permets d'intervenir. Sur l'ensemble de la politique d'attractivité, on ne peut que se satisfaire et les chiffres sont là. Les chiffres d'investissement dans les entreprises sur le territoire et la dynamique de notre territoire montrent qu'il a une véritable dynamique.

En lisant le rapport, un point me chagrine un peu et je me permettrai de le dire pour l'ensemble de mes collègues. Il y a une énumération de l'ensemble des salons accompagnés ou des événements organisés ou accompagnés par la politique d'attractivité départementale avec Moselle Attractivité et je ne vois pas un partenaire du Département, notamment le salon Show Industrie. Il a eu lieu. Le Département est partenaire de Show Industrie. Pour autant, je tiens à identifier une chose qui me semble un peu critiquable, c'est que nous avons de nombreux territoires industriels. Le territoire de la Moselle a été charpenté, structuré par l'industrie et je suis toujours un peu étonné de voir que nous ne sommes pas en capacité d'avoir des événements qui valorisent l'industrie, qui va valoriser la main d'œuvre qui aura envie un jour de se former pour être ingénieur sur notre territoire et on le fait sur un territoire qui n'est pas industriel de nature puisqu'on le fait à Metz. Là, ce manque d'itinérance sur un événement aussi important, je pense, pour valoriser l'image de l'industrie sur nos territoires, pour valoriser aussi les usines qui sont sur notre territoire et, au moment où une partie de notre jeunesse se désintéresse de la vie industrielle, me choque. On peut le faire à Metz mais on pourrait aussi l'imaginer sous une forme d'itinérance pour valoriser toutes ces usines et aussi les métiers d'ingénieur qui ont vocation à être valorisés sur l'ensemble de nos sites et de nos territoires.

Je tiens à le dire, car cela m'avait interpellé, et je sais que l'on était intervenu sur notre territoire avec Pierre CUNY lorsque lui-même était venu présenter cela aux deux agglomérations de la Fensch et du Thionvillois, je pense que le Département dans son rôle d'équité territoriale pourrait aussi faire passer ce message à lui-même.

**Mme ROMILLY.-** On prend note. Sur l'itinérance et la valorisation de nos industries, on aura en tout cas la flamme olympique qui va justement parcourir le département et au-delà d'ailleurs. Cette flamme olympique a été conçue par l'industrie mosellane.

Monsieur LEBEAU.

**M. LEBEAU.-** Deux points.

Premier élément, je fais un rêve. J'ai entendu notre collègue Jean-Luc BOHL dire que le Centre Pompidou Paris allait fermer pendant 5 ans pour rénovation complète. Lorsque l'on fait de grosses réparations, il y a une bâche de travaux. J'aimerais que, pour l'attractivité, on puisse inscrire... C'est prévu ? C'est très bien ! Comme quoi le rêve sera réalisé.

Deuxième élément. J'entends la volonté de notre collègue Rémy DICK percoler et de rayonner sur l'industrie. Je rappelle juste que le Palais des Congrès a été financé grâce au Département de la Moselle avec 10 M€ et qu'aujourd'hui on a une capacité d'accueil très importante : 1 200 personnes. Je pense que Rémy et tous mes collègues veulent que l'industrie soit portée et ouverte au plus grand nombre et puisse intéresser nombre de nos collégiens, de nos lycéens, de nos étudiants qu'ils se dirigent dans les filières industrielles et embrasser une carrière d'ingénieur. Donc, tout cela, aujourd'hui, a un sens de le porter là où il y a l'équipement permettant de rayonner le plus grandement possible.

Merci.

**Mme ROMILLY.-** Monsieur DICK.

**M. DICK.-** Pour revenir sur l'intention initiale, il y a aussi une partie de notre population qui n'est pas mobile. C'est simplement cela que je note et notamment quand on parle des populations qui peuvent être captives pour faire des emplois qui peuvent être dans l'industrie. On peut parler de toute la chaîne de la main d'œuvre industrielle.

Je parle évidemment de mon canton mais je pense que c'est démultipliable sur la totalité de nos territoires. Un public captif se déplacera à Metz et un autre public ne se déplacera pas et va choisir sa formation en fonction du lycée de référence qui est sur son territoire ou la formation qu'il verra la plus proche de chez lui, et ne va pas réfléchir à sa carrière en fonction de son rêve ou de son envie du moment.

Entre le public captif capable d'aller au Palais des Congrès et le public qui pourrait être sensible à une logique de proximité, il y aurait peut-être besoin de réfléchir à une itinérance. Je ne souhaite rien enlever en la matière à Metz. Cela peut se faire à Metz mais la logique d'itinérance, peut-être avec moins de moyens, pourrait être plus efficace pour ce public qui, généralement, a toutes les précarités dans sa formation.

**Mme ROMILLY.-** S'il n'y a plus d'intervention, nous pouvons adopter ce rapport.

Une opposition ?

Abstention ?

Unanimité.

On peut faire revenir les personnes.

#### **I-15 SUBVENTIONS D'ORDRE GENERAL**

**M. MULLER**, rapporteur.

*(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRESIDENT.**- Des réactions ? *(Non)*

Une opposition ?

Abstention ?

Unanimité.

#### **II-1 PROPOSITION DE BUDGET POUR 2024 ROUTES ET MAINTENANCE**

**M. DASTILLUNG**, rapporteur.

*(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRESIDENT.**- Des réactions ? *(Non)*

Une opposition ?

Abstention ?

Unanimité.

Je voudrais mettre à l'honneur, Monsieur le Directeur Général, l'ensemble de nos équipes qui interviennent sur les routes, dans toutes conditions et dans toutes situations. Je voudrais parler en particulier de l'engagement durant cet épisode hivernal où, comme d'habitude, nos équipes étaient sur les routes, très tôt le matin jusqu'à très tard le soir, parfois toute la nuit. C'est dans l'ADN du cantonnier. Je le dis toujours, c'est tout ce qui est attaché au métier des routes. Je voudrais personnellement les en féliciter.

Puis, lorsqu'il y a ensuite quelques difficultés symptomatiques qui arrivent, par exemple lorsque l'on décide de fermer des routes, que certains déposent des objets qui n'ont rien à faire sur les routes à ce moment-là, au niveau de l'Etat en l'occurrence, le Préfet est intervenu pour que l'on enlève des déchets sur des routes nationales qui nous ont été transférées et qui doivent continuer à être gérées par les services de l'Etat qui

ne le font pas. Nous le faisons avec la célérité qui caractérise nos équipes au mépris du temps de travail, avec une seule obligation, pas celle de moyens que l'on connaît à l'Etat qui consacre toujours beaucoup de moyens mais celle de résultat parce que l'on a face à nous des citoyens qui attendent de nous des réponses. La réponse qu'il fallait apporter ces derniers jours, c'était d'enlever des déchets qui obstruaient la libre circulation de nos usagers sur des routes qui sont devenues départementales et qui étaient encore nationales il y a un mois. Donc, les équipes ont agi et stocké ces matériaux et matériels sur une emprise départementale. Naturellement, cela n'a pas plu à un journaliste. Malgré toutes les explications que l'on a pu lui donner, cela n'a toujours pas plu. Et rassurez-vous, on n'a pas déposé d'objets ou de matériaux qui pouvaient avoir des conséquences sur l'environnement. On est aussi très attentif à ce genre de chose.

Donc, je suis farouchement, et vous l'avez constaté, fâché parce que l'on remet en cause la qualité du service public de nos équipes. Je ne suis pas sûr que ces journalistes-là soient au bord de la route la nuit quand nos gars ou nos femmes interviennent pour assurer la sécurité ou le bien-être de nos concitoyens. C'était ça l'objectif. Naturellement, nous n'allions pas laisser stocker tous ces matériels et matériaux pendant des mois au bord de la route. On voulait les trier pour envoyer une partie en décharge et une partie en recyclage. C'était l'objectif. Pour éviter toute polémique, j'ai donné consigne afin que l'on retire tous les matériaux et que l'on aille les stocker ailleurs. Ainsi, il n'y avait plus de polémique mais c'est remettre en cause la qualité du travail, la reconnaissance et le respect du travail de nos équipes.

Je voudrais, ici, en votre nom, marquer notre soutien parce que l'on a mis en cause la qualité du travail de nos équipes qui ont été blessées. C'est trop facile depuis la plume du stylo d'un journaliste d'aller remettre en cause la qualité du texte. Je serai toujours aux côtés de nos équipes lorsque ce genre de chose arrive.

Cela a été fait dans le cadre d'une expression de la part de nos agriculteurs que l'on soutient, et je l'ai dit ici dans mon discours. Charge à nous ensuite d'assumer notre responsabilité au moment où on nous le demande. Et c'est l'Etat qui nous l'a demandé.

Je tenais à vous le dire parce que j'ai trouvé ça totalement insupportable. Il y a des coups de cœur, quelquefois des coups de gueule, celui-ci sera pour défendre notre institution qui a été remise en cause à ce moment-là ; et nous sommes très attentifs.

Monsieur CUNY.

**M. CUNY.-** Pour prolonger vos propos, j'ai été horrifié de lire cet article. Je connais la qualité des services du Département quand parfois on a les mêmes ennuis lorsqu'il faut dégager le fumier devant les Sous-Préfectures ou Préfectures, toujours à la charge des collectivités. On le fait avec bienveillance parce que l'on est toujours solidaire de la crise du monde agricole qui pose un enjeu de société de l'avenir de nos agriculteurs et, au-delà, bien sûr, du circuit court et de toute la production.

On peut tous ici, collectivement, sous votre impulsion, Monsieur le Président, apporter tout notre soutien aux services qui travaillent dans des conditions incroyables. On a vu ce qui s'est passé lorsqu'il y a eu ce verglas le mercredi et le jeudi et les chutes de neige, que ce soit au niveau départemental, je l'ai constaté sur le territoire thionvillois où il y a eu même une coopération entre les services des municipalités, et du Département présents dès 4 heures du matin pour déneiger. C'est très facile de prendre une plume et d'expliquer que ce qui est fait n'est pas bien ou pas assez tôt.

On avait vu les conditions climatiques dès 8 heures du matin en Mairie de Thionville avec 50 appels pour nous expliquer que l'on ne pouvait pas sortir et que la Mairie de Thionville ne faisait absolument rien alors que les hommes travaillaient depuis 3 heures 30 du matin. 80 bonhommes étaient sur le terrain, comme dans toutes les autres collectivités, je suppose. C'est un soutien plus élargi à toutes celles et ceux qui travaillent dans des conditions très difficiles pour le bien-être de nos concitoyens.

**M. LE PRESIDENT.-** Madame ROMILLY.

**Mme ROMILLY.-** Je trouve aussi que c'est, malheureusement, le reflet de certains articles de presse, de certains journalistes qui ne vont pas forcément dans le fond du problème mais qui sont plutôt à la recherche d'articles à sensation.

Je trouve cela déplorable parce que l'on a eu des articles sur notre département concernant le bien vieillir et, là aussi, on n'a eu aucun retour de ces journalistes qui ne nous ont jamais concertés mais qui se sont simplement fiés à certaines réponses qu'ils avaient eues, sans pour autant venir interroger le département. Je trouve cela déplorable.

**M. LE PRESIDENT.-** Monsieur SUCK.

**M. SUCK.-** Je vais peut-être aller un peu à contrepied. Il faut reconnaître que la presse suit le mouvement de la société évidemment dans les phrases chocs, les articles à sensation pour essayer de suivre le numérique et l'actualité qui nous noie.

En définitive, je crois que l'on doit mesurer aussi que, lorsque l'on rentre dans cette cavale, on se souvient des articles pour les plus de 80 ans qui n'y sont plus, les élus qui sont coupés parce qu'on nous explique que les gens ne veulent plus voir d'élus... C'est une entorse à l'information. C'est une entorse au fonctionnement de la société et de la démocratie et, finalement, on se rend compte que nos médias de qualité -ils le sont encore- en rentrant dans cette dynamique ne font que régresser. Je discute avec un certain nombre de concitoyens qui me posent des questions régulièrement à qui je dis : « mais vous n'avez pas vu dans notre journal, le Républicain Lorrain c'est marqué. Non, je ne l'achète plus, il n'y a rien dedans. »

On doit pouvoir les encourager à prendre de la hauteur parce que, dans le sensationnel, on est fourni. Dans ces médias qui nous entourent, qu'on lit de moins en moins, il y a pléiade. Cette presse écrite qui quadrille l'ensemble du territoire doit pouvoir se ressaisir un peu parce qu'exprimer un tel avis particulier démontre déjà une position politique et surtout vient remettre en cause la capacité du Département à gérer. C'est délaissé ses propriétés. La propriété privée a un droit fondamental en France. On fait encore ce que l'on veut de nos propriétés. On enlève quelque chose qui n'est pas connu comme dégradant pour l'environnement puisque ce sont des matériaux. C'est l'environnement sous toute sa splendeur, le fumier c'est ce qui a de plus naturel. C'est une richesse et les élus du SIDEM le diraient mieux que moi. D'ailleurs, après le tri, je pense qu'une partie sera valorisée et on sait combien les camions vont circuler avec le bon gaz de Moselle que nous aurons produit au travers de ce que nous avons enlevé sur une emprise qui n'est pas la nôtre. On a été dans le circuit court parce que stocker au plus vite à quelques encablures c'est ce qui permettait d'ouvrir la route au plus vite. Mettre cela sur un délaissé, c'est tout à fait approprié parce que l'on aurait pu imaginer le mettre sur nos centres techniques routiers où l'on allait utiliser des espaces ayant vocation à stocker des matériaux, du sel et qui avait ensuite vocation à être nettoyé de manière particulière. C'est un non-événement, cela rappelle simplement que les collectivités, les agents, ce qui fonctionne bien en France ne devient plus la règle ; cela devient l'exception. Il faut revendiquer que l'on continue à gérer en bon père de famille comme bon nous semble et que l'on prend toute notre responsabilité et on est reconnu. C'est le Département qui a rouvert ; c'est le Département qui a débarrassé, c'est le Département qui va sans doute payer le traitement. On aurait pu imaginer envoyer la facture aux propriétaires, ce que l'on ne fait pas. Le monde agricole peut se féliciter d'avoir une étroite collaboration avec le département qui ne s'en plaint pas, qui a été le

premier et le seul sur les neuf départements à les soutenir dans la période de sécheresse, qui les soutient régulièrement dans le développement du circuit court. Vous l'avez illustré à Thionville ; vous l'illustrez dans la baguette de pain. Là, c'est encore un petit coup médiatique pour essayer de chauffer un tout petit peu ceux qui considèrent qui sont pris dans les étau avec ces normes, ces questions d'environnement. Si cette plume était une plume un peu verte au travers de celui qui la tient, on n'en serait pas surpris.

**M. LE PRESIDENT.-** Monsieur FOURNIER.

**M. FOURNIER.-** Je voudrais souligner comme l'a fait Pierre CUNY l'engagement des personnels en période très difficile et hivernale. On oublie qu'en Moselle il y a un hiver lorrain et, en plus, quand le 17 janvier, vous avez des pluies verglaçantes, il ne faut pas s'étonner -sur mon canton, il y a la fameuse côte de Malancourt à 10 %- qu'il puisse y avoir des camions qui se mettent en portefeuille ou des voitures qui dérapent et vont dans le fossé, même si c'est doucement.

Ils sont toujours là. 3 heures 30, 4 heures du matin, ils sont là et ils sont présents.

En plus, s'il n'y a pas de circulation entre 4 heures, 5 heures et 6 heures, vous pouvez mettre du sel, cela ne fonctionne pas. Cela regèle et ça verglace ipso facto. Il faudrait, et je le dis souvent avec humour, déblayer la neige ou les pluies verglaçantes avant qu'elles ne tombent sur le sol. J'avoue que je ne sais pas faire ; je le dis objectivement.

Dans ma ville, j'ai mis 63 gros bacs à sel au mois de décembre, 48 heures ou 72 heures après, il n'y en avait plus mais il n'y avait pas de neige... !

*(Rires)...*

Le 15 ou le 16 janvier, en prévision des annonces Météo France, on a rechargé. En moins de 2 ou 3 heures, il n'y avait plus rien. A un moment ou à un autre, il faut aussi être responsable de ses actes et faire en sorte que cela puisse marcher. Pour que cela puisse marcher, il ne faut pas stocker et faire du stockage par précaution trois semaines ou un mois à l'avance. C'est important de souligner la qualité du travail de nos ouvriers qu'ils soient départementaux ou communaux sur le terrain, ils sont parfois vilipendés. Ce n'est pas toujours simple de se lever à 3 heures 30 ou 4 heures du matin, de mettre du sel. S'il n'y a pas de voiture, cela re-verglace encore une fois et de repasser après.

Soyons aussi compréhensifs à ce niveau-là. En Moselle, il y a un hiver lorrain ; parfois, cela descend à -10°, -12°, et les circonstances comme les pluies verglaçantes quoique vous fassiez, c'est toujours compliqué et dangereux.

**M. LE PRESIDENT.**- Monsieur DASTILLUNG.

**M. DASTILLUNG.**- En tant que Président de la 2<sup>ème</sup> Commission, qui traite de la DPAT (Direction du Patrimoine et l'Aménagement du Territoire) je voudrais m'associer à tout ce qui a été dit jusqu'à présent et, bien sûr, conforter les personnels dans notre confiance par rapport au travail qu'ils effectuent jour après jour.

Je voudrais dire quand même que le Républicain Lorrain a aussi une responsabilité de l'information et de la confirmation de l'information. Quand on voit l'emballage médiatique suite à cet article, puisqu'il y a eu un reportage sur FR3 Lorraine et TF1, je remercie Mme HERBOURG d'être intervenue sur FR3 Lorraine pour rectifier un peu le tir. Cela prouve quand même que la source de l'information est calomnieuse parce que c'est de la mauvaise foi dirigée pour les raisons qui ont été expliquées tout à l'heure.

**M. LE PRESIDENT.**- Monsieur LEBEAU.

**M. LEBEAU.**- Monsieur le Président, chers collègues, je m'associe au fait de saluer le travail de nos agents et la qualité du travail qui a été fait.

Je mettrais juste un mezzo voce et rappeler que, dans notre République, il y a la liberté d'expression et la liberté d'information. Même si une anomalie a été faite, il ne faut jamais oublier que la presse est garante d'une impartialité, etc.

*(Rires)...*

D'accord, on peut se tromper. Des anomalies, on en fait. Je fais des erreurs. L'erreur est partout. Il faut juste demander qu'elle soit corrigée. Le fait de taper continuellement sur la presse et les médias, c'est ce que j'ai compris, j'ai peut-être mal compris. Je dis simplement que cela fait partie de notre système démocratique même si ce fait absolu est une erreur. Je rappelle quand même la citation : sans liberté de blâmer, il n'y a point d'éloge flatteur.

On a le droit à l'erreur, on est tous humains. S'il y a eu une erreur, vous avez eu raison de la corriger publiquement et de saluer le travail de nos agents. Ils ont bien

besoin d'être soutenus. Merci pour l'avoir fait. Je trouvais juste en tant que républicain que la charge était un peu vive sur la presse. C'est tout. Merci, mes collègues.

**M. LE PRESIDENT.**- Monsieur CUNY.

**M. CUNY.**- Excusez-moi, je ne peux pas laisser passer ce que dit M. LEBEAU.

Je suis désolé, mon cher Emmanuel LEBEAU, il n'est pas question, ici, je pense que l'on est tous des républicains, des démocrates et nous respectons au plus haut point, et la presse qui est ici le sait très bien, les journalistes. On prenait simplement le cas d'un article qui avait mis l'opprobre sur le Département sur des faits qui n'étaient pas en fait rapportés de façon fidèle. C'est tout.

Je pense qu'ici tous les collègues réunis sont tous très respectueux des propos de la presse qu'elle soit la plus libre possible, qu'elle reflète le plus d'opinions possibles, que cela parte de l'extrême gauche à l'extrême droite. Je suis clair. Il ne faut surtout pas que le débat tourne autour de la presse. On parlait simplement d'un cas qui a mis en difficultés les services du Département sur des faits qui ne sont pas avérés. C'est tout.

**M. LE PRESIDENT.**- Monsieur SACCANI.

**M. SACCANI.**- Bien sûr, je m'associe à tout ce qui a été dit. Je ne sais plus qui a dit il y a une vingtaine de siècles que l'homme cherche la vérité mais écoute la première nouvelle venue, et je rajouterai : même si elle est fausse.

**M. LE PRESIDENT.**- Monsieur FOURNIER.

**M. FOURNIER.**- J'apprécie l'intervention de Pierre CUNY parce qu'il s'agit d'être tout à fait clair. La presse est libre et elle met ce qu'elle doit mettre. Il n'y a rien à dire là-dessus. Par contre, quand des articles que l'on estime d'une manière ou d'une autre à rectifier ou à corriger, il est normal que l'auteur ou les responsables admettent cet avis.

On est dans une démocratie et on ne mesure pas à quel point dans certains pays du monde ils apprécieraient d'être dans une démocratie et avoir à corriger des anomalies ou des différences d'appréciation.

**M. LE PRESIDENT.**- D'autres réactions ? (*Non*)

Je rejoins ce que dit Pierre CUNY, je ne remets surtout pas en cause la liberté de la presse. J'ai toujours eu un principe, je téléphone rarement à un journaliste en lui disant que son article était bon.

On est dans une démarche où il faut, malgré tout, qu'il y ait une objectivité, c'est-à-dire que véritablement on puisse donner et relater des éléments permettant d'informer. L'objectif de la presse c'est aussi d'informer nos concitoyens. Là, nous n'avons pas eu sur le premier article une information ou une question pour que l'on puisse expliquer pourquoi a-t-on fait cela. C'est ce que j'aurais souhaité non pas pour les élus que nous sommes mais pour les fonctionnaires que nous défendons, sur le travail, dans ce domaine-là, que je considère irréprochable. On a stocké des substances que l'on qualifiera d'inerte sur un terrain départemental pour faciliter immédiatement la libre circulation de nos concitoyens sur une route nationale qui est devenue départementale depuis un mois. On sait l'exemplarité de l'action de nos femmes et hommes qui travaillent sur nos routes départementales partout en Moselle. C'est là où l'on fait notre coup de calgon parce que l'on défend notre institution et nos gars. On ne remet pas du tout en cause la capacité à la presse d'écrire ce qu'elle a envie d'écrire. Là, c'est blessant. Je considère que mon rôle, à la place qui est la mienne, c'est de dire notre mécontentement. Mais on ne remet pas en cause la liberté de la presse. On dit juste que l'on n'est pas content. Là, c'est surtout un élément sorti de son contexte avec un conflit latent entre l'agriculture et l'Etat où nous rentrons dans ce débat. A un moment, on a essayé d'être un peu à la convergence des deux et d'apporter une solution à nos concitoyens une solution de mobilité, et on sait combien c'est important sur un territoire particulier.

Notre tribune nous permet de nous exprimer à ce moment-là parce que l'on n'a pas demandé notre avis avant que l'article soit produit et qui jette le discrédit sur le département en général, sur notre institution. On a aussi le droit de nous exprimer après, sans remettre en cause la liberté de la presse. Cela voudrait dire que l'on n'a plus le droit de s'exprimer après la liberté de la presse. Et bien non, on a le droit de le faire aussi, et je le fais.

Je vous propose d'adopter ce budget.

Une opposition ?

Abstention ?

Unanimité, je vous remercie.

## **II-2 PROGRAMMATION DE TRAVAUX ET ENTRETIEN DANS LES COLLEGES PUBLICS - INVESTISSEMENT ET FONCTIONNEMENT POUR L'ANNEE 2024**

**M. LE PRESIDENT.-** Je vous encourage à me suivre : M. WEIS, M. SCHULER, M. SACCANI, M. SIMON, M. SUCK, M. MULLER, M. CORRADI, M. TACCONI, M. DASTILLUNG, M. LEBEAU, M. FREYBURGER, Mme TONIN, Mme MAGRAS, Mme BOUSCHBACHER, Mme LORIA-MANCK, Mme REBSTOCK.

Madame ROMILLY, veuillez bien me rejoindre pour animer ces débats.

**Mme ROMILLY.-** Plus les points avancent et que je préside, moins nous sommes nombreux.

**Mme BOHR,** rapporteure.

*(La rapporteure donne lecture de son rapport.)*

**Mme ROMILLY.-** Y a-t-il des interventions ?

**Mme KLEBER-MASET.-** Madame la Présidente, je me permets d'intervenir concernant les travaux et notamment la programmation. Nous étions déjà intervenus avec mon binôme sur le collège d'Hagondange où les élèves mondelangeois sont scolarisés qui, aujourd'hui, est dépourvu de cantine. Cela reste un problème récurrent. La mairie de Mondelange met chaque année 40 000 € sur la table pour pouvoir assurer un transport aux élèves externes ne pouvant pas bénéficier des services de cantine sur le collège.

En effet, il y a un service de cantine sur le lycée mais qui ne répond pas forcément à toutes les attentes. C'est une demande très urgente et répétée parce que les communes sont vraiment impatientes de voir cette situation évoluer.

Merci.

**Mme ROMILLY.-** Je me permets juste d'apporter peut-être une réponse. C'est une demande qui a été faite. Il n'y a pas tant de remontées pour l'instant que ça. Il y a une remontée puisque les élèves vont manger à la cantine du lycée pas très loin. Cette question est posée au Département. Je sais que les services regardent. Des réunions de travail ont été effectuées et donc des réponses seront sans doute apportées.

Ce rapport concerne là aussi la reconstruction de deux collèges, à savoir le collège de Saint-Avold et le collège de Stiring avec deux autres projets que sont le collège de Cattenom et le collège de Rémilly. Là aussi, on a un P.P.I. important puisque dix collèges doivent être reconstruits sur la Moselle.

Madame STEMART.

**Mme STEMART.-** Le Département est en train d'établir un P.P.I. de rénovation de ces restaurations scolaires et aussi de constructions scolaires là où il n'y en a pas. C'est à l'étude actuellement. Une rencontre est prévue particulièrement à Hagondange puisqu'il faut identifier parfaitement les besoins : si c'est un problème d'organisation, d'horaire, pour adapter au mieux la réponse.

**Mme ROMILLY.-** Monsieur FOURNIER.

**M. FOURNIER.-** Notre collègue pose un problème. Actuellement, sur 91 collèges publics, 60 sont pourvus d'une restauration scolaire et un tiers qui nécessite un P.P.I. Le plus difficile c'est de faire coïncider les aspirations de la Commune et du Département. L'un ou l'autre peut être un peu déçu dans la manière où se fait la mixité.

Je comprends la complexité, je comprends la demande qui est faite au niveau du collège de Langevin d'Hagondange. C'est un problème ardu. Comme l'a dit la Vice-Présidente, il faut s'y pencher et regarder ce qui est possible de faire en sachant que les complications existeront tant au niveau communal qu'au niveau départemental. On n'arrivera pas à satisfaire, sur les 31 derniers établissements, toutes les revendications ou toutes les demandes.

Merci beaucoup.

**Mme ROMILLY.-** D'autant plus que des pistes de travail se sont avérées et en tout cas présentes. Des choses vont pouvoir être faites.

Nous pouvons adopter ce rapport.

Une opposition ?

Abstention ?

Unanimité, je vous remercie.

### **II-3 PROGRAMMATION DE TRAVAUX ET ENTRETIEN DANS LES BATIMENTS DEPARTEMENTAUX - ANNEE 2024**

**M. BENIMEDDOURENE,** rapporteur.

*(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRESIDENT.-** Des réactions ?

Monsieur CUNY.

**M. CUNY.-** En tant que Maire de Thionville, permettez-moi, Monsieur le Président, d'exprimer mes remerciements et ma grande satisfaction de l'ouverture d'une antenne du CDE (Centre Départemental de l'Enfance) sur Thionville, poursuivant toute la politique au niveau de la petite enfance et de l'enfance dans le département et de permettre le rapprochement de ces enfants, parfois en grandes difficultés personnelles, séparés de leurs parents pour des raisons qui nous échappent parfois.

Je vous remercie de ce qui est fait au niveau de cette antenne du CDE à Thionville.

**M. LE PRESIDENT.-** Merci. D'autres réactions ? (*Non*)

Je crois que ce chantier s'intègre complètement dans la politique de territorialisation des services départementaux et de renforcement des conditions d'accueil de nos personnels dans nos services.

Territorialisation : on a l'année dernière, si vous en vous souvenez, inauguré l'UTT de Rémeffing et les deux Centres Moselle Solidarité de Montigny-lès-Metz et celui de Sarrebourg. On a encore des chantiers devant nous. Par exemple, on a l'UTT de Sarrebourg qu'il faudrait installer sur lequel l'investissement est prévu ; on n'arrive pas à trouver de foncier. On continue à travailler en étroite collaboration à la fois avec la Commune et la Communauté de Communes pour trouver un lieu. On avait un terrain privé. Malheureusement, les choses ne se sont pas faites pour tout un tas de raisons qui concernent la relation entre le propriétaire privé et le Département. Nous continuons à travailler dans ce sens. On travaille sur le Centre Moselle Solidarité à Thionville sur lequel on a avancé. On a une solution ; aujourd'hui, le chantier est enfin lancé, pour des raisons diverses et variées qui quelquefois contrarient les opérations de construction dont on a été victime. On est sur ces chantiers sur lesquels on continue à évoluer. Là, on a le CDE même où l'on investit actuellement 6 M€ pour améliorer les conditions d'accueil des enfants placés et des Mineurs Non Accompagnés que l'on accueille. Des investissements sont faits à la fois sur Thionville, grâce également à l'appui de la municipalité qui a mis des bâtiments à notre disposition dans des conditions financières tout à fait acceptables et appréciables pour que nous puissions le faire. Le chantier est enfin en route. Ce sont des décisions longues et des chantiers compliqués.

Sur Forbach, on continue à développer des moyens et à investir. On s'est lancé dans l'acquisition d'un nouveau bâtiment puisque, là aussi, on a un effectif d'enfants de plus en plus croissant sur la Moselle Est. Il faut que l'on organise l'accueil. Les choses sont en route.

On est aussi sur un chantier beaucoup plus important concernant la relocalisation de toute la Direction de la Solidarité qui, pour l'instant, est installée avenue Malraux.

On a eu le grand chantier du quai Wiltzer que l'on a inauguré il y a peu de temps. On a voulu, là aussi, organiser un rapprochement de toutes les directions et la Solidarité. Il était prévu qu'elle rejoigne le quai Wiltzer mais ces locaux départementaux étaient occupés par la DDT, qui s'est maintenant déplacée suite à l'investissement de l'Etat. Ces locaux se sont libérés et nous pouvons maintenant engager les travaux pour accueillir la Direction de la Solidarité et ses services ; ce qui nous permettra ensuite de libérer -car c'est l'objectif- des bâtiments de l'avenue Malraux. On a déjà engagé quelques démarches de promotion immobilière là aussi pour avoir une rationalisation des moyens et l'utilisation des équipements de façon rationnelle.

Le moment venu, je vous présenterai le bilan de toute cette opération que j'ai initiée depuis 2011/2012. On a eu d'énormes chantiers un peu partout en Moselle et sur tous les territoires avec des interventions très lourdes à certains endroits qui n'avaient plus vu d'investissement depuis 30 ou 40 ans. On est là sur un projet pluriannuel qui arrive au terme mais pas encore au bout.

Sur Malraux, ce sont des lignes de crédit budgétaire que je vous demande d'ouvrir afin que ce chantier puisse s'engager et que la Solidarité rejoigne le quai Wiltzer sachant que l'on a installé, à proximité du quai Wiltzer, un Centre Moselle Solidarité pour le territoire de Metz Nord, sur lequel on a lourdement investi. C'était une opportunité immobilière que l'on a saisie puisqu'à l'époque c'était la Région qui était abritée dans ces locaux. On a aussi profité de quelques opportunités immobilières quelquefois pour mieux installer nos services.

Je vous présenterai ce bilan au courant de l'année 2024.

Nous pouvons passer au vote.

Une opposition ?

Abstention ?

Unanimité, je vous remercie.

#### **II-4 PROGRAMME D'AIDE MOSELLANE AUX INVESTISSEMENTS SPECIFIQUES A LA SECURITE DES USAGERS DE LA ROUTE AMISSUR 2024**

**M. SACCANI**, rapporteur

*(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRESIDENT.**- C'est un dispositif que l'on remet en route sachant que l'on n'a encore pas, et on ne l'aura pas avant le mois de juin, l'enveloppe que l'Etat nous accorde puisque c'est dans toutes les communes de moins de 4 500 habitants sur lesquelles nous agissons ; cela dans une répartition territoriale permettant aux Commissions de territoire de nous faire ensuite des propositions émanant des territoires, des communes que l'on finance à ce moment-là à des taux différents en fonction de l'importance du dossier mais qui relève de la sécurité routière, qui sont des projets portés par les territoires, les communes en particulier.

L'objectif c'est de lancer le dispositif, de recenser les projets et d'en organiser la répartition par territoire et ensuite que les Commissions de territoire nous fassent des propositions de financement dans des délais nécessaires et suffisants. Généralement, on respecte les délais. On a généralement l'enveloppe de l'Etat au mois de juin, ce qui rend l'exercice un peu difficile ; on n'arrive pas à l'avoir avant et on ne connaît pas le mode de calcul. A l'époque, on appelait cela amendes de police. Rassurez-vous, ce n'est absolument pas en concordance avec les amendes de police. J'en suis sûr parce que, d'une année à l'autre, on a eu le même chiffre à l'euro près. Je ne pense pas que les forces de police soient aussi efficaces pour arriver à nous donner un montant à l'euro près et au même montant d'une année à l'autre. A mon avis, ce sont les grosses machines de Bercy que personne ne maîtrise qui produisent des chiffres que plus personne ne contrôle. Mais nous on consomme.

Nous pouvons passer au vote.

Une opposition ?

Abstention ?

Unanimité, je vous remercie.

## **II-5 PARTICIPATION DU DEPARTEMENT AU BUDGET 2024 DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS**

**M. TACCONI**, rapporteur

*(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRESIDENT.**- Des réactions ? *(Non)*

On est dans notre contribution en fonctionnement du S.D.I.S. On est deux à financer le S.D.I.S., c'est-à-dire les collectivités locales : communes et intercommunalités. De plus en plus d'intercommunalités ont pris la compétence. On est dans ce sens-là de notre histoire puisque l'on est dans des défenses de territoires et non plus dans des défenses de communes en matière d'incendie et de secours.

Le Département apporte également une contribution. Vous savez que l'on a augmenté de façon significative notre contribution ces trois dernières années sachant que le budget du S.D.I.S. est d'environ 100 à 120 M€.

Monsieur REICHHELD, vous vouliez réagir avant que je conclus.

**M. REICHHELD.**- C'était simplement pour vous remercier et remercier le Conseil d'Administration du S.D.I.S. pour avoir inscrit la gratuité des interventions sur nids de frelons lorsque l'on parle des maisons de retraite et autres structures. C'est uniquement le particulier qui paie. C'est vraiment apprécié parce que l'on avait ce genre d'attaques dans les EHPAD, cela peut très vite dégénérer ; il fallait intervenir très vite. Et c'était tout à fait anormal que les dirigeants se posent la question s'ils allaient les faire enlever ou pas. Aujourd'hui, c'est réglé et je voudrais vous remercier pour cette intervention.

**M. LE PRESIDENT.**- Merci. D'autres réactions ? *(Non)*

On est aujourd'hui sur un budget que nous essayons de maîtriser et j'ai fait adopter par le Conseil d'Administration il y a quelques jours le P.P.I. à la fois sur les matériels, sur les casernements puisque l'on a de grands chantiers devant nous. Il y a eu une rationalisation en relation avec les Maires de l'organisation de la défense contre l'incendie et des secours sur l'ensemble des cinq territoires puisque cinq compagnies ont des périmètres comparables à nos cinq territoires de Moselle. A partir de là, on s'est engagé dans une démarche pluriannuelle jusqu'en 2026/2027 sachant qu'après il faudra trouver de nouveau un financement puisque l'on est là sur une augmentation des charges comparables à l'augmentation et à l'évolution du coût de la vie. Il faudra ensuite se poser la question de savoir comment on continue à financer les investissements à

venir. On a cette programmation qui a été adoptée à l'unanimité par le Conseil d'Administration avec l'objectif de démarrer très vite et de consommer très vite. C'est la raison pour laquelle j'ai envoyé un courrier à tous les Maires et aux Présidents d'intercommunalités concernées en leur disant qu'il faut que nous ayons la propriété du foncier au plus tard le 30 juin : terrains aménagés, viabilité, desservis, plateformes et sécurisés.

Nous avons besoin de la délibération qui donne propriété au Département, au S.D.I.S. et engagement contractuel de financer ce foncier avec ces aménagements de la plus grande des collectivités puisque l'on est sur Metz et sa Métropole, puisque c'est la Métropole qui a la compétence jusqu'aux communes de plus petites tailles et ce, sur tous les territoires de Moselle sur lesquels nous agissons. Passé le 30 juin, on fera remonter de la liste, après 2027 éventuellement, une opération pour faire redescendre l'autre sur des délais plus longs.

Nous pouvons passer au vote.

Une opposition ?

Abstention ?

Unanimité, je vous remercie.

### **III-1 BUDGET PRIMITIF 2024 DES POLITIQUES DE SOLIDARITE**

**Mme LORIA-MANCK**, rapporteure.

*(La rapporteure donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRESIDENT.**- Madame PASTOR.

**Mme PASTOR.**- Monsieur le Président, chers collègues,

Dès 2011, Monsieur le Président, vous avez élevé la protection de l'enfance au rang des grandes causes départementales. Le CDE a pour mission particulière, dans le cadre du schéma départemental enfance jeunesse famille, l'accueil d'urgence de ces enfants, pas n'importe quel enfant de Moselle, celui qui est jugé en danger pour sa santé physique ou sa santé mentale à domicile.

Le CDE n'est donc pas l'endroit où nos 2 100 enfants actuellement confiés au Département vont rester. En réalité, chaque enfant y passera 9 mois en moyenne. C'est un lieu transitoire. Pendant cette période de 9 mois, il sera accueilli dans un groupe, celui

des bouts de choux ou celui des libellules par exemple. On va l'aider à se reconstruire. Les professionnels du Département, ceux du CDE vont l'observer, le soigner, l'aider à se développer comme n'importe quel enfant et tisser avec lui doucement ses capacités d'attachement qui ont été mises à mal.

Pas moins de 9 professionnels vont se relayer chaque semaine pour prendre soin de nos groupes, chaque matin, chaque après-midi, ce sont deux éducateurs ; chaque soir, l'équipe de nuit prend le relais pour sécuriser les enfants et s'occuper de ceux qui se réveillent. C'est le biberon la nuit ou le cauchemar du petit qu'il faut rassurer. Les journées rythmées par des temps de repas, de bain, de sommeil, de jeux comme n'importe quel enfant vous me direz à la différence près que l'accueil y est collectif. Chacun de ces enfants, de par son parcours, a sans doute encore plus besoin de l'attention d'un adulte qu'un autre enfant.

Des maîtresses de maison assurent l'entretien des lieux de vie. Une infirmière est là le jour, la nuit, mais aussi des lingères, des cuisiniers, des agents techniques et j'en passe.

La famille du CDE est bien grande pour nos enfants confiés.

Parallèlement, chaque parent est en lien avec une assistante familiale dédiée au CDE et le placement est rythmé avec eux de temps d'échanges sur la situation, de synthèse, de décisions et d'audience.

Tout ça pour vous dire que les charges salariales correspondent à 75 % du coût d'accueil pour un enfant confié, 430 agents composent le CDE. A l'issue de ces 9 mois d'accueil comme je vous le disais soit la famille a pu se reconstruire avec l'aide du Département et l'enfant peut retourner à domicile, soit il ira en famille d'accueil, en Maison de l'Enfance à Caractère Social (MECS) ou en foyer et restera à la charge du Département.

Parlons peu, parlons bien. En 2020, le budget du CDE était de 22,5 M€. En 2023, quasiment 25 M€ et il sera de 27 M€ en 2024. Le budget de fonctionnement du CDE a fortement augmenté (+4,5 M€ en 4 ans) pour différentes raisons : l'augmentation du nombre d'enfants confiés évidemment, plusieurs groupes supplémentaires ont vu le jour en 2023. La majoration des points d'indice -on en a parlé ce matin- mais également établissement médico-social oblige, la revalorisation du SEGUR, l'augmentation des frais alimentaires et des énergies, on n'en parle même pas.

Le Département de la Moselle se donne tous les moyens nécessaires -et je vous en remercie- pour qu'aucun enfant ne soit laissé sur le bord de la route. Ce sont des efforts financiers très importants permettant le bon fonctionnement de la structure. Chaque année, la suractivité entraîne une augmentation du budget, en lien avec la précarisation de la société d'une façon générale.

Sans vouloir rentrer dans le débat de Messieurs FOURNIER et LEBEAU de ce matin, nous le disions, on préférera toujours payer mieux que plus. Mais au CDE même quand on dépense mieux, c'est plus.

Dépenser mieux, venons-y. Du point de vue budget investissement, les travaux du CDE se poursuivent, vous l'avez dit, Monsieur le Président, sur 2024 : Metz, Thionville et Forbach. Des travaux visant à diminuer le budget dans le fonctionnement aussi.

Tout d'abord, la territorialisation sur Thionville, merci Monsieur le Maire, à travers la réhabilitation d'une ancienne crèche est plus que nécessaire -je suis d'accord avec vous- pour permettre aux familles de se reconstruire, de travailler le fameux lien et espérer qu'un maximum d'enfants issus de Moselle Nord puissent retrouver un équilibre en famille. La structure ouvrira en automne.

Sur Forbach, ce sera un groupe de 0/3 ans qui ouvrira ; nous n'avons en effet pas encore de groupe sur cette tranche d'âge à Forbach.

Il y a ensuite le bâtiment très vieillissant que vous pourrez voir à l'entrée du CDE qui abritait jadis des Mineurs Non Accompagnés. Il poursuit sa réhabilitation ; agrandi, il pourra accueillir une quarantaine de MNA mais également améliorer les conditions de visites des enfants de tout le CDE dans un point enfance-famille.

Enfin, la pouponnière dans un bâtiment devenu obsolète, les derniers travaux datant des années 50 ; la pouponnière va faire peau neuve.

Les poussettes, Monsieur le Président, ne traîneront plus dans le couloir. Les groupes seront insonorisés les uns par rapport aux autres. Les bébés auront de nouveaux espaces de vie et de jeux qui leur sont plus adaptés et où les professionnels auront plaisir à travailler.

L'épanouissement au travail et l'attractivité de nos métiers du social, de l'aide sociale à l'enfance notamment, c'est une autre histoire. Mais il me semblait important, ici, de rappeler qu'au-delà de mieux accueillir ces petits bouts de choux améliorer nos

structures pour rendre le métier attractif est aussi un des objectifs des investissements conséquents. Vous l'avez rappelé, plus de 6 M€.

Comme vous le disiez lundi, Monsieur le Président, lors de votre allocution d'ouverture, la crise est malheureusement devenue la règle. Les budgets comme celui du CDE atteignent des records et, malgré tout, tout est mis en place pour le bien de nos jeunes Mosellans.

Je vous remercie, Monsieur le Président, et je remercie toute l'Assemblée Départementale pour toute la solidarité et l'humanisme dont vous faites preuve.

*(Applaudissements)...*

**M. LE PRESIDENT.-** Merci.

Madame KUNTZ.

**Mme KUNTZ.-** Monsieur le Président, mes chers collègues, je tiens surtout à souligner l'intervention de Sophie PASTOR qui rappelle vraiment toute l'importance de la protection de l'enfance au sein du Département de la Moselle que vous avez impulsée depuis 2011.

Je la félicite pour le travail exceptionnel qu'elle fait au CDE.

Je vais parler d'un autre sujet qui concerne aussi la protection de l'enfance, bien que certains ne comprennent pas.

Depuis le second trimestre 2023, la crise migratoire nous touche de plein fouet, et vient tester les limites de l'accueil des Mineurs Non Accompagnés (MNA), en Moselle et dans tous les Départements de France. Face au flot des arrivées, face à l'augmentation sans précédent du nombre de mineurs isolés, assumer devient une gageure pour l'Aide Sociale à l'Enfance. La presse et les médias se font de manière de plus en plus régulière l'écho de ces difficultés, chez nous et partout sur le territoire national.

Permettez-moi quelques faits pour illustrer cette réalité.

On compte, au 31 décembre 2023, 432 MNA en Moselle, tous pris en charge par le Département, dont 229 au Centre Départemental de l'Enfance. Sur les derniers mois de l'année, les arrivées de jeunes isolés ont été 2 à 3 fois plus élevées que d'habitude, avec un pic de 98 arrivées au mois de septembre.

Les bâtiments d'accueil et d'hébergement arrivent à saturation, notamment la Pergola qui dépend du CDE où l'on a eu quelques difficultés.

Devant cette situation, le Département a pris toute la mesure des difficultés, et a engagé des actions fortes et déterminées, dans la mesure de ses compétences. Je tiens juste à signaler que les Mineurs Non Accompagnés sont des mineurs, donc dépendent de la protection de l'enfance, donc de nos compétences.

On peut noter ainsi :

- L'embauche de 2 évaluateurs supplémentaires, chargés d'évaluer les situations individuelles des MNA, notamment leur âge et leur minorité réelle, afin de désengorger les infrastructures d'accueil. Ainsi, le nombre d'évaluations en attente est passé de plus de 100 à seulement 20 aujourd'hui.
- Depuis septembre, l'ouverture d'un bâtiment supplémentaire à Vigy. Je sais que cela pose quelques problèmes au sein de la population mais nous sommes en lien avec le Maire ; il fait tout ce qu'il peut alors qu'il n'y a pas de problème. En effet, voir arriver des jeunes Mineurs Non Accompagnés dans un petit village peut soulever quelques problèmes qui, pour moi, n'en sont pas. Ce sont des jeunes, ils relèvent de notre compétence et il est de notre devoir de les protéger. Il y a 80 hébergements à Vigy.
- Très récemment, depuis le 17 janvier, l'ouverture d'hébergements supplémentaires à Arry, avec 30 places ; actuellement, 17 sont occupées. C'est avec Familles de France que nous avons pu héberger ces enfants.

D'un point de vue budgétaire également, notre collectivité prend toutes ses responsabilités, puisque les crédits de la politique de protection de l'enfance, qui couvrent notamment les MNA, progressent de 11,3 %, soit quasiment 14 M€ supplémentaires comparés au Budget Principal 2023 (Au total : 137,4 M€ inscrits au BP 2024). Cet effort très important prouve notre détermination à faire face à ces difficultés inédites. Une fois de plus, je le répète, en Moselle, comme l'a dit d'ailleurs ma collègue, pas un enfant ne dormira dehors. Nous ne baissons pas les bras, mais la charge est toujours plus lourde pour nos finances, face à une politique qui s'impose à nous.

Ainsi, comme le fait remarquer François SAUVADET, le Président des Départements de France, il faut que l'Etat assume ses responsabilités dans les domaines qui relèvent de sa compétence : la politique migratoire, la santé mentale et

psychiatrique -je ne m'étendrai pas mais, là aussi, il y a un grand déficit de la part de l'Etat- la protection judiciaire et les actes de délinquance.

A l'heure où les Départements se sentent très seuls et abandonnés, certains d'entre eux annoncent qu'ils ne pourront plus héberger des mineurs isolés, comme à Belfort ou dans l'Ain. Sans forcément en arriver là, il faut une véritable prise de conscience nationale avec des actes concrets de la part de l'Etat. En la matière, il y a des effets d'annonces ne serait-ce qu'au Congrès des Départements mais rien de spécifique. Je pense notamment aux « 100 M€ » promis par Elisabeth BORNE lors des Assises des Départements, qui se traduisent au final par seulement 33 M€ d'augmentation par rapport au budget mais qui, à ce jour, ne nous sont pas encore parvenus. Dans tous les cas, on ne sait pas comment ce sera dispatché. De toute façon, ce ne sera qu'un emplâtre sur une jambe de bois !

Très concrètement, les services de l'Etat, notamment la Préfecture, pourraient déjà nous rendre un grand service en réquisitionnant un lieu d'accueil collectif pour nous permettre de désengorger les hébergements existants. Nous cherchons mais si l'Etat était à nos côtés, ce serait peut-être un peu plus simple.

Merci.

**M. LE PRESIDENT.**- Madame ROMILLY.

**Mme ROMILLY.**- Merci Sophie PASTOR pour tes propos très touchants qui d'ailleurs ont touché l'ensemble de nos collègues. Comment ne pas l'être lorsqu'il s'agit d'enfants en danger ?

Pour ma part, je vais plutôt vous parler d'autonomie, de personnes âgées et de personnes en situation de handicap où là aussi l'année 2023 a été très compliquée, même si cela fait déjà quelques années que la situation est relativement tendue.

C'est vrai que cette année 2023 aura été difficile : d'une part, par l'augmentation du coût des énergies. Les établissements d'hébergement, pour les personnes âgées comme pour les personnes en situation de handicap, ont des coûts énormes d'hébergement et, d'autre part, des coûts de l'alimentation avec une inflation galopante.

Je tiens quand même à souligner que, pour cette année 2023, le Département aura apporté une aide complémentaire de 3 M€, qui ont permis de pallier ses augmentations notamment sur des établissements qui étaient en difficulté. On a débloqué 1 M€ supplémentaire pour les établissements en très grande difficulté.

Bien sûr, où est l'Etat ? Où est la loi Grand âge dont on entend parler depuis une dizaine d'années ? Loi Grand âge qui ne vient pas et qui ne semble pas être la priorité à l'heure actuelle de nos gouvernants alors que l'on sait que le modèle social et économique dans lequel se trouvent nos établissements doit être revu et regardé de beaucoup plus près.

Pour l'année 2024, la hausse des taux directeurs de 5 % pour les établissements personnes âgées et de 3 % pour les établissements des personnes en situation de handicap, a été accueillie très favorablement par ces établissements. J'ai eu l'occasion de pouvoir échanger avec certains d'entre eux lors de vos vœux, Président. Je peux vous dire qu'ils étaient très satisfaits de voir l'augmentation de ces taux directeur pour leur venir en aide.

Nous avons aussi acté l'augmentation et la hausse du GIR moyen pondéré qui va passer de 7,12 € à 7,28 €, ce qui permettra, là aussi, d'améliorer la prise en charge des résidents de nos établissements.

Il y a bien d'autres plans, je pense au Plan CRETON sur lequel nous travaillons là aussi activement pour essayer de diminuer le nombre de ces enfants qui, devenus adultes, sont toujours en établissements enfants et les accueillir dans des établissements pour adultes.

De nombreuses actions sont menées au sein de la Solidarité. Je tiens à remercier l'ensemble des services de la Solidarité avec lesquels toute de la 3<sup>ème</sup> Commission travaille régulièrement puisque des réunions sont organisées mensuellement, et je tiens à le souligner -merci à la Présidente de la 3<sup>ème</sup> Commission,- ce qui nous permet d'avancer positivement et favorablement sur un certain nombre de dossiers.

**M. LE PRESIDENT.-** Merci.

Madame CALCARI-JEAN.

**Mme CALCARI-JEAN.-** Monsieur le Président, chers collègues, tout d'abord je tiens à remercier également les services de la Solidarité pour ce rapport mais surtout je tiens à saluer l'implication quotidienne de tous les agents qui interviennent.

Bien sûr, on fait état des chiffres, de ce que le Département met, les augmentations, etc. mais il ne faut surtout pas oublier tous les agents. Valérie ROMILLY vient de le dire. J'ai la chance d'être dans cette 3<sup>ème</sup> Commission qui est vraiment bien partagée en ayant toujours des échanges positifs.

Merci à toi aussi, Valérie. Je pense aussi à Marie-Louise KUNTZ, à toutes celles qui y siègent dans cette 3<sup>ème</sup> Commission qui me tient tant à cœur ainsi qu'au seul homme qui siège Constant KIEFFER. Je pense surtout aux agents qui interviennent au quotidien.

La dégradation des marqueurs sociaux soulignés dans le rapport est une réalité. Les crédits supplémentaires votés l'année passée étaient nécessaires pour aider à tenir humainement et économiquement.

Si le constat introductif de ce rapport est partagé, je souhaiterais évoquer le domaine de la santé.

Vous le savez, notre groupe propose depuis 2021 la création d'un Centre Départemental de Santé à l'instar d'autres Départements et notamment celui qui l'a initié le premier : le Département de la Saône et Loire. Je suis heureuse que le rapport évoque pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive cette idée au travers de modélisation par le COPIL Santé départemental de solutions visant à améliorer l'accès aux soins de santé primaires de la population mosellane.

J'espère que ce projet, que vous évoquiez lundi, Monsieur le Président, permettra à notre collectivité d'employer des médecins généralistes et dans le futur, des médecins spécialistes pour les implanter dans nos territoires en désertification médicale. On pense bien entendu aux territoires ruraux, mais aussi de plus en plus aux territoires urbains.

Pour le reste, nous ne pouvons que constater la hausse du budget de la Solidarité par rapport au Budget Primitif de l'an passé. Une hausse en fonctionnement et en investissement qui rassure et conforte dans notre détermination à toujours demander - je vais le dire- plus à l'avenir pour les Mosellans et Mosellanes.

Je vous remercie de votre attention.

**M. LE PRÉSIDENT.**- D'autres réactions ? *(Non)*

En effet, c'est le plus gros budget consacré aux politiques et aux compétences départementales que nous avons à voter aujourd'hui dans le cadre de l'exercice budgétaire global. C'est le plus gros budget que nous avons voté depuis au moins 2011 dans nos politiques départementales où la situation se dégrade jour après jour. C'est vrai naturellement sur la protection de l'enfance et on peut constater que les premières victimes du délitement familial ce sont les enfants.

Deuxième point important, le handicap continue à irriguer l'ensemble du territoire départemental et la question des personnes âgées et de leur entrée en dépendance est un problème fondamental pour notre société dans une démarche de solidarité intergénérationnelle. Après, cela s'appelle politique Grand âge. Quel que soit le vocabulaire, pour l'instant, on en reste au vocable. On n'est pas dans l'aide à l'action qui est la nôtre. Quand je vous dis qu'il manque 300 à 400 places en EHPAD, la réponse qui nous est donnée : faites du maintien à domicile. C'est tout de même méconnaître la la nature humaine. A un moment, le maintien à domicile n'est plus possible parce que la dépendance est telle qu'il faut des institutions qui accueillent ces personnes qui rentrent en voie de perte d'autonomie et donc de dépendance. Pour nous, c'est absolument essentiel. On est en train de rechercher d'autres solutions. On travaille avec d'autres départements français aujourd'hui où l'on sait que l'on a quelque capacité à pouvoir réorienter certaines places vers la Moselle. Pour l'instant, c'est un chantier que j'ai ouvert avec un certain nombre de Présidents d'autres départements français.

Puis, c'est la question de l'insertion qui est fondamentalement posée. Elle est posée non plus avec des budgets qui augmentent mais avec une situation qui se dégrade. Les publics dont nous avons la responsabilité, même si le taux de chômage a bien évolué en particulier sur certains territoires, il continue à se dégrader sur d'autres.

Il y a la question de l'accompagnement. Lorsque j'entends le discours du Premier Ministre qui nous renvoie encore d'autres personnes qui sont concernées par l'insertion sociale ou l'insertion professionnelle, on se pose la question : avec quel budget ? Est-ce que ces personnes qui nous seront réorientées le seront avec les budgets nécessaires ? J'en ai toujours douté. Malheureusement, on n'a jamais soigné mon doute. Cela s'est toujours traduit par une augmentation des charges qui s'abattent sur nos épaules. Donc, la question est posée. On a pris des initiatives. On a engagé des expérimentations. On a évalué les expérimentations. Comme je l'ai dit, nous le faisons à chaque fois, on évalue pour évoluer. On a essayé d'évoluer. Malheureusement, l'évaluation n'a pas été à la mesure de notre ambition. On a arrêté le dispositif. On en a réorienté un autre qui est celui de l'évolution personnelle, psychologique, sociale dans l'insertion personnelle par le sport qui, pour l'instant, a été profitable à ceux qui en ont bénéficié. Nous allons donc naturellement continuer. On ne résorbera pas le stock de 23 000 personnes qui nous sont confiées. Ce sont des accompagnements de tous les jours et dans tous les dispositifs adaptés à la situation. On parle aujourd'hui de ces 15 heures d'activité qui seront imposées aux personnes en situation d'insertion. Pour l'instant, c'est laissé au

bon vouloir des départements d'après le discours que j'ai entendu. Cela demandera donc d'autres moyens lorsqu'il faudra rentrer les 23 000 personnes dans le dispositif.

Puis, une des obligations qui, semble-t-il, a été faite dans le cadre de l'expérimentation mise en place par le nouveau dispositif qui porte un nouveau nom, ce n'est plus le Pôle Emploi c'est devenu France Travail. On donne un nouveau nom. On a un nouveau-né. Le problème c'est que c'est un nouveau-né qui a un certain âge. Dans ce cadre, l'exigence est que tous ceux qui sont bénéficiaires du RSA doivent être accueillis et inscrits à France Travail. Vous imaginez le travail que cela représentera. Est-ce à personnel constant ? Ce qui veut dire que l'on passera plus de temps à essayer de les inscrire qu'à essayer de les insérer. Personnellement, j'ai exprimé mon inquiétude auprès du Préfet, puisque l'on a toujours le plan pauvreté qui est encore latent que, pour l'instant, le département de la Moselle n'adhérait plus à ces nouveaux dispositifs. On restait en retrait et on verrait si les évolutions sont significatives ou si ce n'est qu'une évolution d'apparat. Nous, on est dans le concret, dans le quotidien, dans le journalier. On est dans l'accompagnement personnel de chacune des personnes qui nous sont confiées, du plus jeune âge, jusqu'au grand âge et quelles que soient leurs difficultés. Et nous l'assumons pleinement avec les augmentations budgétaires qui sont considérables et qui ne sont pas toujours compensées, loin de là.

Ce budget est important. C'est pour marquer le fait, et ça je le dis et je l'ai toujours répété, que nous assumons totalement et pleinement nos compétences en direction des usagers. Après, à nous d'engager des batailles nécessaires avec l'Etat pour que l'on soit justement compensé des nouveaux dispositifs mais ce n'est pas à l'usager de les payer et quel que soit l'usager, que ce soit le Mineur Non Accompagné, la personne âgée, la personne handicapée ou la personne en situation d'insertion. Nous avons cette responsabilité sociale, républicaine que nous devons pleinement et totalement assumer. C'est clair. Je mène les combats avec Départements de France parce qu'il faut une solidarité à ce niveau-là mais je crois que nous devons les assumer. On ne peut pas à la fois revendiquer l'existence des Départements et ne pas assumer nos compétences quand on nous le demande. Abandonner quelques compétences, c'est abandonner et nous retirer sur ce champ de bataille social sur lequel on est engagé.

Pour moi, c'est absolument indispensable. C'est la ligne de conduite que je vous propose dans l'exercice budgétaire qui représente cet affichage d'une augmentation importante de nos charges et d'une diminution de nos recettes. On est dans cet effet

ciseau-là qui commence à nous découper en tranches mais nous ne pouvons pas nous retirer de ces responsabilités qui sont pleinement les nôtres avec les collectivités locales, que ce soit les communes, que ce soit peut-être les intercommunalités ou les C.C.A.S. qu'ils soient communaux ou intercommunaux où là aussi, je crois qu'il serait important à un moment ou à un autre de mobiliser également plus les territoires. C'est indispensable. On le voit sur la protection de l'enfance sur laquelle nous avons de plus en plus de charges. Je ne pense pas que cela s'améliorera dans les années à venir. A la fois la Présidente du CDE et la Vice-Présidente chargée de ces politiques auront un discours qui continuera à être alarmant parce que la situation continuera à se dégrader. Malheureusement, c'est notre société qui produit aujourd'hui ces victimes et nous avons à assumer l'accueil d'abord et l'accompagnement ensuite dans des situations compliquées puisque, dans un même lieu, on mélange protection de l'enfance et handicap. Il faut savoir que cette situation du sanitaire et du sociale, qui se rassemble alors que l'on n'a pas les financements et les places en matière sanitaire, rend compliqué l'exercice social après.

Je voudrais remercier toutes celles et tous ceux qui s'engagent dans ce chemin qui n'est pas facile. Nous manquons de professionnels parce qu'il y a une crise des vocations qui, pour nous, est insupportable dans ces métiers parce que ce sont des métiers compliqués ; ce sont des métiers qui sont au front de la difficulté en permanence et de la déshérence humaine. Ce sont des métiers compliqués qu'il faut absolument mettre à l'honneur -je voudrais le faire- et ce sont celles et ceux d'entre vous dans la Commission ad hoc qui font un travail impressionnant et, en particulier, les Vice-Présidentes qui sont très impliquées, très investies, en permanence sur ces dossiers. Vous voyez l'ampleur de la charge, l'ampleur des moyens, l'ampleur des publics qui ne décroissent pas, au contraire.

Je voudrais également féliciter le CDE pour son travail. J'ai encore pu le mesurer la semaine dernière lorsque l'on a été présenter nos vœux. Ce moment-là a été animé par un groupe de Guinéens. Cela a été un grand moment de convivialité humaine et j'allais dire de leçon humaine qui nous a été donnée par ces jeunes-là qui ont remercié la collectivité départementale de les avoir accueillis, quelquefois sauvés -ce terme a été utilisé- et de les avoir orientés dignement vers leur avenir.

Je propose d'adopter ce rapport.

Une opposition ?

Abstention ?

Unanimité.

C'est la démonstration que le travail a été accompli avec qualité.

### **SUSPENSION DE SEANCE**

**M. LE PRESIDENT.**- Je vous propose d'arrêter là et de reprendre nos débats à 14 heures dans le cadre de la 4<sup>ème</sup> Commission, et de vous souhaiter un bon appétit à toutes et à tous.

### **REPRISE DE LA SEANCE 14 HEURES**

**M. LE PRESIDENT.**- Mes chers collègues je dois vous faire part des absences de :

- M. CUNAT qui a donné procuration à M. FREYBURGER
- Mme ARNOLD à M. FRANÇOIS
- Mme LORIA-MANCK à M. SCHUH
- M. CUNY à Mme SCHNEIDER
- Mme MAGRAS à Mme KUNTZ
- Mme FIRTION à partir de 14 h 30 à Mme PASTOR
- M. THIL à partir de 15 h à M. BENIMEDDOURENE
- Mme REBSTOCK à M. WEIS
- Mme GOSSE à M. REICHHELD
- Mme BOUSCHBACHER à Mme TONIN
- Mme AMBROSIN-CHINI à M. CORRADI
- M. BENIMEDDOURENE à 15 h 30 à M. DIDIOT
- M. CHABANE à 16 h 20 à Mme BOHR
- M. SCHULER à 15 h 30 à Mme PILI
- Mme KLEBER à 16 h à Mme LAPAQUE
- Mme THIEL-MIESZKALSKI à M. MULLER
- M. DICK à 16 h 10 à Mme ZIROVNIK

- Mme KUNTZ à Mme BORYSIK

## **EXAMEN DES RAPPORTS DES PRÉSIDENTS (SUITE ET FIN)**

### **IV-1 PROGRAMME 2024 EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE**

**Mme THIEL-MIESZKALSKI**, rapporteure.

*(La rapporteure donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRÉSIDENT.**- Des réactions ?

Monsieur CORRADI.

**M. CORRADI.**- Monsieur le Président, chers collègues, ce rapport tombe à point nommé, même si le Conseil Départemental n'a pas attendu les manifestations pour s'intéresser à l'agriculture mosellane et l'accompagner dans ses divers et nombreux aspects auxquels vient s'ajouter la prise en compte de la désertification vétérinaire par l'inscription d'une somme conséquente pour, sinon la juguler, la réduire. C'est tellement naturel pour nous que ça peut devenir évident pour leurs destinataires, il est bon de leur rappeler, sans parler du million d'euros dédié à l'atténuation des effets de la sécheresse.

Je devrais dire normal car le naturel n'est plus ce qu'il était. Par exemple, dans une bouteille d'eau minérale, c'est bien le minéral qui est naturel, mais pas l'eau. On le sait maintenant depuis pas longtemps. Il est fort probable qu'une publicité mensongère peut écopier d'une amende, sauf si elle est secrètement partagée en haut lieu, il paraît depuis 2021.

Et on continue. L'eau manque ? Mettons-là en bouteille ! Le projet d'usine d'embouteillage à Dieuze le démontre. Nos dirigeants n'ont rien compris, n'ont rien appris devrais-je dire. L'exemple vosgien, dans la vallée de la Vair à 100 km de Dieuze n'est pas pris en compte. Et les pratiques délétères au mépris de la population se répètent. On interdit d'arroser en été par manque d'eau mais pas de puiser dans la nappe phréatique, la même que celle des Vosges. Quand il y a du fric à se faire, les prédateurs rôdent. L'eau doit rester plus que jamais un bien commun et non une marchandise privée.

N'empêche, nos efforts à eux seuls ne peuvent soulager la souffrance du monde agricole soutenu à 87 % par nos concitoyens dont de très nombreux militants écologistes. Je le souligne car le discours dominant voudrait les désigner comme

ennemis. Opposer ceux qui défendent la terre et ceux qui en vivent n'a aucun sens, sauf à vouloir souffler sur les braises dans le but explicite d'en tirer des bénéfices électoraux.

Censées assurer des « prix justes » aux producteurs, les lois Egalim ont montré leur insuffisance dans le texte comme sur le terrain. Et les promesses de Matignon sur leur application plus stricte n'ont pas ému les agriculteurs bien plus pragmatiques. Mais elles n'ont pas ému non plus l'industrie agro-alimentaire dont le taux de marge est passé de 28 à 48 % en à peine plus d'un an.

Le Gouvernement a beau jeu de promettre la non-ratification du Mercosur, traité de libre-échange avec le grand marché commun d'Amérique du Sud en même temps qu'il donne son aval à l'accord de libre-échange avec la Nouvelle-Zélande, pendant que d'autres accords se négocient, comme avec le Chili par exemple.

Dès cette année pourraient ainsi être importés des antipodes des millions de tonnes de viandes et de produits laitiers à bas coût, bourrés d'atrazine ou de diflubenzuron, intrants interdits sur notre sol en raison de leur toxicité pour les humains et les animaux.

Cette duplicité ne fait plus recette auprès des professionnels de la terre, lesquels ne veulent pas seulement plus de simplification mais de la clarté et de la cohérence de ce qu'on attend d'eux et le droit de vivre de leur métier.

Près d'un ménage agricole sur 5 vit au-dessous du seuil de pauvreté.

On peut être d'accord en général mais ne pas partager toutes les options émises. Le monde agricole est divers comme le sont les syndicats.

Défend-t-on la même vision si l'on est le Président d'un syndicat non majoritaire ou celui du puissant syndicat majoritaire ? A fortiori si l'on est soi-même un puissant agri-manager, un temps familier avec la bourse de Chicago et à l'aise voire habile avec la spéculation inhérente aux matières premières agricoles. La levée de norme et de sa portée ne signifient pas la même chose pour l'un ou pour l'autre. Il se dit aussi que ce grand syndicat est impliqué dans les négociations des accords de libre-échange. A quel degré ? Je ne sais pas. Tout se fait en catimini.

Pour ma part, je pense que la ré-autorisation des néonicotinoïdes extrêmement dangereux pour l'environnement répond plutôt à l'agro-industrie, pas au monde paysan.

Sur injonction de son patron, le Premier Ministre veut réarmer la France, tous azimuts, mais propose de désarmer les agents de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) dont 12 de leurs membres ont déjà perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions.

Emboîtant le pas à la droite extrême, il dit qu'en effet : « il n'est pas utile d'être armé pour vérifier une haie ». Après des études extrêmement brillantes, pourquoi vouloir absolument faire honte à son instituteur ?

Sous prétexte de contrer l'extrême droite, on est en train de lui emprunter le costume et lui baliser le chemin.

Le problème n'est évidemment pas l'agriculture mais le modèle économique dominant, capitaliste, productiviste, mondialisé.

Je laisse un peu de texte en jachère, tant que ça marche. Votre pugnacité et ténacité, Monsieur le Président, a fait entrer la baguette de pain MOSL dans les collèges et la viande bovine suit. C'est considérable. Sur cette lancée, est-ce utopique de penser que nous aurions sans doute les moyens intellectuels et financiers d'imaginer une autre agriculture pour la Moselle, moins classique ou conventionnelle, avec des normes favorables et conformes à l'attente de nos concitoyens/consommateurs, valorisant la proximité et la qualité ?

C'est un chantier à mettre en œuvre, un nouveau paradigme à inventer, tous ensemble.

Ou continuer à laisser les mains libres au marché, tentaculaire par nature. C'est un choix.

Merci.

**M. LE PRESIDENT.**- D'autres réactions ?

Monsieur KHALIFE

**M. KHALIFE.**- Monsieur le Président, pour saluer votre action en faveur des subventions que vous avez prévues ainsi que des aides pour attirer les professionnels vétérinaires dans notre région.

Je voulais encore une fois vous remercier d'avoir pris l'initiative de confier au printemps dernier le dossier de création d'une école vétérinaire en Moselle. Pas plus tard qu'hier, alors que depuis le mois de mai dernier nous avons travaillé ensemble pour fédérer la Métropole et son Vice-Président de la Région chargé de l'enseignement

supérieur et le Président de la Région Franck LEROY pour que les trois collectivités portent ce projet avec un nouveau décret qui nous faciliterait la tâche, un décret prévoit la création d'une école privée à but non lucratif, donc conventionnée avec le Ministère de la Culture parce que les écoles nationales sont archi-blindées.

J'ai rencontré, avant-hier, au Sénat, à ma demande, trois inspecteurs généraux mandatés par le Ministère pour évaluer les besoins et palier la prospective. C'est pour cette raison que je me permets de prendre la parole aujourd'hui parce que j'ai cru comprendre qu'il y a eu un cavalier à la Commission Permanente de la Région. Et il est important que l'on explique aux habitants en tout cas, mais aussi aux élus, la réalité des choses. La balle est effectivement dans notre camp. Pour créer une école, il faut bien sûr la construire, construire une clinique aussi à côté : il faut également six conditions que l'on est en train d'évaluer pour pouvoir installer cette école. Pour ce qui me concerne, tous les feux sont au vert pour pouvoir poursuivre ce dossier. Si l'on respecte la charge et les normes que l'on nous demande, il n'y a plus qu'à poursuivre ce projet avec les trois collectivités, le Département qui en a été un peu l'initiateur si l'on peut dire, la Ville, la Métropole et, bien sûr la Région Grand Est qui a en charge l'enseignement comme vous le savez et comme cela a été rappelé, c'est la première région agricole de France.

**M. LE PRESIDENT.**- Madame TONIN.

**Mme TONIN.**- Président, chers collègues, je ne pouvais pas rester insensible à la conjoncture actuelle pour nos agriculteurs.

Le Département a à cœur d'aller aider le monde agricole face à ses difficultés. Le soutien aux jeunes agriculteurs en 2023, ce sont 29 dossiers, 117 580 €.

Pourquoi aider les jeunes agriculteurs ? Suite au vieillissement des éleveurs, 51,5 % des agriculteurs mosellans ont plus de 50 ans. Il y a la baisse générale du nombre d'exploitations : moins 15 % sur les dix dernières années. L'accélération de la décapitalisation du cheptel d'ici 2030, la France devrait perdre 584 000 vaches et 2 % d'éleveurs par an. Baisse notable du nombre d'élevages laitiers qui pourraient conduire dès 2030 à une pénurie de production laitière. Une tendance à la baisse de la production bovine et n'en parlons pas du foncier de moins en moins accessible.

Après, je vous félicite pour le plan sécheresse 2022 : un crédit de 1,5 M€ a été obtenu ; là, 268 dossiers éligibles reçus pour un montant de 888 431 € d'aides octroyées et déjà versées. Merci beaucoup.

La préparation du dispositif de lutte contre la désertification vétérinaire : là, 10 % des élevages en Moselle n'ont plus de vétérinaire ainsi que les élevages d'équidés.

J'aimerais féliciter :

- Le département pour le développement AOC pour le monde viticole, groupement foncier viticole, une grande importance.
- L'agroforesterie pour la mise en place de la procédure des ECIR (échanges et cessions amiables d'immeubles ruraux et forestiers).
- L'accompagnement de la transition énergétique qui est très importante et l'accompagnement aux structures des filières.

Vous avez apporté la baguette dans nos collèges avec la qualité Moselle. Maintenant, nous sommes au stade de la viande et bientôt des légumes, plus les produits laitiers aux collèges mosellans, des produits de proximité et de qualité.

Merci beaucoup.

**M. LE PRESIDENT.**- Merci, Madame la Présidente.

Monsieur SUCK.

**M. SUCK.**- Deux éléments pour agglomérer les propos des uns et des autres et démontrer ainsi l'ambition du Département d'être à côté de l'agriculture dans sa diversité.

Diversité dans sa résilience puisque, depuis toujours, vous avez souhaité, depuis la loi NOTRe avec une convention-cadre signée avec la Région, accompagner l'agriculture pour la développer, pour la rendre plus attractive, pour lui permettre évidemment de cultiver le beau territoire de Moselle. Cela va de l'AOC Moselle, au poulet noir de Moselle, cela passe par la baguette, la viande. Je crois que vous avez démontré votre pugnacité pour signer ce marché qui était un marché que vous appeliez de vos vœux il y a quelques années déjà. Et on sait d'où nous venons pour arriver à quelque chose d'inédit puisque né, élevé, abattu, transformé, consommé en Moselle, ce qui n'a jamais existé. On sait aussi votre ambition de porter évidemment ce message auprès des pouvoirs publics et ensuite pouvoir organiser les marchés publics. Notre difficulté est corrélée par une approche très pédagogique des gestionnaires, de l'ensemble des filières, des chefs avec une vraie volonté aujourd'hui d'équiper les collèges pour ensuite cuisiner de la vraie viande de Moselle.

Lorsque l'on dit cela, c'est aussi la démonstration d'un département qui, au-delà de ce qu'on voudrait lui faire porter comme charge, celle de la capacité à organiser la vie de nos concitoyennes et concitoyens, de considérer que la meilleure politique c'est celle permettant à chacun de trouver sa place, de trouver son ambition professionnelle, de trouver la place qui lui permettra de servir la collectivité au sens de la cité. Lorsque vous évoquez l'agriculture, vous avez toujours pris soin de ne pas opposer ni le bio ni le conventionnel, ni le marché global ou le marché national avec le circuit court, ni l'environnement à la production, ni les politiques d'aménagement du territoire avec une approche très particulière, à chaque fois d'avoir des corridors ou des niches écologiques que l'on traduit évidemment par quelques actes qui relèvent ensuite des espaces naturels sensibles ou la taxe d'aménagement qui déjà nous est décriée puisque l'on nous a mis devant la porte des collectivités qui pouvaient financer les mesures agro environnementales territorialisées dont le Département s'est toujours emparé.

Je crois que l'on a là la démonstration que l'on prend des choix sur le long terme ; on n'est pas dans la réaction. Par exemple, sur les questions de sécheresse, on a engagé le département dans une approche de soutien à l'égard du monde agricole. On s'est appuyé sur la cartographie qui est celle des territoires frappés par la sécheresse et nous avons été le seul département à pouvoir financer quand bien même quelques-uns ici auraient imaginé que l'on puisse le faire partout. Il faut évidemment avoir cette ambition mais, ensuite, s'accommoder des règles régaliennes qui nous sont imposées.

Donc, on a une vraie satisfaction aujourd'hui à le démontrer. Un des sujets sur lequel Mme la Présidente travaille c'est la question ensuite de la reforestation, de la capacité à adapter nos forêts au changement climatique et d'utiliser l'ensemble des satellites départementaux pour devenir un bras armé. Je pense évidemment aux magnifiques jardins qui, demain encore, au-delà de pouvoir accueillir des politiques touristiques ou des politiques d'expérimentation, deviendront, et on l'espère et vous l'avez évoqué, ce laboratoire qui pourra, à côté des communes et des opérateurs, fournir ce que nous n'avons plus lorsque l'on regarde les pépiniéristes qui sont à la tête d'entreprises parce qu'ils sont dévalisés.

Je crois que le Département devra à chaque fois trouver les solutions pour être à la fois dans la réactivité mais aussi dans le long terme. Cela s'exprimera encore puisque vous avez souhaité que nous puissions avoir une place de choix plus importante encore au Salon de l'Agriculture à Paris où nous porterons fièrement l'étendard de la

Moselle à côté de la Région Grand Est sur un carreau qui sera à la dimension de notre ambition.

Voilà ces quelques éléments. En tout cas, vous avez démontré que le Département doit continuer à se battre sur chacun des domaines qui, aujourd'hui, lui sont presque discutés ; nous serons efficaces lorsque nous pourrons à chaque fois tisser des liens très étroits avec les collectivités que sont les communes ou les E.P.C.I. et la Région mais en continuant à exiger ; personne mieux que le département ne saura ce qui est attendu et ce qui peut apporter j'allais dire un avenir radieux aux Mosellanes et aux Mosellans.

**M. LE PRESIDENT.**- Merci de vos expressions et de la présentation de ce rapport qui démontre bien la place que l'agriculture tient dans nos politiques départementales même si l'on est quelquefois un peu hors de nos champs de compétences. Mais les compétences sont celles que l'on s'approprie. On ne peut pas ne pas être acteurs ou partenaires de la politique agricole qui est une politique en faveur de la ruralité. Ne l'oublions pas : c'est l'économie rurale qui vit au rythme des difficultés aujourd'hui et qui doit profiter du soutien départemental.

Naturellement, et je remercie notre collègue Luc CORRADI sur son expression permanente relative à notre action en faveur de la biodiversité, en fonction de la transition énergétique et écologique : on doit y être attentif en permanence.

Naturellement, on est dans la réalité également des objectifs qui sont les nôtres. On s'inscrit complètement dans cette démarche de difficultés où l'on accompagne nos agriculteurs, on accompagne ces opérateurs de l'action publique en faveur de l'agriculture. On s'inscrit dans la carence là où il y a carence. Ces carences, malheureusement, dans l'agriculture sont nombreuses avec quelques ambitions : la baguette et la viande bovine en sont des exemples. Mais on a encore des champs d'activité importants à exploiter et on sait à la fois l'ambition que l'on doit avoir, la pugnacité et la patience pour combattre d'une part une loi Egalim qui dit quelque chose et le code des marchés publics qui dit le contraire. C'est un peu le paradoxe de la schizophrénie institutionnelle. Là, je m'adresse à deux des parlementaires qui composent également notre Assemblée : essayons de faire tutoyer la loi Egalim et le code des marchés publics. Dans la loi Egalim, on doit susciter les circuits de proximité ; dans le code des marchés publics, on n'a pas le droit de le dire. C'est quand même très paradoxal. Cela peut très vite devenir judiciaire. Et vous connaissez les justiciables à ce

moment-là, il y a une vraie difficulté. Sachant que lorsqu'on va dans nos collèges et que l'on en parle aux collégiens et aux parents, ça marche. On a un nouvel apprentissage de la consommation de nos concitoyens envers les circuits courts et les circuits de proximité.

Ensuite, la question de la déforestation est posée. Merci, Madame la Présidente, Madame TONIN, de l'évoquer car c'est une vraie question qui se pose aujourd'hui à notre société où nous devons être présents. Malheureusement, la matière première existe de moins en moins. Nous devons là aussi nous installer dans la carence comme cela a été le cas lorsqu'il y avait un problème de culture fruitière dans notre département, où les Jardins fruitiers ont servi à ce moment-là. Sur la déforestation, on doit avoir la même attitude que sur les Jardins de LAQUENEXY mais également en proximité du Château de Malbrouck et on sait qu'il y a quelques propriétés en train d'évoluer et sur lesquelles nous pourrions peut-être nous positionner pour développer un patrimoine vers lequel nous pourrions nous diriger pour avoir des surfaces afin de continuer à accompagner les propriétaires forestiers qu'ils soient publics ou privés.

Se pose la question des vétérinaires. Je suis allé visiter quelques cabinets vétérinaires il y a peu de temps lors de mes visites de cantons. Ils ont exprimé leur désarroi. On a beaucoup de vétérinaires intervenant surtout en direction des animaux domestiques et moins en direction du monde agricole. L'un est plutôt la facilité par rapport à l'autre dans la pratique du métier. Je voudrais saluer l'engagement de notre collègue Khalifé KHALIFE au titre du Département, là aussi, il faut évoquer sa place prépondérante et nous avons été un peu précurseurs dans la démarche, cela s'est fait en lien avec la Métropole mais aussi avec la Région. Nous portons complètement ce projet. Je revendique absolument et simplement le fait que cette école vétérinaire soit en Moselle. Je le dis et je l'affirme parce que l'engagement s'est passé de cette façon-là. Ne nous posons pas de question ailleurs. Affirmons cette vérité ici, et le Département sera présent, que l'on soit clair, même si cela ne fait pas partie de nos compétences régaliennes, on sera présent parce que c'est un besoin, c'est une carence. On mettra le pied dans la porte. Pour moi c'est clair. Vous le savez, c'est essentiel pour notre agriculture. 10 à 15 % de nos agriculteurs n'ont plus de vétérinaire. Cela veut dire que l'on met complètement à mal toute l'exploitation animale sur notre territoire, et cela a des conséquences sur le circuit court. La santé animale est l'un des éléments éminemment importants. Naturellement, nous continuons, quoi qu'il arrive à apporter tout notre soutien, notre engagement aux côtés de Khalifé KHALIFE pour que ce dossier puisse

aboutir et que le département soit cette destination de vétérinaires qui souhaitent s'y former.

Sur la viticulture, la question du foncier se pose de la même façon. Les friches viticoles ne peuvent plus accepter la viticulture. Malheureusement, à un moment ou à un autre, la biodiversité a pris la place sur ces friches. Ces sites ne sont plus exploitables alors que l'on a plus de 600 ha « aoçables » et que l'on n'a même pas 100 ha AOC. Il y a un vrai travail à faire, une compréhension à apporter par l'intermédiaire d'une action en direction des services de l'Etat qu'ils laissent faire nos viticulteurs, qu'ils préservent notre viticulture, qu'ils laissent les viticulteurs préserver l'environnement de leurs vignes. Cela fait partie de la biodiversité. Mais lorsqu'ils sont en permanence dévastés soit par des chevreuils, soit par des sangliers, ce qui arrive souvent et qu'on ne les autorise pas à ériger des barrières pour éviter cet envahissement, ils sont en vraie difficulté. J'ai assisté à une réunion avec les services de l'Etat et les viticulteurs où l'on ne parle plus la même langue alors qu'il y a un vrai développement des jeunes qui s'installent et une viticulture très dynamique. A ce titre, je voudrais vous donner une information : le dimanche 5 mai la fête des vins se tiendra à Sierck-les-Bains en partenariat avec la commune et l'intercommunalité qui s'engagent également à nos côtés. Nous serons le 5 mai, Monsieur le Président, à vos côtés et aux côtés des élus communaux.

Voilà ce que je voulais dire. C'est la démonstration que nous sommes à côté de l'agriculture, du jeune agriculteur jusqu'à la question du transfert de la propriété qui doit être préservée pour continuer à développer l'attractivité agricole sur notre territoire.

Je vous propose de passer au vote.

Une opposition ?

Abstention ?

Unanimité, je vous remercie beaucoup.

#### **IV-2 PROGRAMME 2024 EN FAVEUR DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

**M. LE PRESIDENT.**- Doivent quitter la salle, moi-même accompagné de M. WEIS, M. SIMON, M. SCHULER, M. SACCANI, M. SUCK, M. MULLER, M. CORRADI, M. DICK, M. TACCONI, M. CHABANE, M. CUNY, M. FREYBURGER, M. FOURNIER, Mme TONIN, Mme MAGRAS, Mme LORIA-MANCK, Mme REBSTOCK, Mme BOUSCHBACHER, Mme STEMART, Mme TONIN, Mme ZIROVNIK, Mme HAAG, Mme THIEL-MIESZKALSKI, Mme KUNTZ, Mme AMBROSIN-CHINI.

Madame ROMILLY, si vous voulez bien prendre ma place.

**Mme ROMILLY.-** Je vous avais prévenus que plus on avancerait moins il y aurait de monde.

**Mme BECKER,** rapporteure.

*(La rapporteure donne lecture de son rapport.)*

**Mme ROMILLY.-** Merci, Madame BECKER. En effet, ce rapport traite de politique d'aides en tout cas aux collectivités, avez-vous des remarques ? *(Non)*

Nous pouvons adopter ce rapport.

Une opposition ?

Abstention ?

Unanimité, je vous remercie.

*(Retour des élus sortis en salle).*

#### **IV-3 PROGRAMME 2024 EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

**Mme TONIN,** rapporteure.

*(La rapporteure donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRESIDENT.-** Des réactions ? *(Non)*

Nous pouvons passer au vote.

Une opposition ?

Abstention ?

Unanimité, je vous remercie.

#### **V-1 CONSERVATION DEPARTEMENTALE DES MUSEES ET DU PATRIMOINE - APPUI AUX MISSIONS SCIENTIFIQUES ET PATRIMONIALES DES SITES PASSIONNEMENT MOSELLE**

**M. DICK,** rapporteur.

*(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)*

Monsieur le Président, si je peux me permettre de faire mon propos sur ce point.

**M. LE PRESIDENT.**- Je vous en prie, Monsieur DICK.

**M. DICK.**- Monsieur le Président, mes chers collègues, aujourd'hui, avec le premier point culture, je peux le dire et je pense que je le répèterai tout à l'heure, je peux être un Vice-Président à la culture heureux parce que nous nous retrouvons à travers cette délibération encore une fois à marquer véritablement l'ambition que vous validez, Monsieur le Président, que l'Assemblée Départementale va voter probablement aujourd'hui.

Dans le cadre de cette délibération, nous avons notamment une évolution qui a été validée en 2023 dont nous faisons le bilan, c'est la relance du vrai politique de nature scientifique en matière culturelle avec les acquisitions de fonds nous permettant d'abonder nos différents sites patrimoniaux, nos différents sites Passionnément Moselle. Cette dotation d'investissement nous permet chaque année de pouvoir acquérir de nouvelles œuvres et commence à produire ses effets sur la notoriété des œuvres acquises dans le cadre de nos sites. En effet, cette politique d'acquisition s'est fortement développée en 2023 avec la mise en place d'un fonds en tant que tel. Il y a déjà de belles perspectives pour l'année 2024 d'acquisitions de fonds qui vont valoriser la valeur scientifique de nos sites notamment à Vic-sur-Seille mais également à Gravelotte.

Là encore, Monsieur le Président, la politique culturelle que vous approuvez et que l'Assemblée vote a des effets réels sur la valeur et la notoriété de nos sites.

Merci à tous.

**M. LE PRESIDENT.**- D'autres réactions ?

Monsieur BOHL.

**M. BOHL.**- Je me réjouis de ce que le Département puisse trouver à travers ces sites Passionnément Moselle des locomotives pour le rayonnement et l'attractivité de notre département.

Je voulais faire une petite remarque, pas tout à fait anodine mais appeler tout simplement votre attention sur Scy-Chazelles quant à l'état de délabrement avancé, à côté de la Maison SCHUMAN, du bâtiment désaffecté, ancien bâtiment du CDE. J'ai l'impression qu'il y a des squatteurs et autres. Au moment où nous allons accueillir la flamme olympique, dans quelques mois, sur le site, cela fait un peu désordre.

Je voulais simplement attirer votre attention à ce sujet et celle des services en particulier.

**M. LE PRESIDENT.**- Merci.

Je pense que vous n'y êtes pas allé depuis un certain temps parce que le chantier de démolition a démarré. Je n'y suis pas allé ce matin parce que M. BOHL allait me poser la question. J'y suis allé il y a quelques jours pour répondre à la sollicitation de M6 qui a fait un reportage sur la flamme olympique et son passage à la Maison Robert SCHUMAN.

Après mes très très très nombreuses sollicitations auprès d'un opérateur immobilier qui a mis un peu de temps, pour diverses raisons pour engager la démolition et la construction d'un nouveau site, résorber cette ancienne friche et des bâtiments qui n'étaient vraiment plus en état, -nous avons pris en effet la décision à l'époque de démolir ces bâtiments qui n'étaient plus en capacité d'accueillir une partie du CDE ; c'était une MECS du CDE et il aurait fallu investir lourdement- j'ai constaté que le barriérage avait été mis en place et que le chantier allait démarrer. J'ai demandé, par intermédiaire, au promoteur que le chantier soit terminé ou au moins arrêté quand la flamme olympique arrivera.

Je voulais répondre favorablement à votre sollicitation et vous avez raison, cela n'a que trop duré.

Nous pouvons passer au vote.

Une opposition ?

Abstention ?

Unanimité, je vous remercie.

## **V-2 ACTIONS EN FAVEUR DES ARCHIVES, DE LA MEMOIRE ET DU PATRIMOINE**

**M. THIL**, rapporteur.

*(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)*

Je voudrais simplement préciser à l'Assemblée, Monsieur le Président, si vous le permettez.

**M. LE PRESIDENT.**- Je vous en prie.

**M. THIL.**- En effet, un budget total de presque 430 000 € est réservé au service des Archives et notamment pour la numérisation qui est toujours un programme extrêmement important. Je rappelle aussi que le service départemental des Archives a la tutelle sur les autres services d'archives. Je pense aux municipalités notamment comme à Metz.

Ensuite, sur la mémoire patriotique, c'est en fonctionnement 168 500 € et, pour l'investissement 160 000 €. Parmi ceux-ci, je reviendrai tout particulièrement, et on sait que c'est cher à votre cœur comme à celui de l'Assemblée, sur le Mémorial de Corny. Enfin, pour le patrimoine et son entretien 235 000 € sont prévus à ce budget primitif.

Merci beaucoup.

**M. LE PRESIDENT.**- Des réactions ? (*Non*)

En effet, sur Corny, nous avons décidé de subventionner l'association Feng Zigang qui va lancer un investissement important en vue d'avoir un monument particulier sur lequel ils ont beaucoup travaillé pour raconter l'histoire de ces Américains décédés là dont l'un d'entre eux a survécu : KIRBY. C'était un grand nom de la BD. On accompagne. On a également en préparation le 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération. Nous avons décidé de répondre présents en particulier dans notre musée de Gravelotte où là aussi il y aura un monument qui sera érigé où nous raconterons l'histoire d'un Mosellan ayant participé à la Libération de Ouistreham, dans le cadre du commando KIEFFER, un Mosellan de la Moselle Est, de L'Hôpital précisément Monsieur le Maire, le Préfet BURG nous a alertés, le Commandant LOFI qui était numéro 2 du commando KIEFFER sera mis à l'honneur à l'occasion du 80<sup>ème</sup> anniversaire à Gravelotte.

Nous pouvons adopter ce point.

Une opposition ?

Abstention ?

Unanimité, je vous remercie.

### **V-3 DIRECTION DE LA LECTURE PUBLIQUE ET DES BIBLIOTHEQUES - BILAN DES ACTIONS 2023 - PERSPECTIVES 2024**

**M. DICK**, rapporteur.

*(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)*

S'il est possible de faire le commentaire ?

**M. LE PRESIDENT.-** Faites.

**M. DICK.-** Merci, Monsieur le Président.

Mesdames, Messieurs et chers collègues, là encore je peux le dire et le redire. Je suis un Vice-Président heureux parce qu'aujourd'hui nous parlons du service public de la culture, un service public de la culture de proximité et un service public de la culture populaire à travers ce service de la lecture publique départementale avec de fortes évolutions que nous consentons tous à travers ce document.

Il est important de bien mettre en perspective la dynamique de ce rapport que vous validez, un rapport qui, à travers son vote, permettra au service public de la lecture publique de bénéficier d'une augmentation, et c'est dans les rapports de ce service de la culture, de plus de 260 000 €. C'est une vraie difficulté dans un certain nombre de territoires et notamment un conventionnement qui est de plus en plus difficile en milieu rural avec un certain nombre de bibliothèques. La difficulté des initiatives rurales et la nécessité de renforcer les actions intercommunales et la professionnalisation de l'action de la lecture publique c'est également le constat de la difficulté à ramener des bénévoles en baisse de presque 15 % sur le territoire mosellan ces dernières années. Quand on fait un rapport depuis 2019, on est passé de 950 à 827 bénévoles dans le service de Lecture Publique départementale.

Là encore, c'est un besoin d'accompagner la professionnalisation de nos bibliothèques dans le cadre des actions quotidiennes, bien évidemment dans une discussion avec les territoires pour faire vivre ce service.

Une chose qui a bien fonctionné a été le choix de donner accès à des ressources numériques à l'ensemble des Mosellanes et Mosellans qui s'inscrivent dans nos bibliothèques. Ces ressources numériques ont été un vrai succès puisque nous avons prévu 2 000 connexions et nous avons 2 500 inscriptions à ces ressources numériques. Une proposition de passer à plus de 7 000 connexions à ces ressources numériques est un enjeu d'accompagner ce service de la lecture publique vers une spécialisation des collections sur l'ensemble du territoire, de valoriser une nouvelle identité et d'accompagner l'investissement et la modernisation de nos bibliothèques parce qu'une bibliothèque n'est pas simplement des étagères et des vieux livres qui ont été récupérés, parce qu'une bibliothèque et une médiathèque c'est une certaine exigence d'un certain

service qui permet de mixer les médias, les collections, d'avoir de nombreuses animations et, pourquoi pas, puisque nous avons plus de 153 bibliothèques, d'être un point de culture de proximité mais de toutes les cultures, même dans tous les types de territoires. En effet, l'accompagnement, pourquoi pas, de projets permettant d'avoir des expositions, des résidences d'artistes et, pourquoi pas également, des concerts dans les bibliothèques du territoire. C'est toute l'action de la lecture publique départementale que de mixer tous ces médias.

Monsieur le Président, à travers ce rapport, cette forte augmentation que nous consentons tous, c'est un vrai support à la culture départementale et à la culture populaire de proximité. Je tenais à vous en remercier, Monsieur le Président, et à en remercier l'Assemblée Départementale.

Merci à tous.

**M. LE PRESIDENT.**- Merci, Monsieur le Vice-Président. Des réactions ? *(Non)*

Nous pouvons passer au vote.

Une opposition ?

Abstention ?

Unanimité, je vous remercie.

#### **V-4 MOSELLE SPORT - POLITIQUE SPORTIVE DEPARTEMENTALE**

**M. CHABANE**, rapporteur.

*(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)*

Je me permets de rester debout pour apporter un petit commentaire à ce rapport 2024, année olympique, budget olympique.

**M. LE PRESIDENT.**- Allez-y.

**M. CHABANE.**- Si le Vice-Président chargé de la culture est heureux, le Vice-Président chargé des sports est comblé.

*(Rires)...*

Il s'agit du budget des sports le plus important, Président, voté au Département de la Moselle : +11,2 % par rapport au budget 2023, +70 %, cher Président de la Commission des Finances par rapport à 2019 en y incluant ACADEMOS, le rapport

Terre de Jeux que je présenterai tout à l'heure et les hausses qui ont été décidées, souhaitées dans ce budget des sports 2024, sans oublier l'ensemble des aides apportées aux collectivités dans le cadre du déploiement des équipements sportifs structurants sur les territoires, via Ambition Moselle.

Ce budget des sports se décline et met l'accent cette année sur plusieurs grands objectifs. Le premier c'est Sport Santé avec notre bras armé Moselle Mouv et notamment les bénéficiaires du RSA ; nous en avons parlé ce matin.

Le deuxième objectif est de décliner le sport pour les plus fragiles notamment à l'occasion des Belles Rencontres, cela fait plus de 10 ans que ce programme est décliné ici au Département ainsi que pour nos séniors, par exemple. Sans oublier naturellement le sport de proximité, le sport dans les territoires, le sport dans les communes de Moselle, le sport qui est fait au quotidien par nos bénévoles. C'est la raison pour laquelle nous avons augmenté à 9 € l'aide à la licence depuis maintenant 2 ans.

Le sport c'est aussi des vitrines en Moselle. Je citerai Metz Handball, Lusitanos, le TFOC, la lutte à Sarreguemines, le hand à Sarrebourg, le tir à Bitche, l'athlétisme à Forbach, bref tous les territoires de Moselle sont concernés par cette dynamique sportive, par ces vitrines sportives, sans oublier les grands événements sportifs à rayonnement national, international notamment au Moselle Open, en championnat d'escrime qui auront lieu et qui ont eu lieu cette année, etc. ainsi que tous les événements sportifs locaux parce que le sport c'est la proximité, la grandeur des événements mais aussi du rayonnement pour et par les territoires.

Voilà, Monsieur le Président, chers collègues, un budget de 7,1 M€ permettant à la fois de décliner notre ambition, de décliner notre proximité, de permettre au département de rayonner sur la scène régionale, nationale et internationale et de créer du lien, certes entre les sportifs, entre les bénévoles, de créer du lien avec la population et tout simplement de créer du lien et du dynamisme pour nos villes, nos villages et notre département.

Merci beaucoup.

**M. LE PRESIDENT.**- Des réactions ?

Monsieur FOURNIER.

**M. FOURNIER.**- J'allais dire qu'il n'y a rien à rajouter : plus et mieux.

*(Rires)...*

**M. LE PRESIDENT.**- Là, c'est mieux.

**M. FOURNIER.**- Plus 70 %, plus plus et mieux.

**M. LE PRESIDENT.**- Vous voyez, vous avez écouté. C'est transcourant !

Vous voyez que le sport rassemble, comme la culture d'ailleurs, Monsieur DICK.

On doit adopter ce budget puisque l'on n'a que des gens heureux et comblés.

Nous passons au vote.

Une opposition ?

Abstention ?

Unanimité, je vous remercie.

#### **V-5 BUDGET PRIMITIF 2024 DU BUDGET ANNEXE ACADEMOS**

**Mme ZIROVNIK**, rapporteure.

*(La rapporteure donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRESIDENT.**- Des réactions ? *(Non)*

Il faut savoir que, dans ce budget, il y a également des recettes puisque nous facturons des prestations d'hébergement et de restauration aux personnes qui viennent profiter des équipements que l'on a mis en place ; ces équipements sont facturés. C'est important de le signifier aussi. On a quelques demandes importantes dans différents domaines parce que l'on est au-delà du sport. Le S.D.I.S., par exemple, l'utilise. On a eu dernièrement le RAID qui est venu s'entraîner là également sur quelques jours. Ce sont des facturations qui intègrent ce budget d'un peu plus de 800 000 € et qui est important en recettes et en dépenses.

Nous pouvons passer au vote.

Une opposition ?

Abstention ?

Unanimité.

#### **V-6 SOUTIEN A L'EQUIPEMENT DES ASSOCIATIONS SPORT ET JEUNESSE**

**Mme PILI**, rapporteure.

*(La rapporteure donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRESIDENT.**- Merci, Madame. Des réactions ? *(Non)*

Nous pouvons passer au vote.

Une opposition ?

Abstention ?

Unanimité.

## **V-7 MOSELLE JEUNESSE - POLITIQUE DEPARTEMENTAL EN DIRECTION DE LA JEUNESSE**

**Mme TRAN**, rapporteure.

*(La rapporteure donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRESIDENT.**- Je vous en prie, Madame TRAN.

**Mme TRAN.**- A la suite de la présentation de ce rapport, je me félicite de l'engagement du Département de la Moselle pour sa jeunesse.

Reconnu « Département Ami des Enfants » par l'UNICEF depuis 2014 et seul département français encore labélisé en 2023, nous agissons chaque jour pour que chaque jeune mosellan soit entendu, reconnu et valorisé grâce aux politiques départementales dont « Moselle Jeunesse ». J'en profite pour remercier notre collègue Rachel ZIROVNIK et son équipe pour leur travail.

Menée en étroite collaboration avec les collectivités territoriales, cette politique volontariste est un investissement pour l'avenir et répond aux enjeux et aux besoins de la jeunesse de nos territoires.

En intégrant pleinement nos jeunes dans ce dispositif et en les associant à l'élaboration du projet, nous leur donnons les moyens d'agir pour, par et avec eux. Nous leur démontrons que la confiance et l'écoute qui leur sont accordées permettent de faire évoluer les politiques publiques aux plus près des besoins.

Les émeutes survenues cet été ont mis en évidence un état de délabrement de notre société et la nécessité de mettre plus que jamais en œuvre des politiques publiques adaptées à la réalité du terrain.

Dans notre département qui fait face à une problématique démographique majeure, vieillissement de la population, perte d'habitants, nous devons considérer notre jeunesse mosellane comme notre principal atout et notre principal investissement pour l'avenir en leur donnant des clés pour réussir.

C'est pourquoi, nous avons pour ambition de transmettre, éduquer, valoriser, motiver et protéger notre jeunesse. C'est au cœur de notre priorité, mes chers collègues et cette année encore, ce sera notre ligne de conduite.

Ce choix politique est indispensable et s'exprime d'ores et déjà à travers plusieurs mesures fortes :

- Un budget en hausse pour la politique Moselle Jeunesse, 1 356 000 € pour 2024, soit une hausse de près de 8 %.
- Un budget en hausse en matière de politique éducative d'un montant de 807 400 €, soit une hausse de 11 %.
- Un investissement massif en hausse pour le fonctionnement des collèges afin d'offrir les meilleures conditions de travail possible d'un montant de près de 12 M€. En intégrant pleinement nos jeunes dans des événements majeurs de notre histoire, comme la célébration des Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024 grâce à Moselle Terre de Jeux et le site ACADEMOS.

Mais aussi en encourageant l'apprentissage de la langue de nos voisins et les échanges transfrontaliers, sans oublier l'ouverture artistique et culturelle.

Pour terminer mon propos, je souhaite adresser un message d'encouragement aux jeunes Mosellans : ne laissez pas les autres décider à votre place, impliquez-vous, engagez-vous pour faire partie intégrante de notre société et la faire évoluer. Et nous, élus départementaux, sommes à vos côtés pour vous soutenir dans cette voie.

Je vous remercie.

**M. LE PRESIDENT.**- Merci à Mme TRAN.

Madame ZIROVNIK.

**Mme ZIROVNIK.**- Merci, Monsieur le Président. Merci, Madame TRAN, pour la présentation de ce rapport ainsi que les mots qui reprennent la politique volontariste que nous avons en Moselle à l'égard de la jeunesse.

Je souhaite simplement ajouter ma fierté en tant que Vice-Présidente à la jeunesse et au Conseil Départemental des Jeunes d'avoir ce budget fléché conséquent qui n'existe pas dans beaucoup de départements, qui démontre une fois de plus la vision que souhaite avoir le Département de la Moselle, la vision pour notre avenir, pour l'avenir représenté par cette jeunesse que nous soutenons. Nous avons choisi depuis déjà quelques années de les laisser s'exprimer, d'avoir un Conseil Départemental des Jeunes qui, quelque part, nous montre la voie, nous permet de rester dans le coup, de savoir ce qui les intéresse, ce qui les anime ; de savoir aussi, hélas, on l'a évoqué qu'ils ont des failles. Je pense à la santé mentale qui est leur sujet préoccupant. En tout cas, cela nous permet de les accompagner au mieux, et d'orienter nos politiques futures pour leur construire un avenir meilleur et aussi les impliquer dans la construction de cet avenir.

Cette année 2024, effectivement, il y aura beaucoup d'événements que l'on a évoqués en matière de jeunesse, de sport, de culture et surtout ces temps forts départementaux ; la jeunesse y sera associée ; les acteurs sur le terrain y seront associés. C'est un travail de fourmis, très minutieux, effectué par le service de la Jeunesse. Je tiens à les en remercier parce que c'est un maillage. Ce sont des relations, des échanges qui se font sur le terrain. En tout cas, les acteurs qui œuvrent dans le secteur de la jeunesse sont vraiment ravis du soutien qu'ils ont de la part du Département. Je pense pouvoir dire aussi qu'ils nous le rendent bien puisqu'ils nous accompagnent systématiquement dans toutes les actions qu'on leur propose.

Je voulais également ajouter que nous sommes un département modèle en matière de jeunesse et nous ferons tout pour continuer à les soutenir comme l'a dit Mme TRAN. Cela fait partie un petit peu de notre ADN et des missions que nous nous sommes confiées et auxquelles nous sommes attachés.

Merci.

**M. LE PRESIDENT.**- Merci, Madame la Vice-Présidente.

D'autres réactions ? (*Non*)

Nous pouvons passer au vote.

Une opposition ?

Abstention ?

Unanimité.

## **V-8 PRATIQUES ET PROJETS ARTISTIQUES ET CULTURELS**

**M. DICK**, rapporteur.

*(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRÉSIDENT.**- Monsieur le Vice-Président heureux !

**M. DICK.**- Il n'y en a jamais deux sans trois. En effet, je peux encore une fois dire que je suis un Vice-Président à la Culture heureux. Je le redis évidemment dans le cadre de ces financements des projets et de la pratique projets artistiques et culturels.

Monsieur le Président, nous sommes en train de voter un rapport qui a des évolutions extrêmement concrètes pour la vie de notre territoire. Et je vous donne un exemple : saviez-vous, mes chers collègues que la Région, en théorie, a un monopole d'Etat pour attribuer des fonds dans le cadre des productions cinématographiques sur l'ensemble des territoires ? Normalement, c'est la Région Grand Est qui finance l'essentiel des productions cinématographiques sur le territoire du Grand Est.

Aujourd'hui, en réalité, quand nous discutons avec le maillage mosellan restant des producteurs, nous nous rendons compte que 95 % des fonds sont dévolus à l'Alsace.

Mesdames, Messieurs, dans ce rapport, nous vous proposons la mise en place d'un fonds pour le département de la Moselle de 100 000 € qui permettra d'accompagner les films et la production cinématographique parce que l'enjeu est bien évidemment de valoriser nos territoires et d'avoir une mainmise ou en tout cas un accompagnement sur ce qui se passe sur notre territoire et pas simplement un accompagnement des productions qui ont toujours une vision plus ou moins décliniste de la Moselle puisque l'on sait que c'est la tendance. On vient voir en Alsace de beaux paysages et, en Moselle, on vient voir souvent de vieilles ruines ou des visions des années 70 ou des années 80 de notre territoire.

Oui, être partenaire des producteurs c'est aussi pouvoir influencer sur l'image de la Moselle. C'est aussi accompagner une profession qui a disparu ou qui est en voie de disparition. Ce sont toutes les professions liées à la production parce qu'à force d'être financés pour aller en Alsace, ils vont s'installer en Alsace. Ils ne restent pas en Moselle ; il ne reste que quelques producteurs ou quelques régisseurs dans le Nord Moselle grâce au Luxembourg qui a encore une petite production.

Vous voyez que, dans ce rapport, il y a un sujet extrêmement concret pour le territoire et l'action culturelle. Il y a également un vrai accompagnement tout à propos parce que je ne savais plus comment gérer les demandes des territoires en matière de festival, d'accompagnement des projets culturels, de développement des actions culturelles puisque, depuis 2 ans, on a vu une réémergence de l'envie du territoire et des initiatives de tous les territoires : faire vivre l'action culturelle. Là, dans ce budget de l'action culturelle, il y a une hausse relativement importante qui permettra de compenser et d'accompagner l'ensemble des territoires et l'ensemble des associations qui font vivre la culture sur notre territoire.

Un dernier point, et cela a été dit dans le rapport, il y a un accompagnement des harmonies, des batteries fanfares en fonctionnement puisque nous avons cette habitude d'accompagner mais également une réflexion que nous avons voulu porter à travers cette proposition de budget avec un dispositif d'accompagnement des acquisitions de certains types d'instruments qui peuvent avoir une valeur de patrimoine pour le département. Nous proposerons à l'Assemblée Départementale un règlement pour ce dispositif au cours de cette année pour accompagner l'acquisition de certains types d'instruments qui sont absolument essentiels à nos harmonies et batteries fanfares, à nos écoles de musique. Je parle de certains tambours, de certaines harpes, de certains types de piano qui ont une valeur patrimoniale. On ne parle pas d'acheter des guitares, vous l'aurez compris.

Mesdames, Messieurs, vous voyez que, dans ce rapport à plus de 4,4 M€, nous avons une évolution de plus de 400 000 € d'un budget à l'autre avec des actions très concrètes pour faire vivre l'action culturelle sur ce territoire.

Monsieur le Président, je crois que c'est la dernière fois que je le dis : je suis évidemment un Vice-Président heureux !

Merci à tous.

**M. LE PRESIDENT.-** Monsieur SUCK et ensuite M. CORRADI.

**M. SUCK.-** On reconnaît l'ambition et la dynamique du Vice-Président.

Là, a été évoqué un point intéressant puisque lorsque l'on se bat sur la production culturelle qui, à mon avis, est essentielle, c'est le meilleur investissement que nous pouvons faire à l'égard des sociétés et de nos compatriotes en cette période un peu compliquée, vient ensuite la capacité de résonance et la vision que nous pouvons

donner de la Moselle. J'ai cru comprendre que, si l'Alsace, magnifique territoire et qui sait évidemment l'exporter avec des fonds importants de la Région Grand Est, a fait le choix de démontrer la richesse et la diversité du Grand Est en soutenant quelques petits films qui nous ont interrogés pour démontrer cette diversité et pour qu'ils viennent sur des territoires plutôt mosellans, je propose qu'à l'avenir nous soyons à côté des producteurs pour essayer de les encourager, de les appuyer au niveau de la Région Grand Est pour avoir ces subventions supplémentaires, en tout cas pour permettre à la Moselle de rayonner davantage encore dans des films et des productions qui mettent en avant la sixième destination.

**M. LE PRESIDENT.**- Monsieur CORRADI.

**M. CORRADI.**- Comme tout le monde se fait mousser, je voulais dire que c'était une proposition que j'ai faite il y a plus de 20 ans mais je suis content -puisque'elle a mis du temps à arriver- qu'elle arrive enfin.

Je ne suis pas moins heureux ni plus qu'avant mais je me réjouis de cette décision. Le plus fort serait encore de « piquer » du fric à la Région pour ajouter à la somme qui vient d'être votée. Ce serait balaise. Là, le jeune, tu peux t'y mettre !

**M. LE PRESIDENT.**- C'est le doyen qui parle.

Monsieur FOURNIER.

**M. FOURNIER.**- Luc CORRADI a tout dit. Si la Région pouvait participer, ce ne serait pas plus mal. C'est tout.

**M. LE PRESIDENT.**- Pas d'autres réactions ? (*Non*)

Merci de cette expression qui démontre bien que la culture fait partie des politiques et des compétences essentielles pour nous de rayonnement et d'attractivité, puis du bien-vivre ensemble. Là aussi, on intervient à la culture pour tous et partout à la fois sur le tissu local et la démonstration départementale, régionale, voire nationale.

Sur la question cinématographique, je rejoins tout à fait ce qui a été dit. Il ne faut pas que l'on s'arrête uniquement à montrer la Moselle d'avant-hier, que l'on montre aussi celle d'aujourd'hui, voire celle de demain. Sur certaines présentations historiques, le Département était présent. Par exemple, sur le réseau Mario où l'on a participé à la présentation du film du réseau Mario, on a été presque les seuls à financer. Pour nous, c'est important parce que cela fait partie du patrimoine ; ce sont ces Mosellans qui se

sont engagés en résistance à l'époque dramatique que la Moselle a traversé. C'est vrai aussi que l'on a peut-être à être plus présents, plus actifs et plus présents aux côtés des producteurs et de toute l'industrie cinématographique. Il y a une vraie valeur ajoutée que l'on peut éventuellement développer sur la Moselle où l'on n'a jamais eu véritablement le réflexe cinématographique ; c'est important de l'avoir.

Nous pouvons passer au vote.

Une opposition ?

Abstention ?

Unanimité, je vous remercie.

## **V-9 TERRE DE JEUX**

**M. CHABANE**, rapporteur.

*(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRESIDENT**.- Allez-y !

**M. CHABANE**.- Président, je vais intervenir sur ce rapport qui est structurant pour cette année spéciale, importante pour nous et le pays, en l'occurrence avec l'ensemble des Jeux Olympiques et Paralympiques.

C'est un rapport qui traduit notre ambition, celle d'être le premier département de France à nous engager dans les Jeux. C'est une ambition qui se traduit, ici en Moselle, depuis que nous avons le label Terre de Jeux, depuis 2019 et qui se traduira encore cette année avec les multiples événements, les multiples actions que nous allons mettre en œuvre. C'est aussi une ambition qui se traduit dans la dynamique territoriale puisque 587 communes, 95 % de la population mosellane est engagée à nos côtés dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques.

2024 sera synonyme de célébrations avec le relais de la flamme olympique le 27 juin, le festival de la flamme paralympique à Amnéville le 25 août, avec le club Moselle la fan zone à Amnéville ainsi qu'avec 26 autres sites qui sont déclinés à l'échelle départementale dans les territoires avec ce rapport toujours très important à la proximité.

2024 sera le moment de l'accompagnement de nos talents, de nos sportifs, de nos volontaires, de nos relayeurs qui ont été désignés par le Département, par nos bénévoles aussi qui vont nous accompagner dans les célébrations.

2024 sera le moment pour le département de rayonner à l'international avec l'accueil de délégations : le Brésil était, par exemple, ici chez nous en repérage encore lundi et mardi derniers avec des événements sportifs de classe internationale avec le club France 2024 à Paris à la Villette où nous sommes l'un des seuls territoires de France à être physiquement au club France qui sera géré par le CNOSF.

Bien sûr, c'est le lien avec la culture et avec le festival du film sportif qui sera, par ailleurs, organisé à partir du 13 février prochain. Déjà 2 000 personnes inscrites, c'est dire l'engouement qu'il peut y avoir autour de ces sujets qui lient le sport à la culture.

Bien sûr, la jeunesse avec cette olympiade des collèges le 24 mai prochain, les festivals du e-sport, le festival des sports urbains, le design actif dans nos collèges et bien sûr l'inclusion avec le parasport, les 10 ans des belles rencontres et ce projet enthousiasmant, important pour nous en Moselle, ce centre aquatique mobile qui va pouvoir se décliner à partir de la rentrée dans les territoires qui n'ont pas de piscine puisque l'on sait très bien que le manque de savoir nager est un manque important qui, plus est, pour certains de nos collégiens qui arrivent en sixième sans pouvoir acquérir ces connaissances fondamentales.

C'est cela Terre de Jeux en Moselle, c'est de l'ambition. Ce sont des retombées économiques, également à ne pas négliger. Ce sont donc 3,3 M€. Président, pour une devise olympique que vous avez citée lors des vœux que j'aimerais encore décliner ici : « Toujours plus vite, toujours plus haut, toujours plus fort ». Puis, je m'associerai à la devise FOURNIER du jour : plus et mieux.

Merci beaucoup.

**M. LE PRÉSIDENT.**- D'autres réactions ?

Monsieur FOURNIER.

**M. FOURNIER.**- Terre de Jeux, et vous l'avez entrepris, Monsieur le Président, c'était un pari et un défi. Je ne suis pas sûr que, dans l'ADN des Français, le sport soit quelque chose qui soit au top.

Je crois qu'il y a aussi l'image de notre pays pour les Jeux Olympiques et Paralympiques. On a tout intérêt à tous les niveaux, nationaux, régionaux, départementaux et locaux, que ces paris et défis réussissent et qu'il y ait une réussite non seulement une image, à l'international.

Je pense que la valorisation par le sport peut nous redonner une certaine confiance ou rebondir plus facilement pour l'avenir.

Merci.

**M. LE PRESIDENT.**- D'autres réactions ? (*Non*)

Je crois que l'on est dans une démarche qui dépasse très largement les limites des Jeux Olympiques, voire Paralympiques, mais au moins les Jeux Olympiques.

On est véritablement dans la volonté de donner une dimension sociale, culturelle, naturellement sportive mais aussi éducative à ces Jeux Olympiques qui arrivent. C'est intéresser les 40 000 collégiens, même les 48 000 parce que l'on va intéresser les collèges privés de la même façon. C'est intéresser nos écoles élémentaires, c'est intéresser nos communes dans les animations qui seront mises en place, c'est soutenir le tissu associatif. Mais il y a également une dimension sociale. On va intéresser le CDE et nos Maisons de l'Enfance à Caractère Social qui seront complètement associés. Puis, c'est le paralympisme avec la relation au handicap sous toutes ses formes mais aussi nos EHPAD qui continueront à être associés dans des pratiques adaptées dans la perte d'autonomie, voire à la dépendance. C'est le handicap sur lequel nous allons agir ; et nous agissons déjà avec quelques financements. Nous sommes en relation avec l'Association Départementale du Handicap, très présente à nos côtés, très active avec laquelle nous travaillons de façon significative. Puis, quelques défis, cela a été évoqué. le défi du savoir nager en direction de nos jeunes des classes élémentaires. Aujourd'hui, on a entre 20 et 40 % de jeunes arrivant au collège qui ne savent pas nager parce qu'il y a un déficit d'équipement. C'est la raison pour laquelle on s'est doté en testant d'abord, en investissant après, le bassin mobile qui va sillonner la ruralité. Là, on est dans la ruralité, on ne va pas sillonner les rues de Metz avec un bassin mobile. Il y a des équipements à Metz, Thionville, Forbach, Sarreguemines, Saint-Avold. Sur la ruralité, c'est un profond déséquilibre. On a fait ces tests et on a eu entre 130 et 150 gamins qui, durant les vacances dernières, ont reçu le permis de savoir nager, le brevet de natation. On a acquis la propriété et on ira de territoire en territoire. On va intéresser naturellement les écoles à cette démarche. Cela fait partie du projet structurant. C'est une première en France, et nous l'avons voulu. C'est préparer l'héritage qui était aussi l'objectif. On a pu constater que la COVID a fait des dégâts considérables dans notre jeunesse. L'obésité s'est installée. L'inaction a eu des conséquences psychologiques et physiques sur notre jeunesse. Là aussi, c'est un travail de reconquête. On a continué à subventionner nos

associations. On a pu les tenir à bout-de-bras pendant cette période du COVID même s'il n'y avait pas d'activité. Là, on a l'héritage de comment cela pourra se décupler après les Jeux Olympiques. L'un des projets du Ministère des Sports et de l'Education, ce sont 2 heures de sport supplémentaires dans les collèges de façon hebdomadaire et une demi-heure par jour dans nos écoles qu'il faut que l'on accompagne. Nous avons déjà décidé que le Département de la Moselle serait un acteur ; nous l'avons été dès l'origine dans les évaluations faites après ces expérimentations mises en place. Aujourd'hui, 11 collèges se sont engagés dans cette démarche de 2 heures de sport supplémentaires par semaine. Il faut que cela fonctionne et que ce soit une réalité. Là aussi, c'est indispensable parce que, souvent, ce sont des activités aléatoires.

Concernant les lieux de célébrations, 26 sites sont identifiés comme tels, labellisés Terre de Jeux, et que nous devons accompagner. Puis c'est notre site de promotion d'Amnéville avec le festival du film sportif. Là, c'est la culture qui rejoint le sport et réciproquement avec un intérêt évident. On a un vrai succès dans la programmation présentée, très diverse et intéressante mais aussi nous permettant de développer ce festival qui n'existe aujourd'hui pas du tout sur le territoire national. On s'inscrit complètement dans cette démarche d'attractivité.

Cet objectif se traduit par ce budget qui doit permettre à chacun de pouvoir pratiquer partout en Moselle et cela doit être une source de bien-être et surtout du bien-vivre ensemble. On est dans cette dimension sociale importante. On n'est pas que dans l'éclat, on est dans autre chose.

Nous pouvons passer au vote.

Une opposition ?

Abstention ?

Unanimité, je vous remercie.

## **VI-1 BUDGET PRIMITIF 2024 DE LA CUISINE CENTRALE DEPARTEMENTALE**

**Mme LAPAQUE**, rapporteure.

*(La rapporteure donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRESIDENT.**- Merci. Je crois que véritablement cette Cuisine Centrale Départementale a été un succès dans sa capacité à intégrer les circuits courts et les circuits de proximité, c'était une véritable réalité et une véritable volonté d'apporter un

service de qualité et un service que nous gérons complètement. On ne fait pas appel à un producteur extérieur mais on cuisine les produits que l'on essaie de trouver chez les producteurs locaux. Là aussi, ce sont des expériences intéressantes. Ce sont 40 à 50 % des produits qui viennent des circuits courts -c'est quand même considérable- avec une maîtrise financière appréciable -on pourrait toujours mieux- et acceptable de qualité. Les questions peuvent se poser de reproduire une telle cuisine par ailleurs avec un réseau qui pourrait fonctionner éventuellement. C'est une vraie question. Puis, il faut continuer à développer les circuits courts et de proximité. C'est là où vous devez avoir une action en direction de toute la production alimentaire et, en particulier, le maraîchage où l'on n'est vraiment pas bon. On n'est pas bon parce que la Moselle n'est pas une terre de maraîchage. Il faut que cela se développe. On est en train de travailler en ce sens en relation avec la Chambre d'Agriculture et les professionnels agricoles. On a quelques propositions, quelques idées qui, j'espère, nous ferons avancer.

Nous pouvons passer au vote.

Une opposition ?

Abstention ?

Unanimité, je vous remercie.

## **VI-2 CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT DES COLLEGES PUBLICS ET PRIVES**

**Mme STEMART**, rapporteure.

*(La rapporteure donne lecture de son rapport.)*

Si je peux me permettre, Monsieur le Président.

**M. LE PRESIDENT.**- Je vous en prie.

**Mme STEMART.**- Je souhaitais, suite à ce rapport et dans le contexte actuel, mettre en évidence les actions départementales développées dans nos collèges et écoles de Moselle qui viennent soutenir les agriculteurs.

En Moselle, nous sommes fiers de notre territoire agricole, avec près de 2 900 exploitations, + 8 000 emplois dont 3 800 salariés agricoles, et une valorisation de plus de 50 % des sols mosellans.

L'agriculture est déterminante pour l'économie, le développement et l'aménagement de notre territoire. Elle est un des piliers de l'attractivité de la Moselle.

Oui, la Moselle est un département agricole. Une agriculture familiale loin des fermes usines que l'on peut voir ailleurs dans le monde, une agriculture durable, compétitive et résiliente tout en assurant le lien entre ville et campagne avec une organisation en circuit-court.

Circuit court, garant d'un équilibre de vie pour tous et soutenu par le Département de la Moselle avec le Label Qualité MOSL et une politique ambitieuse dans les cantines, malgré le paradoxe entre la loi Egalim et le code des marchés publics.

Et cette année, nous venons de franchir un cap avec la baguette MOSL réalisée et livrée tous les matins dans les collèges par les artisans-boulangers de Moselle. Nous avons signé un marché d'approvisionnement en viande bovine de Moselle. La viande de bœuf servie dans les 71 cantines des collèges de Moselle est à présent de la viande Label Rouge issue de bovins nés, élevés, abattus et transformés en Moselle.

Nous mettons en place dans nos collèges et les écoles des actions concrètes qui permettent à la fois de soutenir le monde agricole et d'éduquer les jeunes mosellans à une alimentation de qualité et de proximité.

Nous soutenons le mieux manger, la lutte contre le gaspillage alimentaire et le développement des circuits courts tout en portant l'effort financier de 15 M€ par an afin de maintenir pour les familles le prix du repas à 3,60 €.

Nous avons pour objectif d'étendre cette démarche à d'autres denrées comme les légumes, en soutien à la filière qui s'organise entre la Chambre d'agriculture et la Coopérative Lorca.

Le Département de la Moselle s'est également engagé dans l'accompagnement du dispositif « École à la Ferme » permettant aux écoles de découvrir les fermes pédagogiques en Moselle. En 2023, 189 écoles ont pu en bénéficier avec plus de 8 000 élèves.

Cette politique départementale a un double effet positif, celui de soutenir la profession agricole et de lui offrir de nouveaux débouchés, mais aussi de sensibiliser la jeunesse à l'importance d'une alimentation équilibrée et de qualité, de donner de bonnes habitudes alimentaires de consommation et de connaissance de notre terroir.

C'est en fait un cercle vertueux qui doit être préservé et encouragé.

Pour finir, je tiens à exprimer notre totale solidarité vis-à-vis des agriculteurs mobilisés et plus particulièrement les jeunes agriculteurs qui portent haut le drapeau de la Moselle dans leur déplacement à Paris. Ils font preuve d'une détermination et d'un calme exemplaire, alors même que leur avenir est menacé.

Les jeunes agriculteurs, chefs d'entreprises et responsables écologiques, doivent pouvoir vivre dignement de leur activité professionnelle, n'oublions jamais que ce sont eux qui nous nourrissent.

**M. LE PRESIDENT.**- Merci. Monsieur SUCK.

**M. SUCK.**- Je crois que l'on peut applaudir notre collègue déléguée à l'Education et aux Collèges pour nous démontrer combien le contenu pédagogique devrait évoluer, combien ce programme qui est enseigné devrait être rappelé.

Mme STEMART le disait, l'agriculture c'est avant tout la capacité du territoire à s'organiser, la capacité du territoire à préserver son environnement, à créer des emplois, puis à rappeler en définitive la place que doit tenir le vivant. Puis, naturellement, le collège doit être ce réceptacle où l'on apprend à bien manger, à pouvoir aussi avoir la démonstration que pour avoir un environnement de qualité on doit manger équilibré. Cela passe des légumes lorsque l'on évoque le maraîchage, à l'élevage lorsque l'on parle de la viande.

Vous avez souhaité, Monsieur le Président, dans le cadre du soutien à l'agriculture ouvrir ce marché. Je l'ai évoqué ce matin, ce que l'on peut regretter c'est que l'on ne va pas assez vite. Le Département l'impulse depuis un certain nombre d'années. Il faut encourager encore le monde agricole à venir à nos côtés pour continuer à se diversifier, continuer à se structurer, continuer à pouvoir transformer en Moselle. Les collèges, c'est 3 500 000 repas, avec les EHPAD c'est 11 millions. Lorsque l'on a cette capacité de valoriser les productions en Moselle on est très en dehors des débats européens et mondiaux.

Sans avoir une approche dédaigneuse d'une approche globale, on doit avant tout au niveau du département donner cette capacité à notre économie de proximité de prospérer, de se développer, de créer des emplois. Cela passe naturellement par l'enseignement : l'enseignement des bonnes pratiques, l'enseignement du zéro gaspillage. Lorsque l'on structure ensuite les collèges sur les pesées pour pouvoir

mesurer la juste dose ou la capacité de nos collégiens à manger ce qu'ils prennent ou ce qui leur est servi. Cela passe aussi par cette éducation par cette volonté de respecter la valeur alimentaire et la valeur ensuite de la préparation de nos cuisiniers qui doit être mieux consommée encore.

On a, au travers de ces collègues, la capacité d'accompagner les équipes et les jeunes dans la question du compostage, dans la question de l'empreinte que nous devons laisser qui doit diminuer par rapport à l'écosystème qui nous entoure.

Je veux naturellement remercier d'utiliser les collèges comme espaces d'expérimentation et comme espaces qui démontrent notre volonté dans cette capacité à organiser les marchés publics pour qu'ils soient accessibles, qu'ils puissent rendre aujourd'hui à l'agriculture et aux artisans du territoire de Moselle des marchés auxquels ils n'avaient pas l'habitude de répondre.

Je voudrais aussi remercier l'administration de pouvoir bien lire entre la loi Egalim et le code des marchés publics la capacité de trouver la juste analyse pour nous permettre d'atteindre ce résultat qui est celui de la défense des emplois et des entreprises de Moselle.

**M. LE PRESIDENT.**- D'autres réactions ?

Madame SCHNEIDER.

**Mme SCHNEIDER.**- Je voudrais juste dans ce même ordre d'idée regretter que le projet d'abattoir sur le territoire de Thionville n'ait pas pu aboutir. En Moselle, nous avons des abattoirs à Sarreguemines, à Sarrebourg, à Metz et rien sur le Nord mosellan.

Le dossier était prêt ; malheureusement, les banques n'ont pas suivi. On ne comprend pas encore aujourd'hui pourquoi mais je le regrette pour la Moselle en tout cas et pour la proximité des viandes bovines comme le disait ma collègue STEMART.

Merci, Monsieur le Président.

**M. LE PRESIDENT.**- Madame CALCARI-JEAN.

**Mme CALCARI-JEAN.**- C'est ma collègue Nathalie AMBROSIN-CHINI qui devait prendre la parole sur ce point néanmoins que nous partageons aussi.

On soutient bien évidemment nos agriculteurs et toutes les démarches entreprises par le Département pour soutenir les agriculteurs. Cela va de soi.

Dans ce point, il y a aussi la tarification. Cela est redondant mais c'est à chaque fois pareil.

Dans le rapport, il est précisé que le maintien d'un prix forfaitaire unique pour les élèves à 3,60 € est loin d'être équitable comme souligné dans le rapport. L'équité se définit comme l'acceptation d'inégalités qui profitent au bien commun. Or, en termes de tarification, l'équité se matérialise par la progressivité des prix en fonction des revenus des parents, ce qui n'est, malheureusement, pas proposé ici.

Pour ces raisons, et comme nous l'avons fait les années précédentes, le Groupe s'abstiendra sur ce point.

Je vous remercie.

**M. LE PRESIDENT.**- Monsieur LEBEAU.

**M. LEBEAU.**- Monsieur le Président, chers collègues, en écoutant le Groupe Socialistes, il me vient un adage : l'enfer est pavé de bonnes intentions. Là, nous y sommes. En effet, avec la volonté de mettre le prix du ticket de restauration dans les collèges avec une dynamique du coefficient familial, on entre dans la dynamique de la trappe à la pauvreté et la trappe à l'inactivité.

Au-delà de l'effort financier des 15 M€ que l'on fait. Si demain, on mettait une dynamique, il faudrait me dire encore où vous allez faire les coupes. Vous rajoutez des coûts et comme on n'a plus de dynamique sur les recettes, où coupe-t-on ? Dans le sport ? La culture ? Le social ? Le personnel ? Il faut juste me le dire.

Passons cela. Ce qui m'inquiète le plus c'est qu'aujourd'hui en tant qu'employeur, on ne trouve plus personne qui vienne prendre nos offres d'emplois.

Je vous écoutais ce matin en disant que l'on a énormément de mal à trouver des personnes au CDE. Il y a 120 postes ouverts. J'écoute mon collègue de droite, Luc CORRADI, bien connu à droite qui me dit : même moi, dans ma commune, j'ai du mal à recruter.

Il faut éviter de créer des trappes à la pauvreté, à l'inactivité qui fait que commencer un travail rapporte moins. On est donc moins enclin à aller travailler. C'est pour cette raison que je pense que votre proposition qui vient du cœur j'imagine n'aboutit pas forcément à ce que l'on souhaite. Il est beaucoup plus équitable de faire un prix

unique à 3,60 € et de ne pas tenir compte de l'inflation qui est réelle et d'augmenter l'aide collective à 15 M€ pris en charge sur le budget général du Département.

Je vous remercie.

**M. LE PRESIDENT.**- Monsieur FOURNIER.

**M. FOURNIER.**- Je vais refaire le même topo que l'année dernière et la même argumentation que l'année dernière.

Il est évident que la progressivité qui irait de 3,20 à 4 € pour aboutir à un prix d'équilibre à 3,60 € est quelque chose qui s'apparente et qui est une mesure de justice sociale, Monsieur LEBEAU. Je rappelle que 10 % des Français gagnent plus de 3 800/4 000 € et que 80 % plus de 3 200/3 300 €. Le salaire médian est de 2 000 € grosso modo ; à l'heure actuelle 2 051 € si ma mémoire est exacte, ce qui signifie que le rapport n'est pas au même niveau du pouvoir d'achat entre celui qui gagne 2 000 € et celui qui gagne 4 000 €. Je ne parle pas de ceux qui sont des transfrontaliers.

A partir de là, il y a une mesure de justice sociale qui doit s'opérer. C'est vrai que c'est un marqueur, une conception un peu différente de la société que nous avons vous et nous. C'est important d'avoir des symboles et des marqueurs tout simplement parce que cela permet de dire que tout le monde participe. C'est important au niveau de la justice sociale.

Merci.

**M. LE PRESIDENT.**- Monsieur DIDOT.

**M. DIDOT.**- Je voudrais rebondir sur les propos de M. LEBEAU quand il parle de trappe à la pauvreté.

Je prends simplement mon petit exemple de ma commune où j'ai mis en place pour l'école maternelle et élémentaire le repas à 1 € avec l'aide du Gouvernement. Avant cette aide, j'accueillais 130 élèves. Aujourd'hui, j'en accueille 170. On arrive mieux à apprendre à l'école quand on a bien mangé et un repas équilibré.

Je referme la parenthèse.

**M. LE PRESIDENT.**- D'autres réactions ? (*Non*)

L'important est de ne pas vieillir à l'Assemblée Départementale. C'est un débat que l'on a depuis longtemps tous Présidents du groupe confondus. Les Présidents passent mais les propos restent.

On entend vos propositions. A un moment, dans l'évolution, le prix de base sera 3,60 €. On pourra moduler à partir de 3,60 €. 15 M€ de contributions aux familles pour alléger la charge des familles pour rester à 3,60 €, et on l'est depuis 5 ou 6 ans. Cela fait depuis 2018 que le prix nous rattrape. C'est la question fondamentale qui se pose.

On a décidé d'augmenter le prix accordé aux collèges 2,20 € l'assiette pour permettre de continuer à alimenter les circuits courts non pas en achetant à un prix mais en achetant des prestations à l'agriculture. C'est aussi notre souci.

Enfin, on oublie un élément c'est que, dans les collèges, il y a le fonds social des collégiens qui n'est jamais totalement consommé dans tous les collèges de Moselle. La dimension sociale existe. On me dit que c'est difficile d'aller voir le gestionnaire pour demander un prix allégé. La dimension sociale doit être assumée par ceux qui doivent agir dans la question sociale dans les établissements et le faire avec toute la discrétion qui s'impose. Les moyens existent mais ils ne sont pas consommés. Là, on peut alléger la charge très précisément en fonction de la situation financière et sociale de chaque famille. C'est un rôle qui doit être dévolu à ceux qui gèrent ce service dans la proximité des collèges et les moyens qui leur sont confiés, paradoxe, qui ne sont pas consommés. Des enfants ne prennent pas de repas à midi alors que des fonds sociaux devraient leur servir justement à payer ce prix-là non pas à un paiement à la famille mais dans une rétrocession au budget départemental des contributions apportées aux collèges.

J'entends et je suis convaincu de la même façon. Nous, ce sont 15 M€. Après, quelle est la proportion ? Il faudrait que l'on fasse une analyse précise de la situation fiscale de chaque famille de Moselle. Vous imaginez ce que cela peut représenter. Ce doit être plus de 20 000 collégiens. On doit faire quelques analyses et c'est assez compliqué à les faire aussi.

Je vous propose ce point-là.

Nous pouvons passer au vote.

Une opposition ?

4 abstentions

Je vous remercie beaucoup.

### **VI-3 POLITIQUES EDUCATIVES - BUDGET PRIMITIF 2024**

**Mme LAPAQUE**, rapporteure.

*(La rapporteure donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRESIDENT.**- Monsieur WEIS.

**M. WEIS.**- Je vais me faire le porte-parole de ma collègue qui est absente mais visiblement une conseillère départementale heureuse.

Monsieur le Président, mes chers collègues, je souhaite ici remercier la majorité départementale pour l'augmentation de l'enveloppe en direction des séjours en Moselle et le dispositif école à la ferme pour les élèves du premier degré.

Une augmentation de 40 000 €. Enveloppe qui permettra à toutes les classes mosellanes qui le souhaitent de construire un projet de mini-séjour en Moselle ou de participer au dispositif « Ecole à la ferme » en bénéficiant d'une aide financière conséquente.

Sur les séjours en Moselle, de l'avis de l'ensemble du corps professoral du premier degré, que je connais bien, il s'agit là d'une véritable chance pour les jeunes élèves mosellans qui ont ainsi l'occasion de mieux connaître les richesses de ce très beau département qu'est la Moselle, mais également une chance pour les structures d'accueil de notre département (Auberge de jeunesse de Metz, Adeppa de Vigy, Mietesheim, Blanche Eglise...) pour lesquelles cette politique constitue un excellent levier.

Je souhaite mettre en valeur un type de séjour mis en place par l'Education Nationale avec un soutien fort du Département, il s'agit des séjours cyclo.

En 2024, nous fêterons ici en Moselle les 10 ans de ces séjours cyclo. Très peu de départements peuvent en dire autant. Ces séjours cyclo c'est quoi ? C'est partir de son école non pas en bus mais à vélo, cheminer sur les pistes cyclables qui fleurissent dans notre département, « je fais du sport et j'apprends la sécurité routière ». Parcourir de très nombreux kilomètres sans s'en rendre compte, « ouah j'étais à Metz en vélo ! » Visiter sur son chemin des lieux culturels, économiques, des sites nature. Connaître les richesses locales, comprendre, découvrir... Dormir dans un site d'accueil mosellan, apprendre le vivre ensemble.

Empreinte carbone quasi nulle, coût minime pour les familles, du sport, de l'éducation au développement durable, des coûts maîtrisés, « tout bénéf » pour la santé et pour la planète ! Ces séjours c'est 20 € par jour et par élève, bravo à l'Education Nationale, bravo à l'USEP, bravo au Département de la Moselle pour porter avec force ces beaux projets.

**M. LE PRESIDENT.**- D'autres réactions ?

Madame SCHNEIDER.

**Mme SCHNEIDER.**- Monsieur le Président. Je voudrais saluer le dispositif de la visite des collégiens au Département.

Quand j'étais jeune, j'aurais bien aimé pouvoir venir visiter le Département de la Moselle. J'ai eu l'occasion d'accompagner quelques classes de collèges de mon canton, et je vois ces élèves ravis de pouvoir entrer dans cet amphithéâtre, même s'il est vieillot, de s'asseoir à nos places.

Certains ont bien préparé la visite avec leurs professeurs et aux questions qui leur sont posées. Bien souvent, ils répondent ; la moitié des bras se lèvent et je vois dans leurs yeux un intérêt pour notre Assemblée Départementale.

Je remercie le Conseil Départemental de permettre cela à tous les collégiens de Moselle.

**M. LE PRESIDENT.**- D'autres réactions ? (*Non*)

C'est une véritable éducation à la citoyenneté qui n'existait pas avant qu'on décide de la mettre en place, accompagnée aujourd'hui de la BD que l'on distribue à tous les sixièmes. Là aussi, c'est une éducation à la citoyenneté. Puis de toucher à la fois de l'écoute et physiquement un hémicycle comme le nôtre c'est aussi valorisant et cela m'arrive, lorsque je me déplace, de m'arrêter ensuite chez les collégiens qui sont toujours impressionnés de voir en vrai celui qu'ils ont vu sur la photo, quelquefois déçus.

Cela démontre bien l'immense attention qu'ils ont. Et ils en ressortent grandis parce qu'on leur apprend ce qu'est l'Assemblée Départementale ; ça construit nos citoyens de demain. Je pense que l'on en a bien besoin dans notre société.

Je vous remercie parce que vous accompagnez très souvent ces collégiens de vos cantons respectifs à cette visite et vous assumez également ce rôle de pédagogue intéressant. J'y passe toujours un excellent moment lorsque je dois accueillir les enfants

des collègues de notre canton. Souvent, Rachel le fait presque aussi bien, voire beaucoup mieux que moi.

Nous pouvons passer au vote.

Une opposition ?

Abstention ?

Unanimité, je vous remercie.

#### **VI-4 SOUTIEN A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET A LA RECHERCHE**

**M. KHALIFE**, rapporteur.

*(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)*

Si vous me permettez, Monsieur le Président, de me réjouir après mes collègues qui sont ravis, comblés et heureux. Je pense que M. CORRADI, qui m'a piqué le mot « réjouir », me pardonnera de le réutiliser, cher collègue, pour vous dire toute la joie que j'ai à animer cette mission que vous m'avez confiée en début de mandat : enseignement supérieur et recherche en rappelant que l'on est un des 5 départements qui a un schéma d'orientation sur l'enseignement supérieur et recherche, ce qui est rare pour les départements. Comme vous l'avez si bien rappelé, ce n'est pas de notre compétence directe mais cela fait partie de notre vie et de la nécessité de notre département d'enseigner, de garder et faire venir même d'autres enfants dans notre département pour promouvoir cette vitalité que vous cherchez pour nos entreprises et nos citoyens notamment.

Je voulais aussi vous dire que le budget plaît beaucoup à M. LEBEAU parce que je suis assez économe. On est loin des autres budgets, ce qui me vaut l'amitié de M. LEBEAU dans votre commission. Ce budget répond à toutes mes sollicitations et je m'en félicite surtout que nous avons fait le choix de soutenir tous les projets structurants. On l'a vu pour l'urbanisme durable avec nos collègues, nos routes. On est intéressé par ce genre de manifestation, par ce genre d'enseignement.

Je voulais aussi rappeler que le Département est vraiment reconnu aujourd'hui comme partenaire des Métropoles mais aussi de la Région Grand Est dans l'enseignement. On est reconnu par les institutions mais également par l'université et nos écoles d'ingénieurs. Nous participons d'ailleurs au contrat Etat/Région avec

quelques projets structurants notamment pour l'hébergement des étudiants avec le CROUS.

La partie innovation concerne essentiellement l'innovation sociale ; pour le reste, ce n'est pas du tout dans notre compétence. Nous avons porté il y a 3 ans, et là c'est renouvelé, un projet INTERREG de la somme de 3 M€ que le Département de la Moselle gère.

Je voulais, Monsieur le Président, me réjouir parce que nous avons voté, pas plus tard qu'hier, au Sénat le fait que le département pilote la politique unique d'autonomie. C'est important qu'enfin ce soit reconnu et pas contesté. C'est plutôt une bonne nouvelle. Je m'en réjouis comme mes collègues sénateurs pour cette distinction.

Pour la partie économie sociale et solidaire, nous avons aussi un service qui participe largement à l'innovation dans ce milieu.

Pour ce qui concerne la santé, vous l'avez rappelé dans vos vœux, le diagnostic est fait. Nous avons commencé les visites sur le terrain pour travailler avec les collègues Conseillers Départementaux. Je me réjouis et je félicite d'ailleurs mes collègues de Bitche ; j'ai passé une journée avec eux la semaine dernière et j'ai vu l'énorme travail préparatoire qu'ils ont fait. Il ne nous reste plus qu'à finaliser ce qui a été fait et voir comment le Département peut venir en aide. D'autres visites sont prévues pour d'autres territoires que nous avons sélectionnés au vu du diagnostic. Tout cela est en route.

Vous m'avez demandé de présider le Conseil Territorial de Santé de Moselle, Monsieur le Président, qui, enfin au bout de quelques années, est unifié. C'est déjà une bonne chose de la part de l'Etat.

Nous avons choisi de consacrer sur les 5 territoires de Moselle des réunions d'information pour la prévention en réunissant l'ensemble des associations qui s'occupent de la santé aussi bien Moselle diabète, les clubs Cœur et Santé, les associations anti-tabac, etc. On travaillera sur chacun des secteurs avec les élus mais aussi avec chacun des acteurs des 5 territoires de la Moselle pour y apporter toute cette action de prévention indispensable.

Pour ce qui concerne le projet Sport santé pour tous et aller dans le sens qui a été rappelé par notre collègue CHABANE et que vous avez insufflé, nous sommes confortés dans l'action que vous avez prévue par le fait que le Président de la République a confié à l'ancien Directeur Général de la Santé la mission de promouvoir à la faveur

de ces Jeux Olympiques le sport santé pour tous et il m'a dit tout le plaisir de venir en Moselle dès qu'il aura un ministre de tutelle ; il faut donc encore quelques jours pour mettre en valeur tout le travail qui a été fait, initié par le Département. J'espère qu'avec tout cela on pourra répondre à la crainte de M. FOURNIER sur le sujet.

Merci.

**M. LE PRESIDENT.**- Nous pouvons passer au vote.

Une opposition ?

Abstention ?

Unanimité, je vous remercie.

## **EXAMEN DU RAPPORT BUDGETAIRE**

### **1-14 BUDGET DEPARTEMENTAL - BUDGET PRIMITIF POUR L'EXERCICE 2024**

**M. LE PRESIDENT.**- Je vais céder la parole à notre rapporteur du budget.

**M. MULLER,** rapporteur.

*(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)*

Le projet de Budget Primitif du Département pour l'exercice 2024 examiné par la 1<sup>ère</sup> Commission s'inscrit dans la droite ligne des orientations budgétaires dont l'Assemblée a débattu lors de la 4<sup>ème</sup> Réunion Trimestrielle de 2023.

**M. LE PRESIDENT.**- Merci. Nous allons entendre l'expression des Groupes. On va commencer par le Groupe Socialistes et Apparentés. Monsieur FOURNIER.

**M. FOURNIER.**- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Président, mes chers collègues, nous le constatons déjà lors de notre DOB et le BP 2024 le confirme : un budget, certes en hausse, ne veut pas nécessairement dire un budget qui nous agrée.

Mais il y a des incontournables et il nous faut aussi reconnaître que la conjoncture et le cadre financier ne sont pas là pour vous aider, Monsieur le Président, nous aider, et je parle des Départements dans leurs missions, leurs actions et leurs finances.

Vu la conjoncture économique qui ralentit (0.8 à la place de 1.2 ou 1,4 %) et qui aura donc un impact sur la part de la TVA octroyée par le Gouvernement aux Départements, la baisse sensible des DMTO qui devraient chuter d'une trentaine de

millions et le déficit budgétaire qui s'aggrave à plus de 173 Md€ en 2023, soit plus de 3 Md€ que prévus.

Vu les manifestations dans notre pays à l'heure actuelle, le carnet de chèques est ouvert, et donc le déficit va encore s'allonger en 2024. Je n'évoquerai pas la hausse des dépenses liées à l'énergie. Je rappelle qu'aujourd'hui l'électricité prend 10 % pour tout le monde, les ménages, les collectivités locales et territoriales. Je rappelle que c'est une hausse de près de 50 % en un an et demi de l'énergie, une hausse de l'inflation des matériaux, des matières premières et y compris dans l'alimentaire.

Il ne faut donc pas dédouaner la responsabilité du Gouvernement ATTAL ou BORNE sur ces fragilités des Départements. Les budgets vont être de plus en plus contraints à l'avenir et l'absence d'autonomie fiscale rend les Départements de plus en plus fragiles car nous ne maîtrisons plus rien à ce niveau. La recentralisation financière et donc la recentralisation tout court est en marche. De plus, la mission de M. Eric WOERTH, absent, nous laisse en pleine expectative sur l'évolution de certaines institutions, dont la nôtre.

Vous l'aviez souligné, François SAUVADET, Président de Départements de France, disait : « Jamais autant de clignotants sont passés au rouge et, pourtant, les départements sont toujours en première ligne ». Et je ne parle pas de ce qui a été annoncé dans le discours du Premier Ministre sur la réforme de France Travail avec une implication sur les départements pour les 23 000 inscrits ici en Moselle sur leur situation.

Une fois que ces constats ont été posés, vous connaissez nos divergences ; nous les avons actées depuis trois ans, budget après budget. Elles n'ont pas changé. Elles portent :

- Sur la solidarité où notre Groupe pense qu'il faut aller plus loin même si le budget est en hausse de 4,1 % par rapport au BP 2023.
- Sur les collèges avec bien sûr des mesures liées à la tarification de nos cantines, c'est un marqueur de justice sociale à nos yeux. Le prix de la cantine scolaire à 3,60 € sera de plus en plus difficile à tenir vu l'inflation des produits alimentaires et des coûts de l'énergie.

Je ne vais pas reprendre ce qu'ont dit mes collègues dans cette assemblée aujourd'hui, ni rappeler le contexte dans lequel nous évoluons, mais il faut tout de même revenir sur certains points qui sont, pour nous, des marqueurs importants.

Tout d'abord, concernant nos politiques de solidarité, il ne sert à rien d'attendre une hypothétique loi Grand âge que tout le monde attend depuis 2018 puisqu'il faudrait trouver selon les 10 projections diverses et variées entre 5 et 10 Md€.

En même temps, le Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Energie, lors de ses vœux, le lundi 15 janvier, nous a annoncé et promis qu'il faudra trouver 15 Md€ d'économie en 2025 et cela avant que le déficit budgétaire 2023 soit plus lourd que prévu de 3 Md€.

Il s'agit de mettre plus d'argent là où il y en a besoin. Vous le savez et nous le savons, c'est ce qui concerne les EHPAD, les personnes en situation de Handicap et le monde de l'enfance. Nous savons aussi qu'il faudra en remettre plus dans nos EHPAD en grande fragilité financière.

Concernant la désertification médicale, vous l'avez relevé, Monsieur le Président, la mise en place d'un centre départemental de santé sera un projet mobilisateur de notre collectivité et utile pour les Mosellanes et les Mosellans. Depuis 2020, nous essayons de mettre à l'ordre du jour ce projet.

Dans le domaine de l'environnement, il serait peut-être innovant et même très intéressant de mettre en place un volet vert des actions en matière d'environnement parce que nous en faisons beaucoup mais elles sont noyées dans la masse. Et on ne voit pas quel est le budget de l'environnement pour notre collectivité. D'ailleurs, je crois savoir qu'au au compte administratif dès l'année prochaine, il y aura une individualisation d'un budget vert dans toutes les dépenses des collectivités locales.

Sur la mobilité, le Ministère des Transports est pour l'instant aux abonnés absents. Qu'en sera-t-il des engagements pris ? Attendre et voir.

Sur le logement, vous avez mis le point sur un problème qui devient prégnant et de plus en plus vital. Nous avons pris note de la création d'un plan départemental de l'habitat. Si l'idée est audacieuse et à creuser, le logement est un domaine qui peut gripper la machine économique. En 2023, il y a eu 24,7 % de constructions neuves en moins qu'en 2022 et peut altérer la mobilité des jeunes avec votre axiome : « viens, reste et reviens », il faut bien trouver des logements pour les loger et même freiner la natalité si les couples veulent deux ou trois enfants, il faudra fatalement une pièce supplémentaire. Et vous avez relevé les 48 500 logements vacants qui sont un signe majeur de cette crise du logement qui mérite sûrement un traitement spécial de notre

part et, vous l'avez dit, surtout au niveau des copropriétés qui présentent un aspect parfois délabré.

En suivant un axiome qui a fait flores aujourd'hui : « mieux et plus ; plus c'est mieux ou mieux c'est plus », je voudrais simplement dire qu'il est possible d'agir et M. LEBEAU l'avait relevé, qu'en diminuant l'endettement on a une petite marge de manœuvre qui pourrait nous permettre de faire plus et mieux.

Voilà, Monsieur le Président, chers collègues, les réflexions de notre groupe qui aboutissent naturellement à une abstention sur le vote du Budget Primitif 2024.

Je vous remercie.

**M. LE PRESIDENT.-** Merci.

Monsieur FREYBURGER.

**M. FREYBURGER.-** Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Président, mes chers collègues, à défaut de pouvoir m'exprimer devant une Assemblée complètement comble, je note que beaucoup de propos relataient le caractère comblé de leurs auteurs, ce qui revient à dire que les orientations budgétaires, qui ont été débattues il y a quelque temps et que le budget que l'on va voter d'ici quelques minutes, rassemblent les objectifs que se sont fixés les élus départementaux et les souhaits qu'ils ont pu manifester tout au long de la préparation budgétaire à travers un exercice d'orientations budgétaires de balayage qui a été mené notamment avec mon collègue Emmanuel LEBEAU, qui a essayé de respecter un équilibre entre ce qui était souhaitable et ce qui est possible.

Il est certain que le budget présenté aujourd'hui démontre une ambition que nous sommes nombreux à partager pour la Moselle dans un contexte qui n'est pas des plus simples, rappelé à l'instant : stagnation économique, incertitudes internationales, pesanteur budgétaire. Il se trouve néanmoins que ce budget témoigne d'une politique volontaire que nous poursuivons en faveur de l'action sociale et des dynamiques territoriales, tout en préservant les équilibres financiers structurels ; ce qui fait que l'on essaie de mettre davantage la focale sur le mieux que la focale sur le plus car, à un moment donné, si l'on veut baliser le chemin qui est celui du Département, il faut aussi pouvoir se projeter sur les exercices à venir et qui ne s'annoncent pas des plus simples pour les Conseils Départementaux à l'instar de ce que vient de dire mon collègue Président du Groupe Socialistes.

Face à ces recettes incertaines, l'effet ciseau va se manifester de manière évidente au cours de cet exercice budgétaire. Nous allons continuer à assumer les conséquences des décisions nationales sur le plan du traitement des fonctionnaires mais aussi assumer la poursuite de l'accroissement de nos dépenses dans le domaine des solidarités, associées par exemple aux besoins toujours croissants pour l'autonomie ou l'enfance dont nous avons largement débattu au cours de cette Réunion Trimestrielle.

Dans la continuité du Débat d'Orientation Budgétaire, force est de constater que c'est grâce aux choix effectués en conscience dans la construction des budgets, année après année, que notre situation financière pour 2024 restera solide, même si effectivement des points de fragilité sont à constater sous l'effet des coups de boutoir des crises mais aussi des décisions nationales que nous ne pouvons que répercuter sur le plan budgétaire.

Déjà pour un illustre penseur du XVIII<sup>ème</sup> siècle, Montesquieu : « le point fondamental de la bonne administration consiste à ajuster la dépense avec la recette », et c'est cette maxime que nous nous efforçons de mettre en pratique d'où le fait que la focale soit toujours positionnée sur le mieux à défaut de pouvoir systématiquement à quelques exceptions liées aussi à l'actualité le faire sur le plus. Cette gestion nous permet de bâtir chaque jour une action publique forte et ambitieuse, au plus près du terrain et au contact de la réalité des Mosellans. C'est ce qui fait aussi la valeur ajoutée de notre Assemblée composée d'élus au suffrage universel sur des territoires. On sait exactement qui représente les territoires au Département. C'est l'une de nos principales forces.

Il ne faut pas avoir peur d'assumer les mots utilisés, ni d'assumer notre rôle. Les élus départementaux -l'Assemblée que nous formons- appuyés par des services très investis constituent un maillon essentiel pour la vie de nos territoires, aux côtés des Mosellans, aux côtés des associations, aux côtés des collectivités communales et intercommunales.

Ainsi donc, le Budget Primitif du nouvel exercice, cela a été dit, dépasse le milliard d'euros. C'est un budget historique. Monsieur le Président, vous l'avez souligné dans la presse il y a quelques jours. 1 milliard 76 millions d'euros en progression par rapport au budget de l'année précédente se répartissant entre 862 M€ en fonctionnement et 214 M€ en investissement. C'est dire, au-delà de toutes les dépenses

contraintes, fléchées, ce que ce budget exprime sur le plan de l'ambition que nous avons pour le département et aux côtés aussi des projets menés par les collectivités.

En matière de solidarité, le budget a été présenté tout à l'heure : 551,7 M€, en hausse de 5 % avec des hausses respectives en matière de protection de l'enfance de plus de 11 % et d'autonomie de 4,5 %.

Je fais référence, puisque l'on a parlé de la presse, de la liberté de la presse, de la liberté d'expression, à une journaliste illustre qui nous a quittés il y a un peu plus d'une vingtaine d'années, Françoise GIROUD qui disait qu'en matière de solidarité : « agir, c'est se protéger ». Je pense que le Département de la Moselle, à travers ses politiques sociales, agit et contribue donc à la protection des publics qui sont sous sa responsabilité et notamment des publics les plus fragiles.

Je fais référence à ce que disait notre collègue Sophie PASTOR ce matin qui a été très largement saluée par l'Assemblée Départementale. Il est vrai que dans le domaine de la protection de l'enfance qui est une priorité érigée par vous, Monsieur le Président, et par l'Assemblée en Moselle : le mieux s'articule souvent avec le plus en raison de la progression du nombre d'enfants accueillis, de la complexité des situations familiales dont le Département a à tirer les conséquences sur le plan du parcours de ces enfants. Je crois que nous devons nous enorgueillir en Moselle d'avoir des enfants qui sont accueillis correctement, avec dignité, en étant suivis et accompagnés par les différentes structures qui sont gérées directement ou indirectement par le Conseil Départemental.

S'agissant de la politique d'investissement et d'appui aux initiatives des territoires, le chiffre de 214 M€ parle de lui-même. Il y a là un message qui est très clair : partout où le Département peut intervenir soit directement, soit aux côtés des collectivités, en fonction des marges de manœuvre dont nous disposons, la Moselle est là au rendez-vous des projets de terrain, avec des subventions d'équipement versées pour un montant qui tutoie les 48 M€.

On a parlé également des 38 M€ consacrés aux travaux, à l'entretien et à l'amélioration du réseau routier départemental, de l'enveloppe de près de 29 M€ tournés vers nos collègues dans le cadre des différents programmes d'investissements dans le bâti et on peut citer aussi les 8 M€ tournés vers l'acquisition de matériel informatique dans le cadre du programme FUS@E grâce à la simplification qui a été mise en œuvre et au caractère plus intelligible du dispositif. Cela progresse nettement. Je pense que

nous ne pouvons que nous en réjouir. Il y a là une volonté politique qui s'exprime très concrètement sur le plan de l'équipement des établissements scolaires.

Le fait que le Département soit aux côtés de la ruralité et du monde agricole a été très largement souligné avec le programme 2024 en faveur de l'agriculture que nous avons adopté tout à l'heure. En représentant d'ailleurs le Président et le Département à l'occasion de la manifestation Pays'an Fête, qui a eu lieu il y a quelques mois maintenant à Charly-Oradour organisée à l'initiative des Jeunes Agricultures, j'ai pu vraiment mesurer le caractère très appréciable de l'accompagnement et du soutien du Département du point de vue des jeunes agriculteurs. Cela a été dit, cela a été souligné. Là aussi, alors même que le monde agricole connaît une crise, il est bon de rappeler que la Moselle, excédant parfois d'ailleurs ses compétences stricto sensu, est aux côtés de ces acteurs du territoire qui sont aussi les jardiniers du paysage mosellan.

On a également évoqué le caractère européen de l'Eurodépartement de la Moselle avec les politiques en faveur de l'apprentissage linguistique, de la coopération transfrontalière, de l'attractivité. Quand on discute avec nos voisins qu'ils soient Sarrois ou Luxembourgeois, ceux-ci reconnaissent que l'action, la présence régulière et investie du Département de la Moselle est un vecteur de dynamisme pour ce paysage transfrontalier qui est notre quotidien. Je pense, là aussi, que ce qui pourrait bénéficier davantage encore à ce paysage transfrontalier serait probablement un rôle de chef de file du département en la matière, ce qui n'est pas le cas et qui serait très probablement souhaitable à l'avenir.

Le dernier point que je souhaitais évoquer, année olympique oblige, le budget des Jeux tournés vers les sports et les Jeux Olympiques en est le témoin. Il y a une ferveur sportive en Moselle qui est largement catalysée, fédérée, stimulée par les initiatives du Département qui, dans le cadre de Terre de Jeux, organise les choses sur les différents territoires en lien avec les communes et les intercommunalités. On a su insuffler une dynamique. On le doit très clairement au caractère très volontaire, pour ne pas dire volontariste du Président du Département et des élus en charge des sports particulièrement du Vice-Président qui fait montre d'une volonté sans limite. Les budgets sont limités mais la volonté l'est moins. Donc, nous n'avons en la matière que des motifs de réjouissance d'autant que les initiatives fleurissent et les budgets, cher Emmanuel LEBEAU, sont utilisés au mieux dans la limite néanmoins de nos possibilités physiques et financières.

Voilà quelques rappels. J'ai volontairement éludé une partie du propos puisque beaucoup de choses ont été dites. La seule chose que je voudrais peut-être rajouter in fine tout en précisant évidemment que le Groupe des Républicains votera en faveur de ce budget ; cela n'étonnera personne.

Je voudrais préciser que ce qui est un tout petit peu frustrant dans l'exercice départemental c'est que le département en particulier le Département de la Moselle, mais les autres aussi, est un colosse budgétaire dont les gouvernements successifs ont quelque peu rétréci la taille des bras puisque nous ployons sous les dépenses imposées, sous les dépenses fléchées et nous n'avons plus aucune marge de manœuvre sur le plan des recettes. On est là finalement à constater en fonction de la conjoncture économique, en fonction des transactions immobilières, en fonction de ce que le Gouvernement décide d'octroyer ou de ne pas octroyer, il y a ce que nous pouvons utiliser en termes de moyens au service des territoires. Je le redis. Il y a effectivement d'une année à l'autre des redites parfois parce que la situation n'évolue pas ou évolue mal. Mais il est probable que ces difficultés sur le plan de la prévisibilité des charges et des recettes au niveau départemental finissent par se transformer en véritable problème démocratique. Comment peut-on avoir une Assemblée élue avec une mobilisation de nos concitoyens pour élire des représentants dans des cantons qui ne peuvent décider des moyens dont ils disposent et des charges qu'ils ont à supporter ?

Je pense qu'il y a là, au-delà même de la question de l'autonomie financière ou fiscale, une vraie question de nature démocratique. Je crois que ce sujet doit vraiment faire l'objet d'une mobilisation de l'Assemblée des Départements de France car on parle d'une loi Grand âge mais aussi d'un acte 3 de la décentralisation. Le Président de la République s'est exprimé à plusieurs reprises sur ce sujet. Je crois qu'il ne faut pas manquer ce rendez-vous et insister, outre sur les aspects financiers et fiscaux, sur les aspects démocratiques car les élus représentent leurs concitoyens. Nous représentons les Mosellans mais nous avons aussi le devoir de leur rendre des comptes. Pour leur rendre des comptes, encore faut-il décider des moyens qui sont à notre disposition.

Merci de votre attention. Je vous confirme le vote du Groupe des Républicains un peu moins présents physiquement mais tout à fait investis sur le plan de ce vote favorable du Budget Primitif 2024.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Merci, Président.

Madame la Présidente.

**Mme ROMILLY.-** Monsieur le Président, chers collègues, cette 1<sup>ère</sup> Réunion Trimestrielle de l'année est bien entendu prioritairement consacrée à l'examen et l'adoption du Budget Primitif de l'exercice 2024.

La préparation du budget est un travail long, fastidieux, difficile et de plus en plus compliqué au sein des collectivités territoriales et surtout lorsque l'impôt qui permettait d'envisager une certaine liberté d'action au Département notamment n'existe plus et a été remplacé par une fraction de la TVA qui, comme tous les produits issus des DMTO sont directement soumis à la conjoncture économique.

C'est donc tel un équilibriste que nous avançons et chaque nouveau pas est une nouvelle mise en déséquilibre potentielle de notre budget. Mais comme à chaque fois nous abordons notre budget en parfait équilibre en recettes et en dépenses alors que l'Etat, donneur de leçon et mauvais élève depuis plus de 40 ans, affiche un déficit public de + de 173 Md€ et une dette de plus de 3 100 Md€.

Dans un État bien organisé, comme dans un bon ménage, on ne règle pas ses espérances sur ses appétits, mais ses dépenses sur son revenu.

On nous demande à nous, les collectivités territoriales, de participer au redressement de nos finances publiques alors que nos charges augmentent tous les ans un peu plus et que nos recettes diminuent et dépendent d'une économie qui ne cesse de se dégrader.

C'est ainsi que la préparation du budget au sein des différents services devient de plus en plus complexe. Je tiens d'ailleurs à souligner le travail remarquable effectué par les services de M. SCHERER et les élus lors de la préparation de ces budgets qui nécessitent arbitrages et décisions. Notre collègue Emmanuel LEBEAU, Président de la commission des Finances et Julien FREYBURGER, Premier Vice-Président, présents lors des balayages le savent bien et ils y passent des heures à épilucher les budgets avec les vice-présidents concernés et les services afin de ne rien négliger.

Je les sais attentifs, curieux de comprendre et ils veillent à ce que l'équilibre soit toujours préservé.

Pour cette année 2024, le budget proposé de 1 076 400 000 € en hausse par rapport au budget 2023, notamment avec des dépenses sociales, comme je l'ai dit tout à l'heure et comme cela a été souligné, qui augmentent avec des dépenses touchant la solidarité pour plus de 22 M€.

Malgré les nombreuses crises traversées et que nous traversons, malgré les hausses des dépenses qui nous sont imposées, la gestion stricte et rigoureuse du budget nous permet d'être ambitieux. Dans toutes nos compétences, le Département se place comme un booster des actions menées.

Booster au niveau des communes avec un soutien dans le cadre du dispositif Ambition Moselle dont l'action permet en plus de réaliser des investissements sur le territoire, de booster l'économie du BTP ; booster culturel avec nos sites Passionnément Moselle qui proposent, eux aussi, de nombreuses activités et animations culturelles avec la fête de la grande pêche à l'étang du LINDRE, la fête des Jardins à LAQUENEXY, Vita Romana à Bliesbruck Reinheim, le festival de la BD, bêtes et sorcières au Château de Malbrouck et bien d'autres animations sur les autres sites.

Booster auprès de nos agriculteurs en les aidant à maintenir et conforter l'agriculture sur les territoires, en les accompagnant socialement avec un soutien spécifique aux agricultures en difficultés.

Booster au niveau de l'économie avec un programme d'investissement prévu dans nos collèges mais également dans nos bâtiments et nos collèges. Cela permet de continuer à offrir à notre jeunesse mosellane un cadre de travail et d'apprentissage valorisant et encourageant. Je rappelle juste que 10 collèges sont inscrits dans le P.P.I. des collèges et seront reconstruits et confiés à la S.P.L. Moselle Construction Durable.

Booster de la sécurité par les interventions de nos services sur nos routes départementales qui nécessitent sans cesse entretien et surveillance. Je pense également à AMISSUR qui est un programme d'aide aux investissements spécifiques à la sécurité des usagers permettant de répartir aux communes de moins de 10 000 habitants la part reçue annuellement du produit de Bercy. J'ai bien retenu.

Booster également sur notre participation au niveau du S.D.I.S. avec une participation toujours plus importante permettant là aussi de poursuivre la rénovation ou la reconstruction de nombreuses casernes qui sont elles aussi inscrites dans un P.P.I. ambitieux.

Booster en faveur de l'environnement avec la semaine de l'environnement et du développement durable, la poursuite avec les collèges dans le programme d'accompagnement du tri et de la réduction des déchets, l'incitation à l'usage des mobilités douces dans les collèges, la poursuite d'un entretien éco-responsable des

espaces verts au niveau des collèges et, bien sûr, la quatrième édition festival Moselle écologie organisée par MATEC.

Booster de la culture avec Moselle Agence culturelle qui accompagne sur chacun des territoires les collectivités à travers de nombreux événements qui font notre identité. Je pense notamment aux Noëls de Moselle qui font rayonner notre département au niveau national et même au-delà.

Booster d'attractivité tant sur le tourisme que sur le développement des produits Moselle et le développement de notre économie avec notamment l'agence Moselle Attractivité.

Booster de la coopération transfrontalière comme nous l'a dit ce matin notre collègue Gilbert SCHUH avec nos voisins allemands et luxembourgeois avec une politique d'apprentissage de la langue du voisin.

Booster en direction de l'éducation et de l'enseignement supérieur avec une politique volontariste encourageant ainsi la réussite des élèves en leur donnant tous les moyens matériels de réussir ; je pense notamment aux dispositifs FUS@E.

Booster du monde sportif avec là aussi de nombreuses actions, avec de très grands événements organisés par notre département comme l'Open de Moselle et, bien entendu, cette année 2024 année olympique et paralympique, le département est totalement engagé. L'année s'annonce intense et exceptionnelle puisque nous avons :

- la chance d'avoir un Président dont le département s'est engagé pleinement dans cette belle aventure ;
- chance d'avoir la flamme olympique qui traversera le 27 juin prochain notre département ;
- chance d'avoir la flamme paralympique qui, elle, partira d'Amnéville à la cité des loisirs Amnéville Moselle le 25 août prochain ;
- chance d'avoir une torche olympique qui sera vue par le monde entier conçue et réalisée dans nos industries mosellanes mettant ainsi en lumière notre savoir-faire.

Alors, oui, Président, face à toute cette dynamique, face à cet engouement que vous avez insufflé sur le département de la Moselle en faveur de tous les Mosellans, nous voterons, le Groupe des Indépendants, groupe heureux en tout cas, ce budget 2024.

*(Applaudissements)...*

**M. LE PRESIDENT.**- Merci.

Monsieur LEBEAU.

**M. LEBEAU.**- Rapidement puisque quasiment tout a été dit, je voudrais juste apporter un éclairage complémentaire sur la situation qui a été évoquée compliquée et sur l'effet de ciseau qu'a évoqué le premier vice-président, M. FREYBURGER, pour éclairer notre assemblée.

Depuis 2019, les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 125 M€ alors que nos recettes de fonctionnement ont augmenté de 81 M€. En 2023, ce sont 31 M€ de moins de DMTO. J'entends bien que le plus c'est mieux mais, pour les recettes, il faudra me dire où c'est plus. J'ai aussi entendu attentivement notre collègue FOURNIER demander deux actions : d'aller plus loin sur la solidarité et plus loin sur les collègues. Alors, comme on l'écoute, je voudrais lui répondre :

- Sur la protection de l'enfance, c'est 13 930 000 € de plus.
- Sur l'autonomie c'est 9 850 000 € de plus.
- Sur l'innovation sociale c'est 670 000 € de plus.

Vous avez demandé d'aller plus loin sur les collègues sur l'éducation, c'est 1 190 000 € de plus.

Ensuite, vous nous avez demandé d'aller plus loin au niveau de l'investissement routes et maintenance, c'est 8 M€ de plus.

- Enfin, sur le social qui vous tient à cœur, au niveau de l'investissement c'est 4 M€ en plus au niveau de l'autonomie EHPAD, habitat inclusif, télémédecine, enfance, modernisation du CDE.

Pour conclure, comme le dit la communication pour promouvoir le territoire destination des étudiants, ce n'est pas le plus qui est le mieux ; c'est la Moselle qui est le mieux.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

**M. LE PRESIDENT.**- D'autres réactions ? *(Non)*

On arrive au terme de cette session avec un moment important qu'est celui du vote du budget qui nous permettra d'engager les politiques départementales durant cette

année importante puisque l'on a déjà dépassé le milliard d'euros d'investissement pour assumer le service public départemental au million d'habitants dans une situation de grande tension budgétaire sans plus aucune liberté dans la perception des recettes et pratiquement sans aucune liberté dans la charge de la dépense qui s'impose à nous puisqu'elle est imposée par les contextes : le contexte lié à l'handicap, le contexte lié à la dépendance, le contexte lié à la protection de l'enfance, le contexte lié à l'insertion, Donc, ce sont des contextes qui nous imposent ensuite nos charges que l'on essaie d'assumer totalement et de faire évoluer ces politiques.

C'est une année importante et exceptionnelle puisque l'on n'a pas voulu non plus réduire nos dépenses dans nos politiques que l'on peut considérer d'aléatoire mais qui sont essentielles pour le bien-vivre ensemble et pour l'attractivité du département. C'est la politique du tourisme, la politique du sport, la politique de la culture qui sont absolument essentielles pour notre activité et donc pour notre avenir puisque ce budget 2024 est aussi un budget qui nous positionne sur l'avenir et pour lequel il nous faut à la fois cette vision opérationnelle mais aussi la vision que l'on doit avoir à la place qu'est la nôtre. C'est l'avenir de la Moselle à échéance de 2030/2035 qui est essentielle. Donc, de nous mettre en position budgétaire pour assumer ces responsabilités de continuer à faire évoluer le département de la Moselle à la place qui est la sienne et à une place que cette Moselle doit encore développer. Cela fait partie de nos ambitions.

En fonction des particularités, de nos sensibilités, certains considèrent qu'il faut faire plus de social pour accentuer notre position aux côtés de ceux qui souffrent et nous considérons pour la majorité, et je l'ai entendu, que nous devons naturellement agir avec responsabilité en direction des plus fragiles mais également de nous mettre en perspective et non pas de louper les grands rendez-vous qui nous attendent, en particulier ce rendez-vous de l'olympisme et du paralympisme cette année mais également les rendez-vous économiques qui nous attendent. N'oublions pas les 2 Md€ d'investissements industriels qui vont être réalisés sur lesquels il faut que nous nous préparions dans l'habitat, le logement, les politiques de mobilité qui sont absolument essentielles pour être à ces rendez-vous démographiques qui nous attendent sur le chemin du futur.

Je voudrais vous remercier pour vos expressions à la fois des groupes et également des conseillers départementaux sur cette journée où nous avons balayé point par point nos différents budgets pour démontrer que nos charges, malheureusement,

augmentent mais que nous n'avons plus aucune marge de progression, et cela est éminemment compliqué.

Là aussi, lorsque l'on évoque la situation financière et budgétaire de la Nation, je vous rappelle que cette année marquera les 50 ans depuis lesquels l'Etat n'a plus jamais adopté un budget en équilibre. Le dernier, il me le disait souvent, qui était secrétaire d'Etat au Budget, Christian PONCELET, a été le dernier -il le revendiquait-, sous le Gouvernement GISCARD, en 1974 à adopter un budget en équilibre. Depuis là, l'Etat nous a toujours montré le chemin du déficit et du déséquilibre. Maintenant qu'ils sont arrivés à un point inacceptable, -je le dis- tous gouvernements confondus. Des leçons, je veux bien ; aujourd'hui ils disent qu'il faudra que vous apportiez votre contribution à la résorption de la dette de la Nation alors qu'aucune collectivité locale et territoriale n'a adopté un budget en déséquilibre.

Aujourd'hui, on adopte le budget avec les yeux bandés sur nos capacités de recettes et sur les yeux grands ouverts sur ce qui nous attend dans les politiques sociales. Cela doit positionner la Moselle là où elle est. Nous ne devons rien laisser au hasard. C'est pour cette raison que je voudrais remercier celles et ceux qui ont largement contribué à l'élaboration de ce budget, les Vice-Présidents, les Commissions naturellement sous l'autorité du Vice-Président chargé des finances et du Président de la Commission qui ont fait un travail acharné pour réussir à arracher à notre conscience collective les engagements que nous prenons.

Je voudrais, Monsieur le Directeur Général, remercier les services parce que cela a été un exercice éminemment compliqué et je ne vous parle pas de l'avenir. On sait, malheureusement, que les jours vont s'assombrir. Evoquons nos politiques, nos ambitions et, comme je le dis toujours, je n'accepterai des leçons de vertu que de ceux exempts de vices. Là, il y a un vrai travail à faire.

Pour terminer, en allant dans la direction de ce qui a été dit, je vous propose mieux de budget pour plus de qualité de service. On est dans la même démarche mais avec une volonté différente. Je souhaite une meilleure qualité de service et donc avec un budget mieux structuré, ce qu'il est. Là, on n'a plus beaucoup de marges de manœuvre puisque l'on a tout estimé aux moindres euros que ce soit dans les dépenses et les recettes.

Je vous propose d'adopter ce budget qui est un acte fondamental, fondateur sur l'année 2024 qui nous attend. Nous avons effectivement dépassé un budget record.

Nous allons dépasser des charges record. Là aussi, puisqu'il faut le dire de la même façon, nous assumerons avec une ambition record la responsabilité qui est la nôtre.

Je vous propose d'adopter ce budget.

Une opposition ?

4 Abstentions

Le budget est adopté. Merci beaucoup.

### **CLOTURE DE LA REUNION**

**M. LE PRESIDENT.-** Bonne année 2024 puisque l'on a un budget maintenant. Courage sur les ambitions et les charges que sont les nôtres.

Bon retour chez vous.

**La séance est levée à 17 heures 25.**



**Réunion du 29 janvier 2024**

OUVERTURE DE LA REUNION .....	1
LISTE D'EMARGEMENT ET DES DELEGATIONS DE VOTE .....	1
CARNET DU CONSEIL DEPARTEMENTAL.....	2
MUTATIONS ET NOMINATIONS .....	3
ALLOCUTION DU PRESIDENT.....	13
APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA 4 <sup>ème</sup> REUNION TRIMESTRIELLE 2023.....	13
ORDRE DU JOUR .....	14
PROGRAMME DE LA SESSION .....	14
SUSPENSION DE SEANCE .....	15
REPRISE DE LA SEANCE A 14 HEURES 30.....	15
DEPOTS DES PROPOSITIONS, VŒUX, QUESTIONS ORALES .....	15

**Réunion du 1<sup>er</sup> février 2024**

OUVERTURE DE LA SEANCE .....	17
LISTE D'EMARGEMENT ET DES DELEGATIONS DE VOTE .....	17
EXAMEN DES RAPPORTS DU PRESIDENT .....	18
SUSPENSION DE LA SEANCE .....	72
REPRISE DE LA SEANCE 14 HEURES . .....	72
EXAMENS DES RAPPORTS DU PRESIDENT (suite et fin).....	73
EXAMEN DU RAPPORT BUDGETAIRE .....	111
CLOTURE DE LA REUNION .....	125



M. WEITEN PRESIDENT .....	1, 2, 3, 13, 14, 15, 17, 18, 19, 20, 22, 23, 24, 27, 28, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 42, 43, 44, 47, 49, 51, 52, 53, 55, 56, 57, 59, 60, 61, 64, 66, 67, 68, 72, 73, 75, 76, 77, 79, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 102, 103, 104, 105, 107, 108, 111, 114, 118, 122, 125
M. BOHL .....	32, 39, 83
Mme CALCARI-JEAN .....	42, 67, 103
M. CHABANE .....	87, 96
M. CORRADI .....	73, 95
M. CUNY .....	25, 32, 43, 49, 53, 57
M. DASTILLUN .....	52
M. DICK .....	31, 33, 36, 45, 46, 83, 86, 93
M. DIDIOT .....	105
M. FOURNIER .....	19, 23, 26, 33, 51, 53, 56, 88, 89, 95, 97, 105, 111
M. FREYBURGER .....	114
M. KHALIFE .....	75
Mme KLEBERT-MASET .....	55
Mme KUNTZ .....	64
Mme LAPAQUE .....	105
M. LEBEAU .....	18, 23, 45, 52, 104, 122
Mme PASTOR .....	61
M. REICHHELD .....	40, 60
Mme ROMILLY .....	44, 45, 46, 49, 55, 56, 66, 82, 119
M. SACCANI .....	53
Mme SCHNEIDER .....	103, 108
M. SCHUH .....	33, 37
Mme STEMART .....	38, 56, 100
M. SUCK .....	49, 77, 94, 102
M. TACCONI .....	36
M. THIL .....	30, 85

Mme TONIN .....	76
Mme TRAN .....	90
M. WEIS .....	107
Mme ZIROVNIK .....	91

**DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE**  
**CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

**SIGNATURE DU PROCES-VERBAL  
DE LA 1<sup>ère</sup> REUNION TRIMESTRIELLE DE 2024**

**Journées des 29 janvier et 1<sup>er</sup> février 2024**

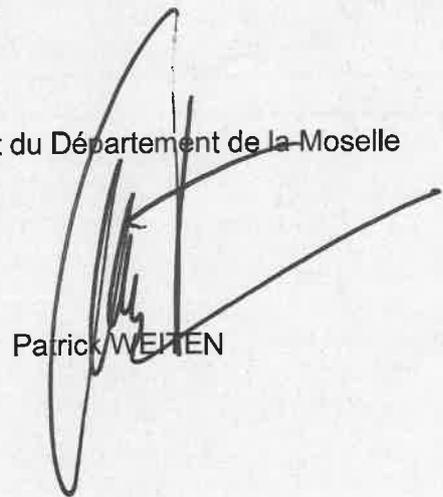
**Soumis à l'approbation du Conseil Départemental du 17 juin 2024**

Secrétaire de séance



Mme Patricia ARNOLD

Le Président du Département de la Moselle



Patrick WEITEN

**DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE**  
**CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

**SIGNATURE DU PROCES-VERBAL  
DE LA 1<sup>ère</sup> REUNION TRIMESTRIELLE DE 2024**

**Journées des 29 janvier et 1<sup>er</sup> février 2024**

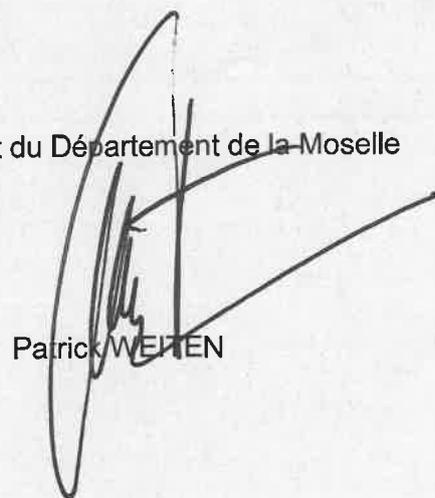
**Soumis à l'approbation du Conseil Départemental du 17 juin 2024**

Secrétaire de séance



Mme Patricia ARNOLD

Le Président du Département de la Moselle



Patrick WEITEN